VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 JANVIER 1938 — NUMERO 37

Adres... ance à
...NTS:
... $2.00
Et... $2.50
Europ... $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Les Commissaires veulent garder l'administration des écoles

Si le Gouvernement payait le coût de l'instruction, il serait juste qu'il en assume le contrôle entier

Deux Canadiens français font partie du bureau de l'Association générale des Commissaires. — Pour remédier au cours scolaire défectueux.

La convention des commissaires d'école du Manitoba a rejeté par une très forte majorité une motion exprimant le désir que le gouvernement provincial prenne entièrement à sa charge le coût de l'instruction dans les écoles.

Cette motion avait été laissée de côté l'année dernière, après avoir donné lieu à des débats longs et animés depuis deux ans. Les délégués en sont venus à la conclusion que si le gouvernement payait le coût de l'instruction, il serait tout juste qu'il en assume le contrôle entier; ce qui évaudrait à dire que les commissaires renonceraient simplement à l'administration des écoles.

En dépit des lourds problèmes que représentent la question financière et le grèvement excessif sur la propriété, ceux-ci ont été presque unanimes à vouloir garder l'administration de leurs écoles. Ils ont repoussé toutes les motions demandant une nouvelle aide financière au gouvernement provincial.

Réélu président

J.-N. McFadden, de Dauphin, a été réélu président de l'Association des Commissaises; W. C. Miller, député de Morden et Rhineland, a été élu vice-président. Les directeurs sont: J.-A. Marion, Saint-Boniface; Bert McLeod, Shoal Lake; Mme E. J. Manns, Edrans; D. L. Cameron, Manitou; M. J. Stanbridge, Stonewall; J. Dowsett, Minnedosa; George Fitton, Brandon, et Alexandre Bernier, Saint-Boniface.

Les Canadiens français gardent deux représentants dans le nouvel exécutif. On sait que MM. J.-A. Marion et Henri Lacerte faisaient partie de l'ancien.

Cours défectueux

Le Dr Harold C. Etter, surintendant de l'éducation, a parlé des remèdes à apporter à ce qu'il appelle un cours scolaire défectueux en y introduisant l'étude de sujets pratiques. Il attribua au cours actuel une bonne partie des échecs aux examens et le départ de tant de jeunes ruraux pour la ville.

L'hon. Ivan Schultz, ministre de l'éducation, a annoncé les changements suivants qui seront faits cette année: revision du cours de manière à y inclure l'enseignement de sujets pratiques, y compris l'agriculture et la conservation des ressources; meilleure formation normale; diminution du prix des manuels scolaires par l'octroi d'une allocation de $5,000 aux éditeurs; utilisation de la radio et du cinéma.

CHEZ LES COMMISSAIRES D'ÉCOLE DE LANGUE FRANCAISE

Les deux séances de discussions et d'études à l'Académie Provencher. — Allocutions de MM. Jean Martin, Alexandre Bernier, Henri Lacerte, Henri d'Eschambault et de M. l'abbé A. d'Eschambault.

La convention des commissaires d'école franco-manitobains s'est tenue les 10 et 11 janvier à l'Académie Provencher. Elle a été marquée par une nombreuse assistance et un vif intérêt à toutes les questions discutées. La séance qui devait avoir lieu le 12 a été supprimée à cause du grand banquet des commissaires qui avait lieu ce soir-là à Winnipeg. Le programme de cette dernière journée avait été combiné avec celui de la précédente.

M. Jean Martin

M. Jean Martin, président, remercie chaleureusement les commissaires qui sont venus — souvent aux dépens de leurs affaires personnelles, — assister à cette convention. C'est une occasion de se rapprocher, de se consulter, de s'encourager. L'histoire du peuple canadien est une histoire de luttes contre la nature, les indigènes et les nations étrangères. Nos ancêtres nous ont laissé un héritage de libertés civiques et morales qu'il nous faut conserver. La lutte dans les derniers soixante ans s'est circonscrite autour de l'école.

Depuis l'accession au pouvoir du gouvernement actuel, une ère de tolérance sincère nous a, semble-t-il, rassurés, mais il reste "un foyer d'activités dangereuses", c'est la convention annuelle des commissaires d'école de la province. Chaque année, des proportions et rapports y sont présentés dont les conclusions mettent en péril nos institutions françaises et catholiques. Nous avons vu, par exemple, le rapport de 1937 demander au gouvernement de se charger du coût de l'instruction et de lever l'argent nécessaire dans ce but. Que ce rapport soit adopté et que le gouvernement en fasse une loi, alors c'en est fini du contrôle local. Payée par le gouvernement, l'institutrice ne dépend plus de la commission locale et n'a plus à prendre ses ordres des commissaires. Le gouvernement qui paye à le droit de nommer les institutrices aux différents postes. Où seront alors envoyées nos institutrices bilingues? Dans nos écoles? Peut-être. Beaucoup dépendra du genre de gouvernement au pouvoir. Mais n'est-il pas plus probable que nos écoles se verront imposer des institutrices anglaises et que l'oeuvre de l'Association d'Education sera anéantie? Plus de visiteurs, plus de concours français, plus de cours de pédagogie, et cela à l'heure où l'effort financier fait pendant plus de vingt ans par nos centres français commence à porter des fruits.

Nous avons compris ce danger l'an dernier et nos efforts pour empêcher que suite soit donnée au rapport de 1937 n'ont pas été vains. Nos représentants sur l'exécutif nous diront tout à l'heure que le rapport 1937 va être enterré. Mais, battus sur un point, nos adversaires reparaitront sur un autre; vous entendrez parler cette année du syndicalisme obligatoire pour les instituteurs.

Aussi est-ce du fond du coeur que le président souhaite la bienvenue aux commissaires français. On a besoin d'eux à la convention; ils ne seront jamais assez nombreux. M. le président donne ensuite quelques détails sur le programme et présente les orateurs de la soirée, M. Alexandre Bernier et M. Henri Lacerte.

Autres orateurs

M. Bernier nous démontre que la nouvelle constitution qui doit être présentée à la convention de Winnipeg ne modifie pas essentiellement l'ancienne constitution, mais la clarifie, l'ordonne et la rend plus précise.

M. Lacerte nous parle de l'acte de de la Fédération des instituteurs qui doit être présenté au parlement en février. Il nous montre comment l'exécutif de l'association des Commissaires a obtenu de nombreuses modifications dans la teneur de cet acte; il nous parle ensuite de la commission Rowell et de la "répercussion considérable" que son rapport pourra avoir sur les Constitutions du Dominion et des provinces.

Une étude des propositions qui pouvaient venir devant la convention termina le programme de la soirée et l'on se donna rendez-vous pour le lendemain.

Salaire des institutrices

A la séance de mardi soir, le président, M. Jean Martin, a donné quelques conseils d'ordre pratique à propos du salaire des institutrices. Cette question joue un grand rôle dans le mouvement lancé par la Fédération des instituteurs en faveur d'appointements fixes qui seraient payés par le gouvernement. Si nos institutrices reçoivent un salaire raisonnable, elles n'auront aucune raison de s'affilier à la Fédération. D'après un relevé fait par le secrétaire de l'Association d'Education, les salaires payés dans nos écoles rurales sont assez satisfaisants; il y a des cas cependant où ils pourraient et devraient être relevés.

M. Martin signale que nous sommes à la veille de manquer d'institutrices bilingues. Il serait souhaitable que l'Association puisse reprendre ses prêts aux Normaliennes, de façon à activer le recrutement. Par malheur, les sommes avancées ces dernières années sont lents à rentrer. Les commissaires d'école employant des institutrices en dette avec l'Association ne pourraient-ils pas conclure avec elles un arrangement par lequel elles laisseraient chaque mois un peu de leur salaire pour rembourser ce compte? Ils rendraient ainsi service à l'Association d'Education et ce serait un juste retour pour tout ce qu'ils lui doivent.

Où nous en sommes

M. l'abbé A d'Eschambault fournit des détails intéressants sur la situation de nos écoles, indiquant dans quelles proportions l'état de choses actuel est satisfaisant ou non, là où l'on gagne du terrain, etc.

Il souligne le manque de compétence des institutrices dans certains cas. Ceci est d'une extrême importance. Tout le monde n'est pas appelé à la carrière de l'enseignement. C'est une erreur d'y pousser des jeunes gens et jeunes filles n'ayast pas les aptitudes requises.

La question des bibliothèques scolaires demande une attention spéciale. Depuis cinq ou six ans, on n'a pas acheté de livres français et les bibliothèques s'en trouvent aujourd'hui à peu près dépourvues. La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal veut bien nous envoyer des livres français. La distribution en a été commencée dans les bibliothèques scolaires; les commissaires et les institutrices devraient voir à ce que ces livres soient lus.

Tradition ancienne

M. l'abbé relève dans un livre officiel sur les origines de l'Ouest canadien — The Canadian North-West, par le professeur E. H. Oliver, de l'Université de la Saskatchewan — deux ou trois faits typiques qui montrent l'ancienneté de la tradition et des droits français dans le pays que nous habitons.

Dans les règlements adoptés dès 1836 par le Conseil du Département du Nord de la Terre de Rupert, on peut lire le conseil suivant: "Comme préparation à l'éducation, que l'on parle toujours à la mère et aux enfants et qu'on les habitue à converser dans la langue materaelle (anglais ou français) du père, et que celui-ci soit encouragé à consacrer une partie de ses heures de loisirs à enseigner aux enfants leur A.B.C. et le catéchisme, en même temps que telle autre instruction élémentaire que le temps et les circonstances peuvent permettre".

En 1849, à la suite de l'affaire Sayer, le Conseil d'Assiniboia "s'accorde à croire que l'effervescence en question est venue en grande partie du désir de la population canadienne et métisse d'obtenir:

1. Le renvoi immédiat du Recorder Thom de la Colonie;
2. La conduite de toute la procédure judiciaire au moyen d'un juge pouvant s'adresser à la Cour en français aussi bien qu'en anglais;
3. L'annulation de la loi actuelle concernant toutes les importations des Etats-Unis d'Amérique;
4. L'introduction dans le Conseil d'Assiniboia d'une certaine proportion de membres canadiens et métis;
5. Le commerce libre des fourrures."

Tous ces points furent bientôt accordés à l'élément français.

Le 13 juillet 1852, nous voyons l'abbé Laflèche, membre du Conseil, donner avis qu'"à la prochaine séance il proposera un octroi supplémentaire de 15 livres à l'Evêque de St-Boniface pour les fins d'éducation, étant donné que 15 livres supplémentaires pour l'éducation viennent d'être accordées pour l'éducation de la population anglaise".

Le 15 février 1860, sur la proposition de Mgr Provencher, le Consei décide qu'il ne siégera pas, de même que les différentes cours de justice, les jours de fête suivant: Circoncision, Epiphanie, Annonciation, Ascension, Fête-Dieu, Saint-Pierre et Saint-Paul, Toussaint, Immaculée-Conception et Noël.

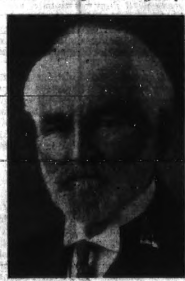
(Suite à la page 3)

OTTAWA — La commission Rowell, qui enquête sur les relations fédérales-provinciales, a siégé à Ottawa lundi pour entendre les représentations des diverses associations qui s'étendent à toutes les provinces.

UN ANCIEN ZOUAVE PONTIFICAL MEURT A SAINT-JEAN-BAPTISTE

M. Edouard Parent, qui vient de mourir à 86 ans, était allé en 1869, avec un groupe nombreux de Canadiens, à la défense des Etats pontificaux.

SAINT-JEAN-BAPTISTE — C'est avec peine et regrets que tous apprirent la mort de M. J.-Edouard Parent, ce vénérable vieillard de 86 ans à la haute et ferme stature, à la démarche sûre et rapide, aux cheveux blancs, à la barbe rondelette de la même teinte que l'on voyait si souvent se diriger vers l'église paroissiale, où il allait prier le Dieu de sa jeunesse comme de sa verte vieillesse. Ce vieillard à la figure ridée par les années et dont les yeux se mouillaient d'amour et d'admiration quand sa voix forte et sympathique parlait du Pape et de Pie IX surtout, était aimé de tous.



J.-Edouard Parent

Depuis quelque temps il se sentait décliner. Il était assez fort toutefois pour se rendre à la messe de minuit. Depuis le jour de l'an, la maladie progressait continuellement. Le 11, vers 4 h. et demie, il fit appeler M. le Curé. Celui-ci lui administra les derniers sacrements et lui donna le Saint-Viatique. A peine deux heures après, le malade s'éteignait paisiblement.

M. J.-E. Parent naquit à Saint-Germain de Rimouski, le 17 septembre 1850. Après son retour de Rome, il passa aux Etats-Unis, à Woonsocket, R.-I., où il pratiqua le métier de voiturier, mais bientôt vint s'établir au Manitoba en 1889, à St-Joseph, où il fut meunier. En 1890, il se fixa à Saint-Jean-Baptiste, où il fut aussi meunier et commerçant de grain. Il demeura célibataire toute sa vie.

La foi religieuse de cet octogénaire était profonde et pratique. Au besoin, il la défendait avec fermeté, quelquefois avec un accent militaire. On soupçonne que cette foi, puisée d'abord au sein d'une famille profondément chrétienne, fut réchauffée au foyer même du catholicisme, à Rome, et à Rome en ébullition.

En effet, en 1869, jeune homme de 19 ans, il s'enrôla dans un contingent de zouaves pontificaux de Montréal et partit avec 507 autres Canadiens français pour défendre Pie IX, menacé par les Piémontais qui voulaient s'emparer de Rome et des Etats pontificaux. Peu de temps après son arrivée dans la ville éternelle, on le voit en exercice militaire à Tivolli, puis à Rome; soldat de la 5e compagnie du 2e bataillon, il monte la garde sur la place Saint-Pierre et au fort Saint-Ange.

Le 20 septembre 1870, il sera à la Porte Pia, combattant avec 150 zouaves contre plus de 6,000 Piémontais.

Les obus ennemis pleuvent dans Rome et les balles sifflent près des braves guerriers du Pape, mais le jeune Parent combat avec un sang-froid surhumain, tandis que ses compagnons tombent près de lui, ou que son petit canon vole en miettes sous le coup d'un boulet ennemi. "Vive Pie IX! s'écrie le brave Parent, je mourrai pour lui". Mais Pie IX, sous la force, doit capituler. Le combat cesse; les vainqueurs ordonnent aux zouaves de rendre les armes. Le guerrier Parent, indigné, brise son fusil et son sabre avant de les remettre. La bataille finie, Parent vaincu, mais tout couvert de gloire, est fait prisonnier avec ses compagnons canadiens-français. Pendant plusieurs semaines ils seront détenus injustement à la prison de Livourne. Pendant que les prisonniers défilent dans les rues, les Livournois crient les injures les plus grossières et crachent même sur la glorieuse armée pontificale canadienne. Le jeune Parent en est justement indigné; il veut se venger, mais il comprend qu'il doit souffrir pour le Pape qu'il a si bien servi.

Telle est l'histoire admirable de ce vieillard que la paroisse de Saint-Jean-Baptiste vient de perdre ces jours derniers.

Des funérailles imposantes avaient lieu en cette paroisse jeudi dernier. Le cortège funèbre, précédé du drapeau de Carillon, porté par MM. X. Sarrazin et M. Barnabé, partit de la demeure du défunt pour se rendre à l'église paroissiale. Sur la bière recouverte du drapeau papal, on avait mis le sabre des zouaves.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé A. Brunet, vicaire à la cathédrale. Le service fut chanté par M. le Curé, assisté de MM. les abbés A. Laurin, curé de Letellier, et A. Brunet. M. l'abbé Sylvio Morin, de Gravelbourg, était présent au choeur.

La chorale de la paroisse, sous la direction de M. l'abbé M. Dugal, fit les frais du chant liturgique. Mlle Ermelle Carroll touchait l'orgue.

La quête fut faite par MM. Georges Guertin et Lucien Beaubien, M.L. Portait la croix, M. Aimé Parent, de Letellier. Les porteurs étaient: MM. A.-L. Beaubien, M.P., G. Guertin, A. Boiteau, G. Saint-Amant, M. Fillion, Edmond Desautels.

Le défunt était l'oncle du R. P. Parent, C.SS.R., du monastère de Sainte-Anne-des-Chênes.

M. Edmond Comeault, de Letellier, était en charge des funérailles.

Quatre Frères du Sacré-Coeur et 25 enfants périssent

SAINT-HYACINTHE — L'explosion d'une bouilloire à l'Ecole des Frères du Sacré-Coeur a causé l'incendie de l'école durant la nuit de lundi à mardi et la mort de quatre frères et d'au moins 25 enfants. Plusieurs enfants se sont tués en sautant des fenêtres du dortoir.

Au moment d'aller sous presse, les détails complets de ce sinistre ne sont pas encore connus.

Lettre pastorale sur le mariage chrétien

SASKATOON — Une lettre pastorale de Son Excellence Mgr Gerald Murray, rédemptoriste, évêque de Saskatoon, sur la dignité surnaturelle du mariage chrétien a été lue dans toutes les églises du diocèse.

"Une fois que le mariage a uni validement deux chrétiens — qui ont ensuite vécu ensemble comme homme et femme — aucune puissance sur terre ne peut séparer le lien qui les unit", affirme la lettre. Elle rappelle la fondation divine du mariage chrétien par le Christ, la rigoureuse obligation de sauvegarder sa sainteté et les lois que l'Eglise a décrétées à ce sujet.

QUEBEC — M. Jean-Louis Baribeau, maire de Sainte-Geneviève de Batiscan et préfet du comté de Champlain, est nommé au Conseil législatif en remplacement de feu Némèse Garneau.

Décédé



Sir George Perley,
l'un des chefs du parti conservateur, qui vient de mourir à l'âge de 80 ans.

POUR ÉCARTER LES OBSTACLES AU PROJET D'ASSISTANCE-CHÔMAGE

On a préparé à cet effet un amendement à la constitution qui sera soumis aux ministres provinciaux avant le 27 janvier.

OTTAWA — Un amendement à la Constitution a été préparé, faisant disparaître les obstacles à l'établissement d'un système national d'assurance-chômage. L'hon. M. King annonce que cet amendement sera soumis aux premiers ministres provinciaux, avant l'ouverture du Parlement, le 27 janvier.

Les provinces de Québec, de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick ont refusé d'approuver immédiatement la requête du premier ministre du Dominion et d'accepter le principe d'une modification à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, pour rendre possible l'assurance-chômage. Les autres provinces ont accepté. Les trois provinces en question ont demandé des renseignements supplémentaires sur ce qu'entend faire le gouvernement d'Ottawa. Cependant, les détails du projet du gouvernement ne seront connus que lorsque le Parlement sera en session. Ce sont les provinces, par l'entremise de leurs Parlements, qui devront prendre la décision.

L'attitude de Québec

Jusqu'à présent, l'attitude du gouvernement de Québec est la plus sérieuse. Le premier ministre de Québec a clairement laissé entendre que la province ne cédera aucun de ses droits, qu'elle ne modifiera pas son autonomie. La législation ouvrière est du domaine provincial, en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, et tout projet fédéral d'assurance-chômage exige que les provinces tranfèrent certains de leurs droits aux autorités fédérales.

L'Alberta demande aussi d'autres renseignements sur le projet du gouvernement qui ne pourront lui être fournis que pendant la session fédérale.

CRISE MINISTÉRIELLE EN FRANCE

Camille Chautemps démissionne. — Devant l'échec de Blum et de Bonnet, il forme un nouveau cabinet radical-socialiste.

PARIS — Le cabinet Chautemps (le 102e de la Troisième République) s'est effondré vendredi matin, par suite d'une rupture entre les principaux éléments du Front populaire: l'élément radical-socialiste et l'élément socialo-communiste.

La rupture s'est produite à la fin d'une longue séance de la Chambre des députés. M. Chautemps avait pressé la Chambre de se rallier pour protéger le franc et il avait posé la question de confiance. Les communistes lui ont demandé de les dégager de la solidarité du Front populaire. Cela indiquait qu'ils voulaient s'abstenir de voter sur la question de confiance. M. Chautemps leur a répondu qu'il leur rendait leur liberté. Les neuf membres socialistes du cabinet sont alors sortis, ont délibéré et ont décidé de quitter le cabinet.

Moins de six mois

Formé le 22 juin dernier, le cabinet Chautemps a donc duré un peu moins de six mois. Il avait, on le sait, succédé au premier cabinet front-populaire de la France. On se rappelle que ce premier cabinet front-populaire, le chef socialiste Blum l'avait organisé par suite des résultats des élections législatives du printemps de 1936. Il démissionna le 2 mai 1937. Sa démission eut pour cause immédiate l'attitude du Sénat devant un projet gouvernemental de pouvoirs extraordinaires en matière de finances.

M. Chautemps étant radical-socialiste, il avait formé un cabinet inclinant moins à gauche que celui de M. Blum.

Les causes profondes de sa chute sont très complexes. On peut sans doute donner une idée de leur complexité en rappelant que des différends ouvriers et un malaise financier sévissent en France depuis un certain temps.

A cause de la crise ministérielle, la Banque de France a ordonné à tous les établissements financiers du pays de suspendre leurs opérations de change. La Bourse toutefois a pu fonctionner.

M. Chautemps a décliné l'invitation d'entreprendre la formation d'un nouveau cabinet, de même que MM. Edouard Daladier et Albert Sarraut.

M. Georges Bonnet, l'ex-ministre des finances radical-socialiste et ancien ambassadeur de France aux Etats-Unis, a annoncé, samedi matin, au président Albert Lebrun qu'il avait échoué dans sa tentative de former un nouveau cabinet. Il a attribué son échec au refus de Léon Blum de lui accorder son appui et celui des socialistes dont il est le chef.

Mardi midi, M. Camille Chautemps annonçait la formation d'un cavinet composé exclusivement de radicaux-socialistes. Ce serait la fin du Front populaire.

UN DÉMENTI À CAMILLIEN HOUDE

Il n'existe pas de pacte secret, déclare le ministre de la défense et l'Angleterre ne nous a pas demandé d'envoyer des troupes en quelque pays que ce soit.

OTTAWA — Au cours d'une assemblée tenue dans le comté fédéral Saint-Henri, à l'occasion de l'élection complémentaire, M. Camillien Houde a prétendu qu'il y a à Ottawa un document secret, un rapport de l'organisation militaire anglaise, qui dit qu'au Canada on doit avoir un programme d'armements pour pouvoir envoyer cinq divisions militaires pour la défense de l'Empire.

M. Ian Mackenzie, ministre de la défense nationale, interrogé sur ce point; a déclaré: "Il n'y a pas l'ombre de fondement à une pareille déclaration et celle-ci n'est pas justifiée par le moindre fait.

"La situation du Canada quant à ses forces armées n'a pas changé depuis que j'ai exposé la situation à la Chambre des Communes, il y a onze mois. Je répète maintenant ce que j'ai dit alors: "Nous dans ce pays, dans ce Parlement, dans ce gouvernement, ne sommes aucunement concernés dans aucune politique d'agression. Nous sommes intéressés purement et simplement et entièrement dans la défense du Canada. Il n'y a rien dans les estimés pour une force expéditionnaire, mais seulement les prévisions pour la défense du Canada contre ceux qui pourraient nous attaquer ou violer notre neutralité. Je ne puis trop répéter que la défense de nos côtes et la sauvegarde de notre neutralité sont les principes cardinaux de la politique de défense du Dominion du Canada".

"Je ne puis déclarer trop fortement qu'il n'existe aucune telle chose qu'un "rapport secret" dont a parlé M. Houde, à Ottawa. Bien plus, le Canada n'a reçu des Etats-Unis aucune requête d'aucune sorte quant à l'envoi de troupes en aucun endroit".

Camillien Houde est battu dans Saint-Henri

MONTREAL — M. Camillien Houde a été battu lundi soir dans l'élection complémentaire de Saint-Henri. Joseph-A. Bonnier, libéral, l'a emporté par une majorité de 4,513 sur M. Houde, candidat indépendant, ancien maire de Montréal et ancien chef du parti conservateur dans le Québec. O.-L. Gingras, libéral indépendant, n'a recueilli que 325 voix, Bonnier 16,462 voix et Houde, 11,249.

ÉCHOS D'EUROPE

Le comte de Saint-Quentin ambassadeur aux Etats-Unis

PARIS — Le comte René Doynel de Saint-Quentin, ancien ambassadeur de France à Rome, a été nommé ambassadeur aux Etats-Unis.

Il succède à M. Georges Bonnet, qui fut rappelé à Paris l'été dernier pour devenir ministre des finances dans le cabinet Chautemps. Depuis lors, l'ambassade de Washington avait été laissée sous la direction de M. Jules Henry, chargé d'affaires. Le comte de Saint-Quentin, qui est âgé de 54 ans et fait partie du service diplomatique depuis 1907, fut nommé ambassadeur en Italie en septembre, 1936, mais n'occupa jamais ce poste, car la France ne voulait point l'accréditer auprès du "roi d'Italie et empereur d'Ethiopie".

M. Geo. Goyau devient secrétaire perpétuel

PARIS — C'est l'auteur d'un livre classique sur **Les origines religieuses du Canada** qui devient le secrétaire perpétuel de l'Académie française à la place de feu René Doumic.

L'Angleterre et la maîtrise de l'air

LONDRES — D'ici un an la Grande-Bretagne aurait une armée aérienne forte de 10,000 appareils, soit plus que Japon, Italie et Allemagne réunis.

De plus, le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour que toutes les fabriques puissent d'ici un an fabriquer des avions de bombardement et de chasse à un rythme jamais égalé jusqu'ici, même en temps de guerre.

Actuellement, l'Angleterre possède 1,560 avions de première ligne. A ce total il faut ajouter 190 appareils d'un modèle moins récent, qui peuvent encore être utiles.

Les Nazis libèrent 81 pasteurs protestants

BERLIN — Les Nazis ont libéré le reste des pasteurs protestants qui étaient emprisonnés pour s'être opposés au contrôle de l'Eglise par le gouvernement naziste. Seul le révérend Martin Niemoeller, pasteur de Dahlem, emprisonné, sans procès, le 1er juillet dernier, n'a pas obtenu sa libération.

81 pasteurs appartenant à douze cultes différents avaient été emprisonnés par les Nazis. La plupart ont été relâchés pendant les fêtes de Noël et du Jour de l'An, et les autres la semaine dernière, à l'exception du révérend Niemoeller.

Le Soviet suprême est en session

MOSCOU — Les députés se sont rassemblés au Kremlin, mercredi, pour l'ouverture du nouveau parlement rouge, le Soviet suprême. Ils sont au nombre de 1,143. Parmi eux, il y a 184 femmes. Elus le 12 décembre (dans quelques circonscriptions, la lutte électorale a été difficile: ce sont les deux circonscriptions où le nombre des candidats dépassait un), ils ont reçu, avant de partir de leurs circonscriptions pour le Kremlin, l'invitation de dire à M. Staline qu'ils considèrent comme "lois tous ses conseils, tous ses avis". On peut compter qu'ils le lui diront. Tous, lorsqu'ils étaient candidats, ils ont manifesté une fervente adhésion aux idées de M. Staline. Aucun sans doute ne déviera.

Moins de conversions en Angleterre

Le Catholic Directory (Annuaire catholique anglais pour 1938) vient de paraître et, comme de coutume, il donne les statistiques concernant la vie de l'Eglise en Angleterre et en pays de Galles.

On constate, tout d'abord, que, au cours de la dernière année, il n'y a eu que 10,617 conversions, contre 11,648. C'est donc une différence en moins de 1,031 convertis. Et déjà il y a deux ans, alors que précédemment le nombre des conversions n'avait fait qu'augmenter, ou avait conservé son niveau, on avait enregistré un premier déficit de 500 convertis.

A propos d'un conflit

Le manifeste du duc de Guise, bientôt suivi d'une déclaration du Comte de Paris, est venu rendre public le "divorce" entre l'Action Française et les Princes. Depuis plusieurs années déjà on savait que l'accord était loin d'être parfait entre les dirigeants du journal royaliste et les représentants de la Maison de France. La publication du "Courrier Royal" avait été le signe du désaveu de la doctrine et des procédés de l'Action Française. Aujourd'hui, les deux documents qui ont eu un énorme retentissement viennent accentuer encore les divergences et creuser davantage le fossé, en dépit des efforts des dirigeants de l'Action Française pour amortir le coup.

Dans les ETUDES, (1) le P. de la Brière montre à quel point les déclarations du duc de Guise et du comte de Paris apportent vérification et contre-épreuve à la condamnation de l'Action Française, en 1926 et 1927 par Pie XI. Les positions prises à cette époque demeurent exactement les mêmes aujourd'hui. "Toutefois, ajoute le P. de la Brière, il existe désormais un notable élément d'appréciation qui n'existait pas alors. Comme Pie XI l'avait répété à maintes reprises, et comme l'Episcopat français l'avait clairement exposé aux fidèles de notre pays dans une Pastorale collective du 9 mars 1937, la condamnation de l'Action Française, et particulièrement l'interdiction faite aux catholiques de lire et de propager le journal, tel qu'il est actuellement dirigé et rédigé, avaient pour motif l'influence intellectuelle et morale des chefs du mouvement, faisant courir à leurs adhérents, surtout aux plus jeunes, un danger d'ordre spirituel, notamment dans l'évaluation des rapports entre la morale et la politique. Les formules tranchantes et sommaires d'un nationalisme à base agnostique et païenne précisaient la nature doctrinale de ce péril".

Le manifeste du duc de Guise, et plus encore la déclaration du comte de Paris, que le P. de la Brière analyse en détail l'un et l'autre, apportent une critique doctrinale du nationalisme outrancier avec lequel l'Action Française tendait à confondre et à compromettre la cause monarchique. Le P. de la Brière montre la faiblesse des réponses de l'A.F. aux griefs formulés par les Princes et termine en signalant tout l'intérêt d'un ouvrage comme "Le Prolétariat" du Comte de Paris dont "les conceptions constructives sont voisines de celles du catholicisme social et des Semaines Sociales".

J. B.

(1) ETUDES, 15, rue Monsieur, Paris VII. No du 5 janvier 1938.

Château de Soestdyk, Hollande — On a porté à 75 le nombre des gardes qui entourent ce château, où la princesse Juliana attend la naissance d'un enfant. C'est qu'on a appris l'entrée dans les Pays-Bas de "dangereux anarchistes internationaux".

En route pour le Nord canadien



J. Kenneth Doutt (à gauche), 32 ans, ornithologiste, et Dr. Arthur C. Twomey, 29 ans, mammalogiste du Museum Carnegie de Pittsburg, viennent de partir pour l'île Belcher, partie reculée du Nord canadien. Ils passeront huit mois à y étudier la vie des plantes et des animaux.

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

I.—Lyon n'est plus ... (1792-1798); T. I. par le Président Edouard Herriot.

II.—Mervale, Roman, Prix Théophraste Renaudot, par Jean Rogissart.

III.—La Cour du Roi-Soleil, par F. Funck-Brentano.

Paris, 25 décembre 1937.

I.—Lyon n'est plus ... (1792-1798)

T. I. Jacobins et Modérés, par le président Edouard Herriot

"Lyon fit la guerre à la Liberté, décréta la Convention nationale le 18e jour du 1er mois de l'An III; Lyon n'est plus ...". C'est sous ce titre même que le Président Edouard Herriot publie aujourd'hui le premier volume d'un très important ouvrage où il met au point l'histoire révolutionnaire de la grande cité dont il est, comme on sait, depuis de longues années l'éminent administrateur.

Six années—1792-1798 — pendant lesquelles les événements se succèdent violents et rapides, exerçant sur ceux de Paris une influence considérable. L'heure cruciale en est marquée par l'insurrection du 29 mai 1793, qui se termine par la défaite des Jacobins et la mainmise de leurs adversaires sur l'Hôtel de Ville. Sans doute, la réaction lyonnaise n'est-elle pas la seule dont la province offre alors le spectacle. Autour de Lyon même, la Haute-Loire, la Lozière, l'Ardèche et l'Ain se dressent contre Paris, et, plus largement, Provence, Languedoc, Gascogne, Vendée, Bretagne, Normandie, les deux tiers des départements combattent la dictature de la Commune. Mais c'est l'insurrection de la grande ville qui est, après Paris, la seconde de France, qui détermine le brutal mouvement vers l'extrême-gauche auquel les troubles épars des provinces n'ont pas encore amené la Convention. La journée lyonnaise du 29 mai 1793 est une date dans l'histoire de la Révolution observée dans son évolution centrale. C'est à elle que répond, à Paris, celle du 2 juin. Le triomphe de la Commune parisienne sur les Modérés est la réplique des Jacobins. A dater de ce jour-là, les Girondins arrêtés, les sans-culottes de l'Evêché dictent leur volonté. La Commune est, en fait, maîtresse de la Convention et la Révolution est désormais lancée sur la voie de la violence et des sanglantes tragédies.

"Lyon n'est plus ..." La Convention ne tarde pas à donner à cet arrêt en éclair de couperet une implacable consécration. Après le terrible siège dirigé par Dubois-Crancé — qui devait plus tard, au lendemain du 18 brumaire, refuser de servir Bonaparte—,la ville, en grande partie détruite, est décimée sur l'ordre des Commissaires de la Convention, Collot-d'Herbois, Couthon et Fouché. Son nom même est rayé de la carte de la France. Lyon n'est plus que la **Commune affranchie** et, pour retrouver son antique prospérité, il lui faudra attendre les années de l'Empire où l'invention du métier à tisser par Jacquard assure à son industrie une extraordinaire expansion.

L'étude magistrale que nous offre le Président Edouard Herriot des événements qui ont dramatiquement secoué Lyon et sa région depuis l'avènement de la République, au 21 septembre 1792, jusqu'au 2 février 1798, dépasse donc de loin les limites d'un "épisode" révolutionnaire. Le lien est ici très étroit entre la réaction provinciale et l'évolution du pouvoir central. Michelet a, le premier, signalé l'importance de l'insurrection du 29 mai 1793 sur le mouvement général des idées et des faits révolutionnaires, mais, s'il évite les erreurs dans lesquelles tombe si souvent Lamartine dans son **Histoire des Girondins** en ce qui concerne la rébellion lyonnaise et ses suites, lui-même n'atteint pas — au chapitre de Robespierre par exemple — l'absolue vérité. Louis Blanc, qui, lui aussi, a discerné la valeur du rôle de Lyon dans l'histoire générale de la Révolution, n'est pas assez sévère dans l'examen des sources auxquelles il s'adresse, tout particulièrement lorsqu'il s'agit des Mémoires, si curieux, mais si sujets à caution, de l'étrange abbé Guillon de Montléon. Dans son **Histoire socialiste de la Convention**, Jaurès consacre son intérêt au problème social qui suscitait, en effet, à Lyon, un programme infiniment plus hardi que partout ailleurs.

C'est un tableau complet des faits dans leur complexité d'abord, puis dans leur liaison avec l'évolution révolutionnaire, que le Président Edouard Herriot nous présente ici, avec une "volonté de rigoureuse exactitude". Tâche immense que d'établir la vérité historique à travers l'océan de documents que renferment les Archives nationales, départementales et municipales, celles des Ministères de la Guerre et des Affaires étrangères, les Dépôts de la Seine et de la Préfecture de police, les collections privées, les Archives, encore, du **Record Office** à Londres et celles de Genève. Cette richesse même rend plus difficile, par ailleurs, le choix d'une méthode d'exposition. Le Président Herriot a voulu s'en tenir à la chronologie et il nous en dit les raisons: "En isolant chacune des parties de ce tout formidable, on obtient de meilleurs résultats du point de vue de l'art. Mais il faut se résigner à considérer la Révolution comme un ensemble touffu où les éléments divers réagissent l'un sur l'autre: histoire politique, histoire religieuse, histoire extérieure. Les conflits de personnes aggravent et accélèrent les conflits d'idées. Tout se tient ... Non seulement les événements décisifs n'apparaissent pas avec leur caractère au moment même où ils se produisent, ainsi qu'un grand monument ne se révèle pas pour qui se tient à son pied (c'est une loi de toute l'histoire: dans le fatras du présent, l'avenir seul choisit). Le décret du 21 mars 1793 sur les Comités, la Constitution de 1791 elle-même enferment les germes cachés d'où surgiront les plus violents conflits. A cette époque, aussi bien que dans le temps présent, les faits économiques finissent par enserrer les faits politiques; ils les limitent, ils les contraignent. Les grands événements eux-mêmes ont souvent des causes en apparence insignifiantes."

Méthode longue, mais sûre, qui oblige à la patience et à la minutie, mais qui, seule, en revanche, conduit à la vérité. C'est elle qui vient projeter enfin ici un faisceau de lumière dans les ténèbres des intrigues hébertistes, dantonistes et robespierristes, préciser le rôle du Club des Cordeliers et de celui des Jacobins, faire le point de l'état de la France au lendemain de l'arrestation des Girondins qui met en si grave péril l'unité nationale, analyser la crise dénouée au 10 thermidor par l'exécution de Robespierre, expliquer à l'heure du Directoire ce désarroi du pays d'où surgira Bonaparte.

Un grand livre d'histoire par un grand historien, qu'animent la passion de l'exactitude, sa piété, nous dit-il en un émouvant avant-propos, pour le passé de Lyon et l'horreur de la guerre civile que cet ouvrage, de sa première ligne à la dernière, enseignera.

II.—Mervale. Roman

Prix Théophraste Renaudot, par Jean ROGISSART.

Mis à part le livre de M. Charles Plisnier, vainqueur du "Goncourt", le roman paysan aura été le grand triomphateur des Prix littéraires de 1937. A Mme Raymonde Vincent, auteur de **Campagne**, le Prix Femina; à M. Romain Roussel et à sa **Vallée sans printemps**, le Prix Interallié; à M. Jean Rogissart, enfin, le Prix Théophraste Renaudot, décerné en marge du Prix Goncourt et à la même heure par un jury de journalistes parisiens.

A M. Jean Rogissart advient donc, et dans des conditions identiques, le même bonheur que jadis à M. Jean Pérochon; comme l'auteur de Nène, l'auteur de **Mervale** est instituteur dans un petit village—en pays d'Ardennes — et comme **Nène**, avant de recevoir la couronne, son roman n'avait encore paru que dans une revue régionaliste. Son succès au "Théophraste Renaudot" lui vaut, bien entendu, aujourd'hui la consécration du livre et sa qualité lui vaudra une autre faveur, plus large, celle du grand public.

L'oeuvre est, en effet, des plus remarquables, d'une intrigue très simple, mais toujours pathétique, puisqu'il s'agit ici du sort d'une petite fille sans père ni mère connus, en butte aux insultes des villageois qui ont pour ce genre de disgrâce l'esprit étroit et le coeur dur. L'adolescence de Mourette continuera son enfance désolée et, née sous le signe du Malheur, la jeune fille, venue à Paris, connaîtra par la faute d'une heure un second abandon. C'est d'un brave homme, à la minute du désespoir, au seuil du suicide, que viendra le salut.

Mervale ne vaut pas seulement par l'émotion poignante qui sourd du récit d'un destin si longtemps cruel, mais aussi par la lumière des quelques figures qui posent sur Mourette des regards humains: une tendre institutrice, aux heures maudites de l'enfance, un bon curé de campagne qui sait l'art d'endormir les peines, le vannier au "grand coeur" qui donne son nom à la fille et à l'enfant. Autour du drame, M. Jean Rogissart évoque avec un talent très personnel, avec une poésie toute de fraîcheur et de sincérité, tableaux de nature et scènes de village.

III.—La Cour du Roi-Soleil

Collection Lenôtre, par Fr. FUNCK-BRENTANO, de l'Institut.

Venant heureusement continuer la longue série de **La Petite Histoire** dans laquelle G. Lenôtre, aux dernières années de sa vie laborieuse, avait réuni tant de silhouettes, de croquis, d'images du temps des Rois, de la Révolution et de l'Empire, la nouvelle Collection qui paraît "sous son signe", **Collection Lenôtre**, nous a donné, l'an dernier, un remarquable Louis-Philippe intime, le **Roi bourgeois**, de M. Jules Bertaut. Aujourd'hui l'éminent historien de la monarchie française qu'est M. Fr. Funck-Brentano publie **La Cour du Roi-Soleil**.

Pour peindre ce tableau si précis et si intensément vivant de la Cour de Louis XIV, M. Funck-Brentano pouvait d'abord puiser à loisir à deux sources d'une "merveilleuse abondance": les **Mémoires** de Saint-Simon et la correspondance de cette intarissable épistolière que fut la belle-soeur du Roi, Madame Palatine. Si la véridicité du terrible duc a pu paraître à certains discutable, s'il est certain que sa susceptibilité ombrageuse, ses rancunes et ses haines, qui sont ardentes et tenaces, doivent, ici et là, mettre le chercheur en garde, il n'en reste pas moins que c'est toujours à lui, "le plus grand peintre de son siècle", comme l'a dit Sainte-Beuve, et à son "analyse pénétrante" qu'il faut se reporter pour évoquer une image sensible de Louis XIV et de son entourage.

Les lettres de la Palatine offrent, de leur côté, ce très grand intérêt d'avoir été écrites au lendemain même des événements qu'elle raconte. Elles sont encore toutes chaudes des impressions vécues; elles ont une couleur, un accent extraordinaires. Madame a l'oeil impitoyable et la dent dure. Et son franc parler ne s'attarde point à mâcher les mots. Mais, ici encore, il est bon de demeurer sur ses gardes. Rapporte-t-elle des faits dont elle a été le témoin direct, des propos qu'elle a de ses oreilles entendus? Alors il faut la croire sur parole. Mais elle est femme. Elle raffole comme pas une des potins et des ragots. Il y a de la concierge dans cette princesse et tous les commérages la trouvent épanouie, à commencer par les plus surprenants et les plus pittoresques. Au besoin sa verve endiablée ne se fait pas faute d'y ajouter.

Par bonheur, à l'égard de ces deux sources capitales, le contrôle est des plus aisés. Simple question de chronologie: à l'heure où la Palatine bombarde de lettres ses parents d'Allemagne, Saint-Simon ne s'est pas encore attelé à la rédaction de ses **Mémoires**, et lorsqu'il prend la plume, la correspondance de Madame n'a pas encore été publiée. Or, sans qu'il ait pu y avoir communication entre les deux narrateurs, leurs témoignages sur les mêmes faits sont, à quelques minces détails près, presque toujours concordants.

Il est, par ailleurs, d'autres sources qui offrent de belles richesses à M. Funk-Brentano: les Souvenirs et les Relations des personnages de marque en visite à cette Cour de France qui — c'est l'ambassadeur de l'Electeur de Brandebourg, Ezéchiel Spanheim, qui parle ici — sert d'instruction et de modèle aux Cours étrangères; le représentant du duc de Savoie, marquis de Saint-Maurice, l'"orateur" du Sénat vénitien, Benjamin Priolo, les deux abbé italiens, Sébastien Locatelli et Primi Visconti, la duchesse d'Osnabrück. Et par chance, ici encore, leurs témoignages viennent compléter les récits des observateurs français, ceux-ci donnant surtout leur attention aux événements sensationnels sans se soucier des petits faits quotidiens, ceux-là, tout au contraire, notant avec une curiosité particulière les moeurs et usages de la Cour, le train coutumier de sa vie.

C'est précisément cette série de tableaux composant l'univers étincelant au centre duquel rayonne Louis XIV que M. Funk-Brentano a voulu ressusciter sous nos yeux: la Cour royale dans ses différents séjours, au Louvre, à Fontainebleau, à Trianon, à Versailles, à Marly, en campagne au temps des guerres de Hollande et de Flandre; la "journée" du Roi; le peuple des courtisans; les aspects somptueux de la vie d'alors ... et les autres, aux contrastes si souvent stupéfiants.

L'art de M. Funck-Brentano trouve une fois de plus une très brillante réussite dans ce livre d'une lecture continûment attachante et où petits faits, détails inédits et anecdotes sont, à chaque page, révélateurs de vérités profondes sur les grandeurs et les faiblesses de la Cour de Louis XIV.

Armand RIO.

Livres à signaler:

Marcel Brion, Laurent le Magnifique. — Marthe Oulié, Jean Charcot. — Maurice Leenhardt, Gens de la Grande Terre (Nouvelle-Calédonie). Collection **L'Espèce humaine**. Illustré. — Dans la Collection des "Oeuvres Illustrées", de Pierre Loti, Ramuntcho. Illustrations en couleurs de Pierre Brissaud.

LA POMPADOUR ET LE CANADA

Dans un article paru dans le "Temps" du 16 décembre, M. Pierre Mille rapportait comme suit un entretien qu'il avait eu avec le correspondant de la "Presse" à Paris:

Il y a quelque temps, le distingué correspondant à Paris du journal "La Presse" de Montréal (Canada), M. Pierre Lefort, vint me prendre une interview. Comme il arrive presque toujours, ce fut lui qui m'apprit quelque chose.

... Il m'apprit que, si les Canadiens français sont restés de très fervents catholiques, ils gardent une dent, une très grosse dent, contre notre ancienne monarchie, contre Louis XV, et contre Mme de Pompadour, qu'ils nomment "la femme Poisson" et qualifient de "gourgandine", instigatrice "de trahison et de lâcheté". Voltaire fut aussi de l'affaire, comme chacun sait. Tous ensemble, ainsi que les Encyclopédistes et les gens de lettres, livrèrent le Canada à l'Angleterre, ce que les Canadiens français ne leur pardonneront jamais!

Ce que je répondis à M. Pierre Lefort est trop connu des historiens français pour que je cherche même à le résumer ... La perte du Canada devint fatale dès 1713, par la cession de l'Acadie par Louis XV — on peut dire qu'il le lâcha pour garder Lille! —et par la ruine de notre marine de guerre. Quant à l'abandon du reste du Canada, en 1763, une des causes, résultant des défaites de "la guerre de Sept ans", fut que Louis XV redoutait beaucoup que l'Angleterre ne réclamât la cession de Saint-Domingue. Or Saint-Domingue était une colonie extrêmement opulente, enrichie par la culture de la canne à sucre, et — conséquence alors inévitable — de la traite des nègres. Il est même permis de soupçonner que le commerce du "bois d'ébène" fut un des motifs de l'attitude de Voltaire: car le généreux défenseur de Calas avait des intérêts dans une compagnie qui importait des esclaves à Saint-Domingue! Et ce commerce faisait la fortune des armateurs et navigateurs de Nantes et de Dunkerque.

Il y eut aussi — alors pour l'Angleterre—une autre raison pour que celle-ci préférât le pauvre Canada à la riche Saint-Domingue: ce fut l'insistance des colons anglo-saxons de l'Amérique du Nord — les futurs Etats-Unis — qui trouvaient les entreprises des Franco-Canadiens extrêmement gênantes. En somme, Saint-Domingue eut en France des défenseurs à la cour et au cabinet; le Canada n'en eut pas. Quant à "la femme Poisson", elle n'y fut pour rien, sinon qu'elle "voyait" des gens de Saint-Domingue, et personne du Canada(...).

• • •

A quoi un autre collaborateur du "Temps", M. Jean Lefranc, répond comme suit:

Pierre Mille nous confiait avant-hier que les Canadiens français "gardent une dent, une très grosse dent", contre notre ancienne monarchie, contre Louis XV et contre Mme de Pompadour, qu'ils nomment "la femme Poisson" et qualifient de "gourgandine", instigatrice de "trahison et de lâcheté". Tous ensemble, avec Voltaire, "les Encyclopédistes et les gens de lettres, livrèrent le Canada à l'Angleterre, ce que les Canadiens français ne leur pardonneront jamais".

De nouvelles pièces viennent toujours grossir le dossier de ce vieux procès, et Pierre Mille emploie lui-même sa sérénité "historique" à mettre un peu d'ordre dans le fatras. Qu'il veuille bien accueillir le papier jauni que je lui apporte à mon tour, et le classer à sa place. Sur le rôle de la "femme Poisson" en l'affaire canadienne, j'ai eu à citer le témoignage de mon héros dans **Bougainville et ses compagnons**. Si l'on dit que Mme de Pompadour se mêlait de ce qui ne regardait point une "gourgandine", on satisfait aux exigences de la dignité vertueuse; mais si l'on fait de la favorite intrigante une "anticanadienne", peut-être commet-on une injustice. Je ne plaide pas (l'accusée a, de notre temps, été défendue par plusieurs avocats érudits); je communique un texte.

Bougainville était l'aide de camp de Montcalm, envoyé de Paris dans ce Canada que Vaudreuil gouvernait. Le "parti" de Vaudreuil intriguait contre le "parti" de Montcalm, qui ne recevait pas les coups sans les rendre, et les échos de ces divisions se répercutaient dans la presse française de l'époque. La **Gazette de France** vante la politique de Vaudreuil: le **Mercure** et le **Journal de Verdun** louangent Montcalm. Et, pendant cette période, on se bat entre Montréal et Québec contre les Anglais — dont quelques-uns, comme le brigadier George Townshend, neveu de Walpole et filleul de George 1er, tenaient la guerre d'Amérique pour une entreprise ennuyeuse et vaine. Les "quelques arpents de neige" n'étaient pas seulement voltariens.

Bougainville avait un oncle, M. d'Arboulin, bourgeois de Paris, que la Pompadour traitait familièrement de "Boubou", et qui passait pour rapporter les bruits de la ville à Louis XV. Les affaires de la France allant fort mal au Canada, le neveu de "Boubou" est envoyé à la cour pour en obtenir aide et subsides. C'est en cette circonstance qu'il voit Berryer, ministre de la marine: "Ce ministre, a-t-il écrit, aimait les paraboles et me dit fort pertinemment qu'on ne cherchait point à sauver les écuries quand le feu était à la maison". Bougainville n'a pas reproduit lui-même la riposte que la chronique d'alors lui prêta: "On ne dira pas du moins, monsieur, que vous parlez comme un cheval." Mais "la gourgandine" donna son appui à Bougainville: "Mme de Pompadour me marqua les plus grandes bontés, et, comme elle était alors premier ministre, je travaillais souvent avec elle sur l'objet de ma mission". Il avait un plan politique (retenir les Anglais au Canada pour les empêcher de nous nuire en d'autres colonies françaises) et un plan militaire qui, celui-ci, réclamait de nouvelles dépenses. Mme de Pompadour offrit deux millions de sa cassette. Bougainville ne put trouver ce qui manquait; on lui accorda seulement quelques centaines de soldats et des munitions.

Un historien canadien, l'abbé Casgrain, a jugé sévèrement, et même condamné, Montcalm et Bougainville. Un de nos "américanistes" consciencieux, M. de Kérallain, mort il y a peu d'années, a condamné la sévérité de l'abbé Casgrain. L'Europe fut la rivale du Canada français dans les préoccupations de Paris: voilà de quoi apaiser l'ardeur des controversistes. Mais Mme de Pompadour, ce fut bien, en effet, "la femme Poisson" et qui commit de grands péchés, est probablement innocente du crime "canadien" dont Voltaire, "les Encyclopédistes et les gens de lettres" se firent les complices.

Jean LEFRANC.

Désertions en Espagne blanche

GIBRALTAR — La défaite de Téruel aurait eu de très mauvais effets en Espagne blanche et les désertions se multiplieraient. De petites bandes de soldats blancs viendraient se réfugier en territoire anglais à Gibraltar et dans la cité internationale de Tanger au Maroc pour passer de là en territoire rouge.

VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 19 JANVIER 1938 — NUMERO 37

LA LIBERTÉ

POUR VITALITE
Bière
GOLD SEAL
DREWRYS REGINA LTD.
REGINA - SASK.

La Succession du Sénateur Bénard

Au lendemain de la disparition si brusque du regretté sénateur Bénard, se pose la question de son successeur: c'est la loi inéluctable de la politique.

Ce que nous avons à dire à ce sujet est très simple et ne comporte pas de longs développements. Il ne sera pas nécessaire, non plus, d'élever la voix outre mesure pour revendiquer un droit que personne encore, à notre connaissance, ne nous a contesté. Mais comme il ne doit exister aucun doute sur le sentiment des Franco-Manitobains à propos de cette nomination, notre devoir est de parler.

Le siège vacant a toujours été occupé par un catholique de langue française. Depuis soixante-six ans, — depuis l'entrée du Manitoba dans la Confédération, — c'est une tradition ininterrompue, du sénateur Girard jusqu'au sénateur Bénard, en passant par les sénateurs Bernier, Chevrier et Larivière.

On sait que le principe de la représentation équitable des divers groupes nationaux et surtout des minorités a dicté cette sage politique dont il n'y a pas lieu de se répartir. Nulle province peut-être n'a plus de raison que la nôtre de défendre ce privilège. A l'origine, elle fut dotée, tout comme la province de Québec, d'un Conseil législatif dont le rôle était surtout de protéger les droits de la minorité. Cette Haute-Chambre provinciale fut abolie en 1876, par raison d'économie, mais sur la promesse formelle que la minorité n'aurait pas à en souffrir.

Inutile de rappeler ce qu'il advint de cette promesse et des conséquences de sa violation, — conséquences qui pèsent encore lourdement sur les épaules des catholiques manitobains. Protecteur naturel des minorités, le gouvernement d'Ottawa se doit de ne pas oublier cette circonstance spéciale et de maintenir une tradition qui a pour elle, outre une durée très respectable, les meilleurs principes de sagesse gouvernementale.

Les hasards de la politique ont voulu que sur les cinq sénateurs canadiens-français du Manitoba, quatre nous aient été donnés par des cabinets conservateurs. Celui que nous dûmes à sir Wilfrid Laurier en 1909, le sénateur Noé Chevrier, n'eut même qu'une brève carrière de moins de trois ans. Le parti libéral, qui n'a pas de raison de se montrer moins généreux et moins sympathique à l'égard de l'élément français, va sans doute être heureux de l'occasion qui lui est offerte de nous donner pleine et rapide satisfaction. Aussi est-ce en toute confiance que nous attendons la nouvelle de la nomination très prochaine du nouveau sénateur franco-manitobain.

D. F.

Pour un monument à La Vérendrye

Nous sommes entrés depuis trois semaines dans l'année qui doit voir la commémoration du deuxième centenaire de l'arrivée de La Vérendrye au coeur de l'Ouest. Dans certains milieux où le culte du passé demeure toujours vivace, on se préoccupe de donner à ces fêtes tout l'éclat que mérite un tel événement historique et d'en tirer les hautes leçons qu'il comporte. Espérons que l'on ne tardera pas à faire connaître l'ampleur et le caractère que l'on entend donner à la célébration.

Il y a un point qui demeure particulièrement critique à mesure que le temps marche et que l'on approche de la date où le programme devra être arrêté définitivement: c'est le projet d'un monument au Découvreur, dont on rêve depuis tant d'années sans qu'il soit possible de le faire aboutir.

Nos lecteurs se souviennent peut-être qu'il y a deux ans, nous avions fait écho à l'excellente idée d'un rédacteur de la *Free Press* demandant qu'à l'occasion du bi-centenaire, on s'occupe d'aménager d'une façon convenable le confluent de l'Assiniboine et de la rivière Rouge. Il suggérait d'y construire une terrasse plantée d'arbres et ornée d'une statue qui servirait à perpétuer la mémoire du grand La Vérendrye. Ce lieu historique est actuellement dans un état d'abandon qui ne fait guère honneur à la capitale du Manitoba.

Ce projet si intéressant ne paraît pas avoir ému les pouvoirs publics. Il est trop tard maintenant pour espérer le voir aboutir à temps. Mais à son défaut, un autre moins ambitieux atteindrait peut-être le même but. Si l'année du bi-centenaire s'écoule sans qu'un monument soit élevé au Découvreur de l'Ouest, nous aurons perdu la plus belle occasion de le faire. Il n'y aura plus guère de raison d'en parler d'ici un autre siècle.

Un point sur lequel tout le monde semble d'accord, c'est l'anomalie d'une telle négligence à l'égard d'une si noble figure de notre histoire et le discrédit qui en résulte pour le Manitoba. Tout récemment encore nous relevions cette note dans la *Tribune*, l'autre quotidien de Winnipeg. En conclusion d'une série d'articles d'impressions de voyage à travers les Provinces Maritimes, notre confrère A.-V. Thomas se demandait pourquoi, à l'exemple de nos concitoyens de l'Est, nous ne savons pas exploiter pour les fins touristiques notre extraordinaire héritage historique. Nous avons fait quelque chose dans ce sens, mais si peu! Pourquoi surtout, écrit-il, "n'avons-nous pas depuis longtemps érigé un monument à cet intrépide explorateur, le premier blanc à contempler la rivière Rouge?"

Sans doute, il y a bien au palais législatif, encastrée dans l'un des escaliers, une statue de La Vérendrye faisant vis-à-vis à celle de Selkirk; mais quelle hérésie d'avoir placé à la façade de l'est l'image de celui dont le rêve de toute la vie fut la recherche de la "Mer de l'Ouest?" De plus, comme le remarque M. Thomas, il n'y a rien pour indiquer quels personnages ces pierres représentent, quels sont leurs titres aux hommages de la postérité.

Notre confrère ajoute fort judicieusement: "Winnipeg a honoré comme il convient ses combattants de la guerre par des monuments placés à des endroits bien en vue. En dehors de ces monuments, nous avons vraiment fait peu de chose. Une belle statue de La Vérendrye et naturellement une aussi belle de lord Selkirk auraient dû être érigées depuis longtemps et sur les plus beaux emplacements que nous pouvions trouver."

M. Thomas note encore avec agacement que ni John Sigurdsson (patriote islandais), ni Georges-Etienne Cartier, ni Robert Burns, dont les bustes ou les statues ornent les alentours du palais législatif, n'ont jamais vu la rivière Rouge, alors que "nous n'avons pas élevé de monument à La Vérendrye et à lord Selkirk qui, tous deux, sont venus ici dans des circonstances si dramatiques et si historiques."

Il n'y a plus de temps à perdre, si nous voulons que les fêtes du bi-centenaire de la découverte comblent une lacune universellement déplorée et laissent un souvenir durable du grand événement à commémorer. Depuis vingt-cinq ans déjà, des fonds ont été recueillis en vue d'un monument à La Vérendrye. Le projet d'alors, interrompu par la guerre, entraînait des dépenses auxquelles on ne peut songer aujourd'hui; mais cela nous dispense-t-il de faire quelque chose en rapport avec nos moyens?

Quant au choix de l'emplacement, s'il est impossible d'utiliser la rive gauche de la rivière Rouge et le lieu même du fort Rouge, il y a la rive droite qui convient aussi parfaitement. La ville de Saint-Boniface aménage en ce moment un parc spacieux près de l'hôpital, à proximité de la rivière Rouge, face à l'embouchure de l'Assiniboine. Pourrait-on trouver un endroit plus propice pour une statue de La Vérendrye, découvreur de l'Ouest canadien?

Donatien FREMONT.

CHEZ LES COMMISSAIRES D'ECOLE DE LANGUE FRANCAISE

(Suite de la première page)

Une leçon de tous les jours

Ces faits et quelques autres montrent bien que depuis un siècle, nos devanciers au pays avaient conscience de leur existence comme groupe distinct et réussissaient à faire reconnaître leurs droits. C'est un tel état de choses qui a préparé le mouvement national de 1870. Il y a là pour nous une leçon qui doit se répéter tous les jours.

En terminant, M. l'abbé d'Eschambault mentionne le groupe de 80 jeunes gens et jeunes filles réunis à Saint-Norbert pour les cours agricoles et les cours d'économie domestique, que des représentants du gouvernement proclamaient le plus beau groupe de ce genre à travers le Manitoba. Ce n'est pas sans efforts que ces cours pour les nôtres ont été obtenus, mais il ne faut pas considérer anormal d'être traités un peu différemment des autres.

L'orateur évoque aussi le groupe des étudiants de l'Université de Montréal venus récemment à Winnipeg qui a été le point d'attraction du congrès. Alors que les autres avaient des opinions flottantes et contradictoires, eux présentaient un front unique et homogène, une seule âme nationale. Par leur conviction, leur assurance et leur bel entrain, ils ont réussi à faire admettre par ce congrès d'étudiants le principe du bilinguisme intégral pour toutes les provinces du Canada.

Hon. Sauveur Marcoux

L'hon. Sauveur Marcoux est, on le sait, un ancien président de l'Association des Commissaires. Il n'a pas manqué une de ses conventions depuis quinze ans et, même n'étant plus commissaire, il y est encore venu cette année par la force de l'habitude... M. le ministre remercie les commissaires de leur travail admirable et a plaisir à constater la coopération qui existe dans les districts scolaires.

On se plaint parfois, dit-il, de la lenteur de l'Association d'Education à régler certains problèmes qui lui sont soumis. Il faut bien se rappeler que l'Association n'a pas de pouvoir exécutif en matière scolaire; elle doit s'aboucher avec les autorités compétentes, discuter et négocier un compromis, toutes choses qui demandent du temps et de la patience. Le gouvernement lui-même reconnaît que le travail de notre Association s'accomplit en vue des meilleurs intérêts de la province; aussi est-il toujours plus sage de s'adresser à elle dans toutes les difficultés qui se présentent.

En terminant, l'orateur insiste sur l'importance de la compétence des instituteurs et sur l'orientation professionnelle des élèves.

M. J.-A. Marion avec sa connaissance approfondie de la loi scolaire, répond aux questions déposées par écrit par les délégués.

L'achat chez nous

M. Henri d'Eschambault, l'un des présidents du Comité de Propagande commerciale, — affilié aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface et de Winnipeg — donne une excellente causerie sur l'esprit de solidarité qui nous fait un devoir d'encourager les nôtres en affaires dans toute la mesure du possible. Nous avons subi un recul sensible dans le domaine économique, du fait de la crise et d'autres causes. L'achat chez nous peut seul arriver à rétablir notre situation. Si nous voulions nous en donner la peine et utiliser pleinement notre pouvoir d'achat de 45 à 50,000 personnes, nul doute que nous en retirerions un grand bénéfice. Pourquoi ne pas écrire en français, pourquoi ne pas demander des employés de langue française dans les magasins? Les Anglais reconnaissent qu'il est parfaitement logique pour des Canadiens français d'encourager des Canadiens français. Si nous étions fidèles à remplir ce devoir, il serait alors plus facile de placer un plus grand nombre des nôtres dans le commerce.

Le journal français

Après avoir dit un mot des Caisses populaires, qui commencent à s'implanter chez nous, M. d'Eschambault continue: Nous avons parmi nous un journal hebdomadaire qui pénètre dans tous les milieux canadiens-français, où il propage des idées saines. Comprenons-nous bien que ce journal existe pour nous? Sommes-nous prêts à le soutenir et à l'encourager? Nous demandons-nous parfois comment il arrive à se maintenir? Songeons-nous à lui obtenir des annonces pour l'aider à vivre? Il y a dans nos divers centres des agents d'automobiles qui font d'excellentes affaires et reçoivent des félicitations de leur bureau-chef: c'est le moment pour eux de demander des annonces dans le journal français. A qui vont les commandes d'impressions de nos nombreuses commissions scolaires? Pourquoi pas à l'imprimerie du journal français qui travaille depuis vingt-cinq ans pour la survivance du groupe franco-manitobain?

La "Liberté", ajoute l'orateur, est essentiellement nécessaire à nos besoins et, si nous le voulons, elle saura prospérer.

M. d'Eschambault parle de l'"Indicateur", contenant la liste des professionnels, hommes d'affaires, marchands, artisans et employés de St-Boniface et de Winnipeg, paru l'été dernier. C'est un début modeste que l'on entend poursuivre, de manière à englober tous les commerçants, professionnels et hommes d'affaires canadiens-français de la province.

En prêchant l'achat chez nous et l'encouragement aux nôtres, le Comité de Propagande n'entend pas favoriser une simple exploitation du patriotisme. Il va sans dire que nos marchands et hommes d'affaires, pour mériter la clientèle de leurs compatriotes, doivent être en mesure de fournir ce qu'il y a de mieux à des prix raisonnables.

Elections

Les élections pour le renouvellement de l'exécutif de l'Association des Commissaires donnent le résultat suivant:

Président: Jean Martin, Saint-Claude.

1er vice-président: Siméon Marion, Saint-Jean-Baptiste.

2e vice-président: Laurent Chabot, Saint-Eustache.

Conseillers: Louis Arbez, Saint-Claude; Arthur Bouvier, San Clara; Arthur Poirier, Mariapolis; Emile Guyot, Fannystelle, Pierre Rioux, Sainte-Geneviève.

Le président réélu, M. Jean Martin, exprime sa gratitude de l'honneur qui lui est fait. Il remercie également les délégués d'être venus nombreux et d'avoir porté un grand intérêt au travail de la convention.

M. Siméon Marion, premier vice-président, adresse ses félicitations à l'Association d'Education pour l'oeuvre qu'elle accomplit dans nos districts ruraux. Exprimant les regrets de tous à l'occasion de la mort du sénateur Aimé Bénard, il propose que l'Association des Commissaires d'école canadiens-français du Manitoba fasse connaître au gouvernement d'Ottawa son désir que le siège du sénateur Bénard passe à un autre Canadien français. L'assemblée a ratifié ce voeu à l'unanimité.

Liste des délégués

Voici la liste des délégués présents à la convention, par paroisse et par district scolaire:

Saint-Boniface — D. S. de Saint-Boniface, MM. Marion, A. Bernier, Mondor, Pambrun.

Sainte-Anne — D. S. de l'Eglise, MM. F. Tougas, A. Dubois, J.-R. Bonin; D. S. Centre, M. Alex. Bériault; D. S. Saint-Raymond, M. Nap. Dufresne.

Saint-Jean-Baptiste — D. S. du Village, M. Donat Dupas; D. S. Nord, MM. Alex. Baril, Alphonse Sabourin; D. S. Est, M. Adrien Bouchard; D. S. du Lac, M. Joseph Lauzé; D. S. Fillion, M. Ulric Marion; D. S. Youville, M. Siméon Marion.

Letellier — D. S. des Deux Pointes M. Euclide Boiteau; D. S. de Saint-Pie, M. Joseph Jutras.

Saint-Joseph — D. S. du Village, M. Alphonse Marion; D. S. Taché, M. Alfred Sarrasin.

Elie — D. S. du Village, MM. Aimé Bouchard, G. Bernardin.

Saint-Claude — D. S. du Village, MM. Jean Martin, Louis Arbez; D. S. Barron, M. Louis Le Floch; D. S. Parthenay, M. Edmond Jacques; D. S. Saint-Benoit, M. Léandre Boille; D. S. Louvain, M. L. Bonnefoy.

Fannystelle — D. S. du Village, MM. Emile Guyot, Eug. Painchaud; D. S. Castagnier, M. Ben. Arnal.

Mariapolis — D. S. du Village, MM. Art. Poirier, A. Lussier; D. S. Pike Lake, M. François Lecocq.

Somerset — D. S. Richard, M. Exide Landry.

Haywood — D. S. Dandurand, Mlle J. Dheilly; D. S. Seaforth, M. A. Balez.

La Broquerie — D. S. Saint-Joachim, MM. N. Gagnon, L.-J. Granger; D. S. Saint-Roch, M. F. Perrière; D. S. Saint-Alexandre, M. N. Fournier;

Saint-Léon — D. S. du Village, M. Xavier Rondeau; D. S. Cléophas, Mme Vermeire.

Aubigny — D. S. Provencher, M. J.-P. Berthelette; D. S. Bourret, M. Ernest Saint-Onge.

Saint-Adolphe — D. S. Dubuc, MM. Ed. Brodeur, Eug. Landry.

Saint-Lazare — D. S. Decorby, MM. Rosario Huberdeau, O. Cadieux.

San Clara — D. S. Walker, M. Arthur Bouvier.

Saint-Pierre — D. S. Centre, MM. J. Desharnais, Théo. Turenne; D. S. Sud, M. Jos. Larivière; D. S. Sainte-Geneviève, M. Pierre Rioux.

N.-D. de Lourdes — D. S. St-Louis, M. Arthur Bergeron; D. S. du Village, M. Pierre Charrière; D. S. Lee, M. J. Le Gourriérec; D. S. Carnot, M. Louis Durand.

Otterburne — D. S. du Village, M. A. Genest; D. S. Saint-Viateur, M. Jos. Laroche.

Sainte-Elisabeth — D. S. Saint-Martin, M. Amédée Collette; D. S. Lévis, M. Antoine Lussier.

Saint-Labre — D. S. Grenier, M. Albert Pujo.

Swan Lake — D. S. Saint-Gérard, M. Raymond De Roo.

Saint-Alphonse — D. S. du Village, M. Emile Roeland.

Ile-de-Chênes — D. S. Coquart, M. R. Duntaine; D. S. Ile-de-Chênes, M. H. Trudeau.

Saint-François-Xavier — D. S. Centre, M. Arthur Lamothe.

Saint-Eustache — D. S. du Village, MM. Amédée Beaudin, Isidore Moreau; D. S. Chabot, M. Laurent Chabot; D. S. Baie Saint-Paul, M. Raoul Allard.

Sainte-Agathe — D. S. du Village, MM. Théo. Joyal, S. Beaudoin, Adolphe Lemoine.

La Salle — D. S. Saint-Hyacinthe, M. J.-T. Gouin; D. S. Beaudry, M. A. Rochon; D. S. Barkham, Mme M.-A. Lemaire.

Laurier — D. S. du Village, M. Léon Saquet.

Lorette — D. S. Est, M. Alex. Laurin; D. S. Ouest, M. Ovila Bissonnette.

Saint-Laurent — D. S. du Village, M. E.-A. Heyser.

Saint-Malo — D. S. Iberville, M. I. Forest; D. S. La Rochelle, M. A. Breton; D. S. Dufrost, M. Arthur Rivard.

Ephémérides de l'Ouest

23 janvier 1870

Le Dr John Schultz, chef du "parti canadien", que Riel a fait arrêter, s'échappe de sa prison durant la nuit.

24 janvier 1885

Achèvement de la ligne télégraphique du Pacifique Canadien de l'Atlantique au Pacifique.

26 janvier 1975

Ambroise Lépine, condamné à mort pour la part prise à l'exécution de Thomas Scott, voit sa peine commuée en deux ans de prison.

26 janvier 1875

Lord Carnavon, secrétaire d'Etat pour les colonies, approuve la commutation de la sentence de Lépine.

28 janvier 1881

Sir John Macdonald présente à la Chambre des Communes le projet de loi incorporant le Compagnie de Chemin de fer du Pacifique Canadien.

29 janvier 1895

Le Conseil privé de Londres renverse le jugement de la Cour Suprême du Canada qui s'est prononcée contre le droit d'appel au gouvernement fédéral des catholiques manitobains lésés dans leurs droits scolaires. Il déclare que la minorité a des griefs très réels que le Parlement du Canada est tenu de faire disparaître, si la législature du Manitoba refuse de lui rendre justice.

Pour le film français aux Etats-Unis

NEW-YORK — Le président du Deuxième Congrès de la Langue française, Mgr Camille Roy, a témoigné un vif intérêt au mouvement qui est devenu depuis la Société des Amis de la Langue française. Il vient d'adresser au président de la société, qui est en même temps président de la Saint-Jean-Baptiste de New-York, une lettre où il félicite les gens de New-York des efforts qu'ils font pour réaliser l'un des voeux du congrès: nous défendre par le cinéma français contre les méfaits du cinéma destructeur de la vie française.

Le but principal de l'organisation a été, depuis son origine, l'introduction du film français dans les Etats de New-York et de la Nouvelle-Angleterre. On voulait, par le film, apporter aux Franco-Américains un peu de cette langue, qui fut celle de leurs ancêtres et qui est la leur, faire croître en eux un amour plus ardent des choses françaises. L'organisation voit maintenant son oeuvre s'élargir dans des proportions inattendues.

Elections générales en Irlande du Nord

BELFAST — Le premier ministre vicomte Craigavon annonce que la dissolution des Communes de l'Irlande du Nord se fera le 20 de ce mois et que l'élection générale aura lieu le 9 février. Il déclare que la question de la réunion du Nord au Sud motive cette consultation prématurée.

Il y a lieu de penser que le premier ministre Eamonn de Valera soulèvera cette question au cours d'entretiens qu'il aura avec des politiques de la Grande-Bretagne, à Londres.

Il est temps, explique en somme lord Craigavon, que se dissipe tout doute sur la position de l'Ulster. L'occasion se présente de permettre au peuple de se prononcer sur la question. Je sais ce qu'il répondra.

Alliance Française

Problèmes et tendances de la jeunesse d'aujourd'hui

Assistance nombreuse et distinguée, lundi soir, à l'hôtel Fort Garry, pour entendre Mlle Suzanne de Dietrich, qui parlait sous les auspices de l'Alliance Française. M. le professeur Meredith Jones présidait. La conférencière a été présentée par M. Henri Bougearel, consul de France.

C'est un grand nom d'Alsace, dit-il, que celui des Dietrich. N'est-ce pas chez l'un d'eux, maire de Strasbourg, que Rouget de l'Isle exécuta pour la première fois le fameux chant qui devait s'appeler plus tard la Marseillaise? De père en fils, les Dietrich représentent une dynastie de banquiers et d'hommes d'affaires. Pendant la révolution, durant tout le XIXe siècle et jusqu'en 1914, ils furent les banquiers des Bourbons.

Par ses longs et fréquents voyages autour du monde qui l'ont conduite jusqu'en Amérique du Sud, aux Indes et en Chine, Mlle de Dietrich a pu se documenter à fond sur la situation morale de la femme, sur la question religieuse et celle de l'éducation; elle s'est fait connaître depuis longtemps par son intelligence, son érudition, son idéal élevé, son désir de se pencher sur la misère humaine pour essayer d'y porter remède. A l'Université de Lauzanne, à la Société des Nations, au comité mondial de la "Young Women Christian Association" et à celui des Etudiants Chrétiens, dont elle est la secrétaire, elle exerce une influence très bienfaisante; elle a aussi joué un rôle éminent lors de la fondation du Foyer international des Etudiants à Paris.

Annonçant le sujet que va traiter la conférencière: "Problèmes et tendances de la jeunesse d'aujourd'hui", M. Bougearel exprime l'opinion que le conflit actuel se compare aux grands conflits qui ont toujours plus ou moins existé: matérialisme contre spiritualisme, chrétienté contre paganisme, principe dit d'autorité contre principe dit de liberté, dictature contre démocratie.

Mlle Suzanne de Dietrich est un orateur précis, claire, sobre, d'une conviction communicative et d'une personnalité attachante. En parlant de la jeunesse avec laquelle elle se trouve en contact depuis vingt ans, qui a ses défauts mais qu'elle aime, on la sentait toute pénétrée d'un sujet qui est l'oeuvre de sa vie.

Ce qui la frappe dans les courants divers qui agitent le monde, c'est, malgré des divergences profondes, certains courants spirituels communs. La jeunesse inconsciente, isolée, ne s'en rend pas compte, mais les mêmes élans, les mêmes mouvements, les mêmes révoltes la travaillent d'un bout de l'univers à l'autre. En littérature, dans les arts, dans le monde religieux, on note un certain magnétisme qui agit avec une étrange simultanéité. C'est une sorte de contagion spirituelle qui s'empare d'un monde unifié.

Pour étudier de plus près la jeunesse contemporaine, Mlle de Dietrich distingue deux périodes: de 1918 à 1930 et de 1930 à nos jours. Bien que cette division soit quelque peu artificielle, chacune des deux périodes a cependant ses traits bien caractéristiques.

Aussitôt après la grande guerre, on note une révolte des jeunes contre la guerre elle-même que la génération ancienne n'a pas pu empêcher. On veut à tout prix éviter le retour d'un autre cataclysme. On éprouve aussi un besoin irrésistible d'expansion, de liberté romantique. En Allemagne, se dessine un mouvement de retour à la nature. Les Français se tiennent un peu à part et reviennent à leur vieil individualisme. En littérature, c'est la recherche inquiète de formules nouvelles.

La crise économique apporte un brusque changement. La question du pain, l'angoisse du lendemain prime tout. Il en résulte une dépression psychologique, une inquiétude générale qui préparent les grands mouvements de masses. Cet état se caractérise par l'insécurité matérielle, — doublée d'une insécurité spirituelle sous-jacente, — l'instabilité, la tension. C'est une réaction violente contre l'idéalisme et l'individualisme. La jeunesse d'aujourd'hui est avant tout réaliste; elle regarde les faits en face; elle est sceptique quant aux motifs qu'on lui propose; elle essaie de voir clair, de ne pas se laisser duper par des formules.

Cette jeunesse aspire à quelque chose de nouveau. C'est ce qui explique comment des millions parmi elle se sont jetés dans le communisme, le fascisme, le national-socialisme. Un certain nombre de facteurs ont contribué à la popularité de ces mouvements. A la jeunesse sans travail, les nouveaux régimes promettaient du pain et la suppression du chômage. Ils y ont réussi dans certains cas, en sacrifiant les vieilles générations. A cette jeunesse sans but, ils ont également redonné le goût de la vie, aussi nécessaire que le pain, en l'associant à une grande oeuvre de reconstruction sociale, en lui donnant l'illusion que c'est elle qui conduit. Cette même jeunesse, lasse du rationalisme du XIXe siècle, était en grande partie détachée des pratiques religieuses. Quand on n'a plus de foi, on éprouve le besoin de s'en créer une. Le communisme, le fascisme et le national-socialisme sont des pseudo-religions, qui demandent l'orientation de tout l'être vers un but donné. Ce sont des mystiques attrayantes et dangereuses, très différentes des autres systèmes politiques. Elles font le procès de la démocratie, exigent des chefs, une doctrine, éveillent le culte du moi et le désir de se consacrer à quelque chose plus grand que soi.

Cette mentalité de jeunes, heureux d'avoir une grande cause à défendre, Mlle de Dietrich l'a notée jusque chez les Chinois et chez les catholiques intégralistes brésiliens (anti-communistes).

Si l'on remarque tant de jeunes dans les partis extrémistes, c'est parce qu'ils y trouvent un programme précis, qui satisfait leur besoin d'agir et de travailler pour une cause.

A côté de cette jeunesse travaillée par les idéologies nouvelles, il existe une jeunesse chrétienne, catholique et protestante, de plus en plus active. Elle a plusieurs des caractéristiques de l'autre, et en particulier son réalisme, elle est forte, virile dans son attitude et d'un loyalisme supérieur. La conférencière rend hommage à la jeunesse chrétienne allemande, catholique et protestante. Ce sont les Eglises seules qui défendent en ce moment la personne humaine au pays de Hitler. Cette lutte contre la dictature a une portée mondiale.

Et la jeunesse française, où est-elle dans le grand combat qui se livre? Elle se trouve naturellement entraînée à droite et à gauche. Ce qui la caractérise dans l'ensemble, c'est le bon sens, l'esprit de solidarité et de responsabilité collective, le respect des droits de la personne, auquel le Français tient par-dessus tout, — côté par lequel il se rapproche de l'Anglo-Saxon. La jeunesse française d'aujourd'hui est plus forte, plus virile qu'avant 1914. Dans les milieux catholiques on remarque une floraison extraordinaire de jeunes écrivains, un mouvement social très actif, une recrudescence de la foi qui se trouve aussi chez les protestants.

Mlle de Dietrich a compris qu'à l'étranger on regarde l'Europe avec inquiétude, en se demandant quel sera le sort de cette civilisation malade. Mais il ne faut désespérer de rien. La jeune Europe qui pense et souffre est plus consciente de la valeur qu'elle représente. La lutte engagée est avant tout une lutte spirituelle et l'on peut tout attendre des valeurs spirituelles qui ont pris un sens nouveau. Aussi, en dépit de l'horizon sombre, ce n'est pas un message d'angoisse que la conférencière nous apporte de la part de la jeunesse. De grandes crises se préparent peut-être, mais elle a la conviction que les valeurs spirituelles sauront en triompher. Notre civilisation profondément matérialiste s'effondre parce qu'il lui a manqué la hiérarchie des valeurs, le courage de bâtir non sur l'argent, mais sur le roc de la justice et de la charité. Leçon dure et cruelle. De la jeunesse croyante et virile viendra le salut.

Plusieurs questions ont été posées par des membres de l'auditoire, ce qui a permis à la distinguée conférencière de préciser plusieurs points de son intéressant exposé.

M. le professeur Jones a remercié Mlle de Dietrich dont la brillante causerie fera époque dans les annales de l'Alliance Française.

Au commencement de la soirée, Mme Agnès Kelsey a chanté avec grâce le "Mariage des Roses", "Papillons blancs" et le "Vieux Manoir".

Les missionnaires Oblats de Marie-Immaculée

La Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée compte actuellement (8 décembre 1937) y compris les novices, sans compter les aspirants ou élèves: 5,462 membres; 5,043 profès, dont 2,582 Pères dans le ministère; 143 Père scolastiques, 1,211 Frères scolastiques, 1,107 Frères convers; 419 Novices, dont 296 Novices scolastiques, 123 Novices convers; 2,251 Aspirants, dont 100 Postulants convers, 2,151 Junioristes dans nos écoles apostoliques.

Les dignitaires

1 Cardinal: S. E. le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec; 3 évêques résidentiels: S. E. Mgr Guyomard (Jaffna), S. E. Mgr Rhéaume (Haileybury); S. E. Mgr Guy Gravelbourg); 13 évêques titulaires (Vicaires Apostoliques et Coadjuteurs); 2 Préfets apostoliques: Pilcomayo, Paraguay; Ipamu, Congo Belge.

Saint-Boniface

A l'Archevêché

Cette semaine a lieu la journée sacerdotale. La conférence du matin sera donnée par Son Excellence Mgr Yelle. Comme de coutume, cette conférence sera suivie de l'heure d'adoration à la sacristie de la cathédrale. Dans l'après-midi, M. l'abbé Caron, curé de Saint-Jean-Baptiste, donnera une causerie sur le prochain Synode diocésain et M. l'abbé Barclay, vicaire de Sainte-Agathe, parlera des mouvements spécialisés.

A la Cathédrale

Lundi de cette semaine a eu lieu une assemblée générale des membres du Comité de la décoration de la cathédrale. On y a soumis le rapport de ce comité, ainsi que le rapport financier de l'entreprise. Le Comité a fait de l'excellente besogne et si la cathédrale est décorée nous le lui devons. Il serait même question que le Comité continuât son travail si fructueux et s'occupât d'autres besoins de la cathédrale, comme d'un autel, etc.

Nos sincères félicitations à ce Comité pour sa bonne besogne.

Société Saint-Jean-Baptiste

L'assemblée annuelle et l'élection des officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface auront lieu à deux heures de l'après-midi, à l'école Provencher, le dimanche 30 janvier.

A l'hôtel de ville

L'étude d'un rapport du comité de législation concernant divers amendements qui seraient apportés à la charte pour la qualification à l'échevinage a donné lieu à une longue discussion au conseil. Les amendements ayant été acceptés, ordre a été donné à l'avocat de la ville de les préparer pour leur présentation prochaine à la législature.

* * *

Le rapport annuel du département des incendies montre que pour 1937 il y eut une perte approximative par le feu de $13,900 contre $7,590 en 1936; en 1937 les pompiers ont répondu à 309 appels contre 355 en 1936. Ces pertes sont classées les plus basses des villes de même population.

* * *

Pour la première fois, la ville a reçu un montant d'argent comme ministre provincial des Téléphones, un chèque de $132 a été reçu. Comme l'explique l'Hon. W. J. Major, ministre provnicial des Téléphones, ce montant couvre tout ce que peut donner son département à la ville; il provient des surplus annuels à diviser entre les différentes municipalités.

* * *

Le conseil a nommé Paul-Emile Bérubé à la position occupée par M. Paul Dupas au bureau du département des travaux publics. Depuis 18 ans, M. Dupas était à l'emploi de la ville où il a donné un service très apprécié. Ayant accepté la position de secrétaire-trésorier de la municipalité de La Broquerie, il a dû démissionner. M. Bérubé n'est pas un étranger à l'hôtel-de-ville, ayant siégé dans le passé comme échevin.

Cercle Sainte-Elisabeth

L'hiver n'est pas fini, nos protégés ont besoin de vêtements et de couvertures et nous avons grand besoin d'argent pour leur en procurer. Les dames qui ont cette oeuvre à coeur n'ont d'autres moyens à leur disposition que les parties de cartes. Aussi ont-elles décidé d'en donner une mardi prochain, le 25 courant, à la sacristie d'en bas de la cathédrale, à 8 h. 30 précises, et elles promettent une soirée plus intéressante que d'habitude. Nous comptons comme toujours sur la sympathique générosité de nos amis que nous espérons voir venir nombreux.

A. G.-RAYMOND,
secrétaire.

Le centenaire La Vérendrye

Comme on le sait, il y a deux cents ans cette année — au mois de septembre — que La Vérendrye atteignit l'endroit où l'Assiniboine se jette dans la Rouge. On ne peut laisser passer ce centenaire sans célébrer d'une manière propice la mémoire de notre découvreur. A cet effet, la Société Historique convoquera sous peu une grande assemblée où des représentants de nos sociétés nationales ainsi que des corps publics seront convoqués. On y choisira un Comité général qui nommera des comités particuliers afin de s'occuper immédiatement du programme de ces fêtes.

Il est question d'élever un monument à La Vérendrye. On se souviendra que ce projet a été souvent caressé et qu'on a dû le remettre. Quelle meilleure occasion que cet anniversaire! Il est aussi question de défilés historiques, etc. Il faudra tous s'unir afin de donner à ces fêtes un cachet véritablement national.

Canadiens de Naissance

ASSEMBLEE LA VERENDRYE

Le 11 janvier a eu lieu à notre salle, 137, avenue Provencher, la réinstallation de 14 nouveaux membres et l'initiation de 5 nouveaux membres, tous gens d'affaires et décidés à défendre notre cause nationale.

Sous la présidence de M. Joseph Plante, accompagné des membres du Conseil National. Discours très important pour les Canadiens, surtout la question d'un drapeau purement canadien.

Prochaine initiation le 8 février.

Canadiens, si vous voulez avoir un drapeau purement canadien, aidez-nous.

Auguste PICHETTE.

Organisation des Jeunes Gens

Dimanche dernier, à l'école Provencher, a eu lieu une assemblée en vue de l'organisation des jeunes gens de la paroisse. Son Excellence Mgr Yelle a envoyé une lettre aux jeunes leur demandant de s'organiser au plus tôt. Plusieurs questions intéressantes ont été discutées et on a envisagé plusieurs propositions. Quelques aînés étaient présents, tels MM. Marion, Arthur et Joseph Vermander, G. Chavanne, etc., qui ont donné d'excellents conseils à leurs jeunes amis. La question sera de nouveau considérée dimanche prochain, à deux heures, au même endroit. Tous les jeunes qui s'intéressent à cette question sont priés de se rendre dimanche prochain vers deux heures à l'Académie Provencher.

Soirée récréative à l'A.C.J.F.

Dimanche, le 16 janvier, commença une série de soirées récréatives mensuelles, organisée par la jeunesse féminine de l'Action Catholique. On affirme souvent que tout ce qui commence bien se termine bien; espérons qu'il en sera ainsi pour nos soirées.

Le mauvais temps nous avait fait craindre une assistance peu nombreuse, mais plus de cent jeunes filles répondirent à notre invitation et ne le regrettèrent pas, nous a-t-on laissé entendre.

Au dehors tout était couvert d'un manteau de neige qui s'épaississait rapidement. Mais la salle de l'Institut Provencher avait revêtu un aspect printanier; ça et là de petits vases coquets, de jolies fleurs, des lumières, des statuettes s'harmonisaient pour donner à la réunion le charme délicieux d'une soirée intime.

Parmi nos distingués invités se trouvaient notre aumônier, M. l'abbé L. Blais, Mme Smith, Mlle B. Marion, Mlle T. Rhéaume, MM. N. Fournier, J. Senez et J. Mondor.

La soirée commença vers 8 h. 15, par une partie de "Court Whist". Après la distribution des nombreux prix, les petites de l'Institut Collégial Saint-Joseph jouèrent une petite pièce: "Au Temps de la Gavotte". Vraiment nous ignorions que parmi les toutes jeunes pouvaient se découvrir de tels talents. Un chaleureux merci aux religieuses et aux actrices. Tous ont bien joui de votre comédie, chères petites, et ont exprimé le désir de vous entendre de nouveau dans un avenir le plus rapproché possible.

Deuxième numéro au programme: "A la queue-leu-leu", jeu tout à fait original et plein d'entrain!

Puis suivirent des chants canadiens, sans lesquels toute soirée canadienne semble être incomplète. M. N. Fournier, notre nouveau maître de chant, et notre accompagnatrice, Mlle A.-M. Cusson, surent y mettre de la vie.

Après le goûter, notre aumônier adressa un mot à l'assemblée. Il remercia les jeunes filles qui s'étaient rendues à la soirée, ainsi que les jeunes actrices et les religieuses.

Pendant la soirée, j'ai entendu plusieurs conversations qui roulaient sur le même sujet: Nos amis seront-ils invités à notre prochaine réunion?

Nous devons un cordial merci à tous ceux qui nous ont aidées à organiser notre soirée, surtout Mlle B. Bélanger qui en avait la direction générale et qui n'a rien épargné pour que l'on s'amuse bien et que l'on ne manque pas d'entrain.

UNE DU COMITE.

Funérailles de Soeur M.-Pierre de la Croix

Le service funèbre de Sr M. Pierre de la Croix a eu lieu à 9 h., jeudi, le 13 janvier, dans la chapelle de l'Académie Ste-Marie à Winnipeg, et de là sa dépouille mortelle fut transportée au cimetière de la cathédrale de Saint-Boniface pour l'inhumation.

La messe a été chantée par M. l'abbé W. G. Moore, curé de l'Immaculée-Conception, assisté du R. P. J. S. Holland, S.J., recteur du Collège St-Paul, et de M. l'abbé J. MacIsaac, chapelain de l'Académie Ste-Marie. Son Exc. Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg, donna l'absoute. Etaient présents au sanctuaire: Mgr M. Kessler, P.D., V.G. de Winnipeg; Mgr W. Jubinville, P.D., V.G., curé de Saint-Boniface; le R. P. E. Lamontagne, O.M.I., provincial des Oblats; M. l'abbé J.-E. Cahill, D. D., curé de la cathédrale Sainte-Marie de Winnipeg; le R. P. A.-J. Primeau, S.J., curé de St-Ignace; le R. P. M. Dussault, O.M.I., supérieur du Juniorat de St-Boniface; le R. D. Jubinville, O.M.I., curé du Sacré-Coeur; les RR. PP. C. E. Comeau, O.M.I., et I. Desautels, O.M.I., M. l'abbé E.-B. Rocan, curé de Ste-Agathe; M. l'abbé F.-X. MacAulay, curé de Ste-Anne de Winnipeg; M. l'abbé R. Brodeur, curé de Holy Cross, Norwood; le R. P. M. Beaupré, S.J., M. l'abbé J. Bertrand, curé de St-Lazare; M. l'abbé K. Macdonnell; M. l'abbé L. Senez, curé de Somerset; M. l'abbé A. Fortin, aumônier de l'hôpital de St-Boniface, et M. l'abbé A. Décosse, aumônier de l'Hospice Taché.

Les porteurs étaient MM: V. Walsh, A. Walters, M. J. Barry, de l'Immaculée-Conception de Winnipeg, et MM. S. Dussault, N. Senez et H. Deschambault, de St-Boniface.

Les enfants de choeur étaient: Lucien et Roméo Gosselin, neveux de la défunte; et quatre élèves de l'école de l'Immaculée-Conception de Winnipeg.

Témoignage d'appréciation

Toutes les personnes qui ont connu Soeur M. Pierre de la Croix rendent témoignage de sa grande bonté de coeur et de sa charité inlassable pendant les trente et une années qu'elle consacra à l'enseignement.

C'est en octobre dans la pleine activité de son zèle, que la maladie qui ne pardonne pas vint se saisir de sa victime pour la conduire à la tombe en quelques mois.

Dans toutes les maisons de sa communauté où elle a passé, elle a laissé l'empreinte la plus favorable par son dévouement habile et constant, de même que par ses vertus religieuses qui la rendaient chère à tous.

A ses parents éplorés, nous offrons nos plus vives sympathies.

Aux Raquetteurs

La Convention Internationale des Raquetteurs aura lieu, cette année, à Montréal, du 26 au 30 janvier. Plusieurs clubs de l'Ouest et des Etats-Unis seront représentés à cette réunion importante.

Déjà plusieurs membres de Saint-Boniface et de Winnipeg ont donné leur nom pour joindre le groupe, qui s'embarquera le 25 janvier au soir. Un programme des plus intéressants a été élaboré et nul doute que nos voyageurs de l'Ouest seront reçus à bras ouverts.

Pour plus amples détails adressez-vous à Roland Couture, 186, avenue Provencher, Saint-Boniface.

Nouvel établissement à Saint-Boniface

On nous annonce que M. William Ducharme, barbier bien connu de Saint-Boniface, vient de faire l'acquisition du magasin d'un M. Tartar, 151, avenue Provencher. Le propriétaire du magasin a dû fermer boutique et M. Ducharme a acheté l'ancien magasin qu'il va remodeler et convertir en salon de coiffure.

M. Ducharme est avantageusement connu de Saint-Boniface, où il exerce son métier depuis bien des années. Nous nous réjouissons de voir un des nôtres acheter une propriété située dans un endroit aussi important. M. Ducharme aurait annoncé à ses amis qu'il avait l'intention de dépenser plusieurs centaines de dollars à embellir son établissement, à le moderniser en harmonie avec les nouvelles maisons Giguère et Préfontaine, situées tout près. Nous avons assez peu souvent l'occasion de nous réjouir de pareils progrès parmi les nôtres, qu'il convient de les signaler quand ils se présentent.

Décès de Mme Hercule Therrien

Le 12 janvier, à l'hôpital Saint-Roch, est décédée, à l'âge de 83 ans, Mme H. Therrien, de Brandon.

Mme Therrien demeurait dans l'Ouest depuis 50 ans. Elle habita d'abord à Wolseley, Sask., en 1885, et plus tard alla demeurer à Brandon.

Lui survivent, deux filles: Mme L. O'Connor, Régina, et Mme A.-M. Gallacher, Saint-Boniface; trois fils: E. Therrien, R. Therrien, de Winnipeg, et E. Therrien, de London; deux soeurs dans la province de Québec.

Le service et la sépulture ont eu lieu à Brandon.

PETITES NOTES

M. Armand Pambrun, 432, rue Langevin, annonce les fiançailles de sa fille, Anne-Marie, avec M. Antonio Leclerc, fils de M. et Mme J.-B.-O. Leclerc. Le mariage aura lieu le 29 janvier, à 9 heures, à la cathédrale de Saint-Boniface.

Le Cours d'Enseignement Ménager au Couvent de Saint-Norbert

"Ma fille en saura toujours assez pour tenir une maison!" Ce n'est pas ce qu'ont pensé les bonnes mamans des 40 jeunes filles qui suivent avec entrain le Cours d'enseignement ménager qui se donne dans notre cher Alma Mater!

Il faut les voir à l'oeuvre ces diligentes abeilles pour juger qu'elles ne sont pas venues ici pour jouer et passer le temps. De 9 h. du matin à 9 h. du soir elles sont sur pieds, remplissant un programme varié, intéressant et surtout utile. Cours pratiques et théoriques de cuisine, de couture, d'économie domestique, d'hygiène, cours de sociologie, d'apologétique, de liturgie et d'histoire du Manitoba.

Des conférences leur sont aussi données sur les premiers soins à donner aux malades, la bienséance, l'aviculture, l'horticulture, la laiterie et les arts en général; des conférences de Saint-Norbert et d'ailleurs traitant divers problèmes locaux et artistiques: Elles suivent ces différents cours avec diligence et application.

Puisse leur zèle ne pas se ralentir et puissent-elles surtout tirer un grand profit de ces précieuses leçons qui leur sont données avec tant de zèle et de bienveillance!

Mais, savez-vous ce qui nous frappe le plus chez nos jeunes filles?... Elles sont de vraies Canadiennes françaises, elles parlent le français continuellement—belle leçon de patriotisme que nous voulons imiter, nous, la gent écolière, à qui nos maîtresses reprochent si souvent de mêler les deux langues!

Nous imiterons leur esprit de travail et de générosité: plusieurs s'imposent de lourds sacrifices pour faire tout le travail qui leur est assigné; mais, elles ne craignent pas la peine... C'est le moyen de réussir.

Nous vous félicitons sincèrement, Mesdemoiselles, et nous prions pour que le bon Maître vous bénisse et vous donne plein succès.

Les élèves du Cours Supérieur,
par Amandine FIOLA.

Chansons populaires du vieux Québec

Ouvrage de Marius BARBEAU

La chanson populaire était jadis aussi familière aux habitants de Québec que le pain quotidien. Elle accompagnait voyageurs, explorateurs, coureurs des bois et canotiers dans leurs expéditions à travers le continent. C'est à la cadence des chansons d'aviron que les rivières de l'Ouest portèrent les premiers découvreurs blancs, et que les échos de l'Ottawa et du haut Saint-Laurent, au passage des bûcherons et des forestiers, souvent se réveillèrent. Des airs innombrables rythmaient le labeur des femmes et des hommes. Hommes et femmes, enfants et vieillards, amoureux, mères, artisans, bûcherons et buveurs, tous fredonnaient à l'envi les refrains populaires. Dans ce temps-là, chez-nous, on aimait la musique plus qu'on ne l'aime aujourd'hui!

C'est précisément ces refrains que Marius Barbeau commente avec la perspicacité et l'originalité qu'on lui connaît dans ses **Chansons populaires du vieux Québec**. Cette plaquette de luxe qui contient une vingtaine de chansons populaires annotées et commentées est magnifiquement illustrée de dessins d'Arthur Lismer, représentant chanteuses et chantres canadiens bien connus tels Madame Jean-Baptiste Leblond, Philéas Bédard, Vincent Ferrier de Repentigny et autres interprètes des chansons de notre terroir. L'ouvrage contient aussi en appendice une riche bibliographie des chansons populaires au Canada.

L'ouvrage de Barbeau "**Chansons populaires du vieux Québec**" est en vente au bureau du **Directeur des Editions, ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, Ont.**, au prix de 25 sous l'exemplaire.

Le Fort Beauséjour

OTTAWA — Au nombre des principaux lieux historiques du Nouveau-Brunswick se trouve l'emplacement du fort Beauséjour, situé sur les étroites collines entre les rivières Aulac et Missahuash qui dominent le bassin de Cumberland, le bras méridional de la baie de Chignectou. Les Français avaient construit le fort sous l'administration de la Jonquière, gouverneur du Canada, de 1751 à 1755, comme ouvrage de défense contre le fort Lawrence qui se dressait sur une hauteur parallèle, à environ un mille et demi au sud-est.

Attaqué avant son achèvement, le fort Beauséjour tomba en 1755, après un court siège, entre les mains des Anglais commandés par le colonel Robert Monckton, qui lui donna le nom de fort Cumberland.

Après la prise du fort, les vainqueurs fortifièrent les ouvrages défensifs, par la construction d'un terrassement avancé et d'une poudrière en pierre. Au cours de la Révolution américaine, le fort repoussa une attaque des troupes du colonel Jonathan Eddy. Le fort subit des réparations au cours de la guerre de 1812-1814, mais on en retira la garnison par la suite et on le laissa tomber en ruines.

En 1926, l'emplacement, soit une superficie de cinquante-neuf acres, a été constitué en parc historique et national et il relève maintenant du Service des parcs nationaux, division des parcs, terres et forêts du ministère des Mines et des Ressources. On a effectué des travaux considérables de restauration et, par l'érection de monuments commémoratifs appropriés on a commémoré les faits historiques importants qui se rapportent au fort. Le terrassement pentagonal primitif est encore en assez bon état et l'on a partiellement restauré l'un des anciens abris à l'épreuve des bombes.

On a construit un musée près de l'entrée du fort en 1935. Maintenant ouvert au public, le musée contient plusieurs pièces intéressantes relatives à la région historique de l'isthme de Chignectou et des environs, et datant surtout de la période d'hostilités entre les Anglais et les Français, au milieu du dix-huitième siècle, et de la guerre de la Révolution américaine.

GENEVE — La crise ministérielle en France a forcé le conseil de la Société des Nations à retarder de neuf jours l'assemblée qu'elle devait tenir lundi.

CITÉ DE SAINT-BONIFACE

Des demandes seront reçues par le soussigné, jusqu'à 5 h. du soir, le vendredi 21 janvier 1938, pour la position d'Enquêteur bilingue dans le département de l'Assistance Publique de la Cité.

Chaque candidat devra posséder une connaissance adéquate du français et de l'anglais; on devra mentionner son âge, sa nationalité et l'expérience acquise, et dans le cas de gens mariés, citer le nombre d'enfants.

Salaire initial: $80.00 pour le premier mois, $90.00 par mois pour les mois subséquents, si les services sont satisfaisants.

Les demandes devront être écrites à la main et un témoignage, au moins, devra accompagner chacune d'elle.

Pour plus amples détails, s'adresser au Surintendant du département de l'Assistance Publique à l'Hôtel de Ville.

Par ordre,
E. A. POULAIN, Greffier-Trésorier.

Saint-Boniface, Man.,
Le 17 Janvier 1938.

Jeunesse Catholique

J.A.C. — J.E.C. — J.I.C. — J.O.C.

Scoutisme, Guidisme et Action Catholique

Le Scoutisme (ou le Guidisme) est-il de l'Action catholique?

La réponse est affirmative, certaine, et le doute soulevé par cette question vient de ce qu'on n'a pas saisi la nature essentielle de l'Action catholique ou qu'on ne connait pas le Scoutisme.

Pour prouver que le Scoutisme est de l'Action catholique, il faut:

I. Etablir le caractère propre de l'Action catholique.
II. Dire comment le Scoutisme le réalise.

— I —

Avoir une organisation d'Action catholique, cela veut dire: être organisé pour christianiser son milieu, sous la dépendance de l'autorité ecclésiastique.

On s'organise pour s'amuser, par exemple: les communistes sont organisés pour amener les peuples à penser, à agir comme eux... Nous, nous devons être organisés pour CHRISTIANISER notre MILIEU.

Qu'est-ce à dire: christianiser? C'est amener les autres, ceux et celles avec qui nous vivons, à penser, à agir comme le Christ pensait, comme le Christ agissait.

Cela suppose qu'on sait bien ce que le Christ pensait, comment Il agissait. Il faut donc être chrétien dans tous les détails de sa vie. Un chrétien qui n'a que le titre, mais ne pense pas, ne vit pas selon les exigences de l'Evangile, ne peut pas, par son influence, christianiser son milieu.

Aussi, toute organisation, pour christianiser, comporte nécessairement deux éléments: a) former de vrais chrétiens... b) orienter ces vrais chrétiens vers la christianisation...

Toute organisation qui aide à la formation ou au maintien de l'esprit chrétien constitue une bonne oeuvre. Seules les organisations qui considèrent cette formation de leurs membres comme un moyen de conquérir au christianisme le milieu où ils vivent, peuvent être dites d'Action catholique.

— II —

Etablissons maintenant que le Scoutisme n'est pas seulement une organisation capable de former des chrétiens, mais qui tend à former des christianisants ou apôtres.

A. Le Scoutisme peut former des chrétiens.

Le Scoutisme est à base de religion. "La religion doit pénétrer toutes les activités d'un Scout."

Rien n'est plus chrétien. Saint Paul disait: "Quoi que vous fassiez, que vous mangiez ou que vous buviez, faites tout pour la gloire de Dieu".

Pour faciliter cette vie compénétrée d'amour, il reste à l'aumônier d'organiser l'étude et la vie religieuse de ses Scouts. Toute réunion doit comporter une étude de religion: les examens de deuxième, de première classe doivent porter aussi sur la religion. Libre à lui de fixer la matière pour la badge de religion. L'aumônier qui négligerait ce contact avec le spirituel priverait son organisation d'un élément essentiel.

De plus, la Loi et les Principes du Scoutisme proposent des vertus tout à fait évangéliques: franchise et loyauté, pureté, obéissance sans réplique, charité et dévouement. Et l'on redit sur tous les tons qu'un jeune est Scout dans la mesure où il pratique sa Loi.

Il faudrait montrer comment le Scoutisme, en disciplinant, forme la volonté et rend plus capable de remporter des victoires, au moral.

B. Le Scoutisme oriente à l'apostolat.

a) Prière, Devise, Chant, Promesse, B. A.

Si le Scoutisme donnait une formation seulement personnelle; si l'esprit qu'il inculquait laissait entendre qu'on peut se donner au bon Dieu sans se dépenser pour les autres, cette formation ne préparerait pas pour l'apostolat.

Mais le Scoutisme propose une religion à base de dévouement. La promesse, la prière, la devise, les chants, la B. A., tout y parle d'apostolat.

On entend par B. A. des bonnes actions à base d'oubli de soi pour faire du bien aux autres; action qu'on doit multiplier afin de contracter l'habitude de donner de soi-même. Cette méthode favorise la pratique de la charité chrétienne, cette vertu si essentielle à l'extension de l'esprit chrétien dans le monde.

Sans doute on ne voit pas le mot de "conquête", dans tout cela. Mais si l'on exige la pratique de vertus qui répandent l'esprit du Christ partout où l'on passe, que voulons-nous de plus pour christianiser ou conquérir les autres au Christ?

Et cet article de la Loi: "Le Scout pratique fièrement sa religion et lui reste fidèle dans tous les actes de sa vie". Ce qui veut dire: chez lui, sur la rue, dans ses fréquentations, dans ses sorties, à son travail, partout.

Et le Scoutisme n'orienterait pas ses membres à christianiser leur milieu!

b) Discipline:

Le Cardinal Villeneuve énumère les qualités requises pour être un bon membre d'Action catholique: "Il faut un parfait esprit de discipline". Voilà ce qui suggère un grand détachement de soi, une particulière maîtrise personnelle, du courage aux heures difficiles, de l'humilité vraie, en un mot.

Or la loi scoute dit: "Le Scout obéit sans réplique". La promesse: "Servir Dieu, l'Eglise et la Patrie".

C'est tout une hiérarchie, d'ailleurs, chez les Scouts: simples scouts, chefs de patrouilles (équipes) Scoutmestre, Commissaire. Et l'obéissance sans réplique est due à tous ces supérieurs.

Puis, pour ceux qui enfreignent la Loi, le système comporte des sanctions, même la comparution devant la Cour d'Honneur.

Prenez contact avec une Troupe où l'on est soucieux des détails de discipline, où l'on soumet les Scouts à des règles précises, déterminées, et vous admettrez que toutes ces exigences sont de nature à discipliner ceux qui s'y plient.

c) Technique:

Le Scoutisme offre au jeune homme des connaissances nouvelles: il tend à développer son initiative, son esprit d'observation. Formation personnelle, direz-vous. Oui, mais formation personnelle orientée au service des autres par amour du bon Dieu.

Dans les "Etudes", numéro d'octobre, une Guide, "allongée" dans un Sanatorium, écrit: "Je n'ai qu'un désir: préparer mon diplôme d'infirmière pour apprendre à mieux servir". Voilà l'idée! Ne rien négliger pour faire du jeune homme ou de la jeune fille un meilleur instrument entre les mains du bon Dieu.

d) Système d'équipe:

Dans l'Action catholique, le système d'équipe est le grand moyen de conquête: le chef d'équipe est responsable de son équipe... il doit se consacrer à la formation de ses membres. A son tour, l'équipe doit rayonner la formation reçue.

Etudiez maintenant le Scoutisme et dites-moi s'il est un système qui favorise davantage le travail par équipe, l'esprit d'équipe.

Conclusion:

Ces aperçus rapides sur le Scoutisme et le Guidisme montrent, il me semble, que ce mouvement ne contribue pas seulement à former des chrétiens, mais aussi à former des christianisants, des apôtres.

Notons cependant que ces caractères particuliers à l'Action catholique n'apparaissent pas dans les livres de Baden-Powell, pas même suffisamment dans les livres du Père Sévin, S.J. Ils sont très bien faits, je les recommande fortement, mais ils ont été écrits à une date antérieure aux développements de l'Action catholique, et ils ne laissent pas soupçonner l'esprit particulier que l'Action catholique imprime maintenant aux organisations.

A l'aumônier, au prêtre, de mettre au service de l'Action catholique l'instrument merveilleux qu'est le Scoutisme. Pour cette raison, il faut appuyer davantage sur le rôle du prêtre dans ces mouvements: formation des Chefs, présence aux réunions, causeries sur la religion, récollections spirituelles, retraites fermées, etc...

Si l'espace le permettait, nous apporterions, à l'appui de notre raisonnement, les témoignages d'autorités ecclésiastiques telles que Sa Sainteté Pie XI, du Cardinal Verdier, du Cardinal Villeneuve.

Léo BLAIS, prêtre.

NOTE — Cet article n'est que le résumé d'un travail intitulé: "Le Guidisme est-il de l'Action catholique?" En vente au Secrétariat de l'A.C.J.F. Cinq sous.

En vente au même endroit: Le Scoutisme, J. Sévin, S.J., (80.75), et tous les livres requis pour organiser le mouvement.

La Croisade

Promesse:

Le 6 janvier: promesse à l'Institut Saint-Joseph de Saint-Boniface: 1 apôtre et 16 croisées.

Le 9 janvier: promesse à La Broquerie: 5 croisés.

Activités:

La Croisade s'organise un peu partout. Plusieurs institutrices laïques s'y donnent avec méthode. Il est consolant de voir de ces institutrices, déjà surchargées par des élèves nombreux, à l'âge et aux talents trop variés, payer elles-mêmes les livres nécessaires, trouver le temps de se renseigner et fonder la Croisade. Que Jésus-Hostie bénisse leur dévouement!

Service de librairie:

(Coin Aulneau et Masson)

Insignes: à 15 et à 5 sous.

Trésors des Croisés: sorte de petit tableau pour y inscrire son offrande, ses communions, etc., avec, au verso, l'offrande de la journée. Le 100, 20 sous.

On demande:

De bien vouloir faire le total des Trésors et en envoyer le résultat au Directeur général de l'Action catholique chaque mois...

Méthode de recrutement:

Est-ce que la Croisade s'organise comme la J.E.C., en équipe?

Dans "Une école de formation", livre le plus récent et le plus complet sur la Croisade, les RR. PP. Poulin et Laramée ne favorisent pas la méthode des mouvements spécialisés. (Voir p. 144).

Nous croyons devoir les contredire. A moins de raisons particulières, nous désapprouverons les Croisades où l'on ne procédera pas en équipe.

Nos raisons: dans notre diocèse, la Croisade est regardée comme un moyen de formation à l'A.C. Les Croisés devront, dès le 7e grade, passer dans les Mouvements spécialisés.

Or, ce qui est le plus difficile à inculquer, dans ces mouvements, c'est l'esprit de conquête, c'est le travail en équipe.

Il faut donc, alors que nos jeunes sont plus souples, leur donner, dès le début, la tournure propre à l'Action catholique.

Le plus gentil des rapports

Lorette, le 17 déc. 1937.

Monsieur l'abbé Couture,

Le quinze de chaque mois, c'est notre journée missionnaire. Cette fois-ci, c'est nous, les petits Apôtres de la Croisade, qui avons organisé la fête, et toutes seules, pour que nos maitresses aient une grosse surprise. En cachette, nous avons tout préparé et à 3 heures, nous avons invité toute la maisonnée.

Les petits payaient un sou d'entrée et une gerbe de sacrifices; les moyens, plus, s'ils le pouvaient; et les grandes, encore plus.

Suit le programme...

Il parait que nous avions une belle petite fête, mais nous l'avons un peu gaspillée à cause qu'une des actrices ne pouvait plus s'empêcher de rire. Aussitôt qu'elle recommençait à parler, elle éclatait et tout le monde la suivait. Nous ferons mieux une autre fois.

Les grandes ont dit qu'elles ne se laisseraient pas faire la leçon et elles veulent organiser une fameuse surprise pour le prochain quinze. Nous avons bien hâte.

Tous les enfants et en particulier les Croisés, vous envoient leurs meilleurs souhaits de bonne et heureuse année.

Une de vos petite croisées,

Odette TURCOTTE.

Indulgences pour les inscrits à l'Action catholique

Par rescrit du 7 juin 1932 ont été concédées aux inscrits à l'Action catholique les indulgences suivantes à gagner conformément aux conditions ordinaires:

A) PARTIELLES:

I. De trois cent jours, en faveur:

1° Des assistants et vice-assistants de n'importe quel grade, pour toute oeuvre d'apostolat au profit de l'Action catholique;

2° Des dirigeants et membres: a) lorsqu'ils accompliront quelque acte au profit de l'A.C. ou participeront aux réunions, instructions et conférences d'A. C.; b) toutes les fois qu'ils s'adonneront à la méditation quotidienne, pendant un quart d'heure au moins.

II. De cent jours, en faveur:

Des dirigeants et membres qui porteront toute la journée l'insigne distinctif de l'organisation à laquelle ils appartiennent.

B) PLENIERE:

I.—Pour les dirigeants et membres: à la fin des saints exercices et des cours de culture, de propagande, ainsi que des réunions diocésaines ou régionales, à la condition que ces réunions se terminent par une cérémonie religieuse de circonstance avec messe et communion générale.

II.—Pour les dirigeants et propagandistes: deux fois par mois s'ils organisent et font des conférences ou tiennent des réunions dans la paroisse et au dehors, au moins deux fois par mois, en faveur des membres de l'A. C.

III.—Pour les dirigeants et membres: 1°—le jour de l'Agrégation ou du renouvellement de l'inscription.

2°—Une fois par mois: a) à la clôture de la retraite mensuelle, s'ils y ont pris part; b) si, adonnés à la méditation quotidienne, au moins durant un quart d'heure; s'ils se sont confessés chaque semaine, s'ils ont reçu, chaque jour la communion, s'ils ont fréquenté régulièrement les réunions de l'organisation à laquelle ils appartiennent.

3°—Aux fêtes suivantes: Noël, Epiphanie, Pâques, Ascension, Fête-Dieu, Sacré-Coeur de Jésus, Pentecôte, Immaculée-Conception, Annonciation, Assomption, saint Joseph, époux de la Vierge Marie; saint Pierre, apôtre; saint François d'Assise, la Toussaint, saints patrons de chacune des organisations nationales et saints patrons de chaque association paroissiale.

4°—S'ils prennent part aux suffrages pour les âmes des défunts, assistants, dirigeants et membres de l'Action catholique.

Questions et Réponses

1.—Chaque maitresse doit-elle s'occuper de sa classe, dans les mouvements d'Action catholique?

R.—Il est bien permis qu'une institutrice s'occupe de sa classe. Par ailleurs, étant donné que toutes les maitresses ne peuvent pas être assistantes dans l'Action catholique, que ces fonctions exigent tout une formation particulière, il vaudrait mieux que l'une d'elles (ou quelques-unes, selon les besoins) se spécialisât. Dans tous les cas, qu'il y ait beaucoup de coopération.

2.—Un militant peut-il aller se chercher une autre conquête dans une autre classe que la sienne?

R.—L'idée essentielle de l'équipe est celle-ci: "Une petite communauté plantée dans un milieu bien déterminé qu'elle s'efforce de conquérir au Christ".

Comme chaque classe constitue "un milieu bien déterminé", les membres d'une même équipe, autant que possible, doivent être d'une même classe.

Par ailleurs, des classes différentes présentent parfois un milieu au caractère identique. Dans ce cas, un militant peut faire une conquête dans une classe autre que la sienne, sans pratiquement changer de milieu.

3.—Si un chef se fatiguait de ses obligations, que faudrait-il faire?

R.—Evidemment essayer de remonter son courage, de surnaturaliser son épreuve. Presque tous les chefs passent par une ou plusieurs crises.

Si on ne réussit pas cette tentative, le remplacer avec autant de discrétion que possible, pour que les autres membres ne subissent pas le contre-coup de cette défection.

Et si c'était un équipier? — Encouragements d'abord... Puis, le laisser se retirer, en lui donnant l'impression qu'on a aussi confiance en lui. Beaucoup de délicatesse, de la part des compagnons. Autrement, sa souffrance intime lui ferait du tort, au moral; ou ses critiques indisposeraient le milieu contre le mouvement.

4.—Les Concours de Communions n'offrent-ils pas des dangers qu'il se fasse des communions sacrilèges?

R.—On condamne tout ce qui suppose concurrence, non seulement pour les communions, mais pour tout exercice de piété. Qu'on recoure à des stimulants où la discrétion est telle qu'on ignore absolument les noms des particuliers, où il n'y a pas de comparaisons entre les groupes, mais JAMAIS de concours!

5.—En quoi consiste une B. A.

R.—Voyez-en la définition dans l'article sur le Scoutisme.

6.—Est-ce qu'un militant peut être déposé s'il manque à son devoir ou donne mauvais exemple?

R.—Si ce manque n'est pas accidentel, mais assez notable et si ce militant a eu la chance de s'améliorer, mais ne l'a pas fait, non seulement on peut mais on DOIT le déposer.

Service de librairie

Coin Masson et Aulneau

Images jécistes (nouveau sujet), 2 pour 5 sous.

Chansonnier jéciste (nouveau, avec notes), 25 sous.

Organisation corporative. J.-B. Desrosiers, P.S.S., 50 sous.

Le Servant de Messe Basse, (Donne une formation d'ordre spirituel, moral et professionnel), 10 sous.

Vie de Jésus-Christ, P. Berthe, 75 sous.

Récits bibliques, P. Berthe. Les 2 volumes pour 95 sous.

Le Christ, vie de l'âme. Marmion, 1.05.

Le Christ dans ses mystères, Marmion, $1.00.

L'union à Dieu dans le Christ, Dom Thibault, 95 sous.

Un maitre de la vie spirituelle. Dom Thibault, $1.05.

Etude sur Henri VIII, Mgr Freppel, 15 sous.

Chronique et Nouvelles

Saint-Boniface

L'A.C.J.F. organise un Service pour s'occuper des Cours du Soir. Plus de 300 jeunes filles suivent ces cours, payés par le gouvernement, sous le patronage de l'A.C.J.F.

Le 27 décembre, les Catéchistes réunissaient tous leurs élèves, — plus de 225, — au Jardin de l'Enfance Langevin. Il y en avait de tous les coins de Norwood et de Saint-Vital, amenés en auto par d'aimables bienfaiteurs. Vues animées, dépouillement d'un arbre de Noël, goûter, bénédiction du T. S. S. et visite de la crèche, constituaient le programme. Son Excellence Mgr Béliveau les honorait de sa présence.

Le 29, cours de pédagogie catéchistique aux Catéchistes. Pour illustrer leur enseignement, elles disposent de films à vues fixes, d'ornements et d'objets pour la messe, d'un tableau mobile sur la messe.

Le 9 janvier, Heure Sainte prêchée par Son Excellence Mgr Yelle, dans la chapelle des Oblates, suivie d'un souper auquel prirent part 165 jeunes filles. Le tout était organisé par l'A.C.J.F. Leurs Excellences Mgr Béliveau et Mgr Yelle présidaient le souper. La "Liberté" du 12 janvier contient un rapport général des activités de l'A.C.J.C. depuis mai dernier.

Les Jécistes de l'Institut font plusieurs recrues. Elles apprennent le changement de leur religieuse-assistante.

Sainte-Agathe

La J.A.C. et la J.A.C.F. ont tenu deux C. E.

La J.A.C. se distingue par la formation de quatre équipes et une propagande active pour la retraite fermée. Magnifique!

La J.A.C.F. s'emploie discrètement au recrutement des équipières. Elle organise un service eucharistique pour les jours d'exposition.

La Broquerie

La J.A.C. est active. Moyenne des présences au C. E., 100%. Nombre des équipes: 6. Abonnement à la Jeunesse Agricole: 40. Chiffres vraiment éloquents!

Résolution: Avoir une vraie notion de l'amour.

Sainte-Anne

La J.A.C. avance lentement, mais sûrement. M. le Curé fonde une section féminine. Poussez-vous, les gars! Sinon!!

Saint-Joseph

Les débuts d'une J.A.C.F. donnent lieu aux plus belles espérances. On sent qu'il y a de la méthode, de la précision et de l'ardeur surnaturelle. A y noter: l'idée de conquête soufflée aux premières recrues et pratiquée dès le début.

Toutes les sections jacistes s'intéressent à leur Journal...

L'une d'elles éprouve la difficulté suivante: manque de discipline aux réunions des C. E. Une autre: manque d'organisation suffisante pour poursuivre toutes les enquêtes demandées...

UN ORGUE NOUVEAU TRES PUISSANT

Ce nouvel orgue électronique est connu sous le nom de "Northern-Hammond". Il est fabriqué sans tuyau et fonctionne par une énergie électrique interne.

Plusieurs églises catholiques ont installé ce nouvel instrument de musique manufacturé par la "Northern Electric Company" de Montréal. De partout les éloges affluent.

Cet orgue électronique est une nouvelle merveille dans le domaine de la musique contemporaine. Ses caractéristiques physiques sont semblables à celles de l'orgue à tuyaux. Par exemple, l'orgue Hammond possède claviers, jeux et pédalier et on le joue comme un orgue à tuyaux ordinaire. Mais les sons de l'orgue à tuyaux proviennent de la pression de l'air sur les tuyaux, chalumeaux, etc., tandis que les sons de l'orgue Hammond sont transmis par l'électricité. Pour cette raison, toute la partie réservée aux tuyaux a été supprimée, de sorte qu'il n'occupe pas plus d'espace que le petit piano moderne et peut être installé même dans une maison ordinaire.

"D'autre part, écrit M. Amédée Gastoué, cet instrument, par sa construction qui peut être entièrement d'acier et d'alliage inoxydables, conviendra aussi bien à des climats chauds, et humides... sans avoir à craindre les multiples inconvénients des orgues ordinaires. Aussi, un instrument de ce genre ne peut se désaccorder, n'ayant pas à souffrir des variations de température. J'ajoute que, avec les facultés offertes par la transmission électrique, l'orgue électronique permet de faire parler ses timbres là où on le désire. Avec cet instrument, on peut faire instantanément résonner en écho des jeux placés dans une tribune, une chapelle, au choeur ou dans la nef.

Les combinaisons illimitées de timbres permettent de jouer toutes les oeuvres écrites par les maîtres de l'orgue, depuis Couperin ou Grigny jusqu'à Guilmant et Franck, et d'obtenir la sonorité du plus extrême pianissimo à un accompagnement, jusqu'au fortissimo capable de remplir les plus vastes édifices".

Cet orgue est garanti pour trois ans. Connaissez-vous un autre manufacturier qui puisse se vanter d'une telle confiance dans son produit?

Installé sur une plate-forme spéciale, durant l'exposition de Sherbrooke l'été dernier, l'orgue "Hammond" fut l'un des centres d'intérêt de l'exposition. En dépit de l'humidité de l'air, il n'y eut aucun changement dans le ton ou l'action.

L'église de Giffard, P.Q., possède aussi depuis peu ce nouvel orgue électrique, le premier du genre au Canada. Parmi les autres centres canadiens-français qui en ont fait installer, mentionnons St-Bruno, P.Q. (église), Joliette (chapelle du séminaire), Rimouski (cathédrale), Montréal (église N.-D. de la Défense).

La Compagnie Genser & Sons Limited, 253, avenue du Portage, Winnipeg, a l'agence exclusive de ces orgues pour l'ouest de l'Ontario et le Manitoba. Venez lui rendre visite et vous rendre compte des merveilles de ce nouvel instrument. Vos demandes de renseignements recevront le meilleur accueil.

LA CROISADE CONTRE LE CANCER

Lutte entreprise contre le grand fléau au moyen de l'Education-campagne dirigée contre l'ignorance, la peur et la négligence, par J.-W.-S. McCullough, M.D., D.H.P., secrétaire du Comité du Cancer, Ligue de Santé du Canada.

Article No 13
Le traitement du cancer No 1

Lord Moymham, qui fut un chirurgien de grande renommée a constaté que, dans le cas du cancer du sein, quand l'opération est faite au début, 90.1% des malades étaient en bonne santé dix ans après l'opération, tandis que lorsque la maladie est très avancée, 94.4% des malades sont mortes au cours du même espace de temps. La nature de la maladie était la même; l'opération était la même; la période d'évolution de la maladie a fait toute la différence.

Les seuls modes de traitement du cancer consistent dans le recours à la chirurgie qui atteint 70% des cas opérables et dans l'emploi du radium et des rayons X. On n'a découvert jusqu'à présent aucun autre traitement qui puisse exercer sur le cancer une influence favorable durable. Les sérums, les vaccins, les emplâtres, de même que les guérisons qui peuvent être l'objet d'une réclame tapageuse n'ont d'autre effet que celui de retarder l'usage des méthodes rationnelles de traitement.

La chirurgie est le mode de traitement employé dans le cas du cancer de l'estomac, des intestins, du corps de l'utérus et des autres organes abdominaux. Elle constitue encore la principale ressource dans le cancer de l'oesophage et du larynx. L'art et la science de la chirurgie sont arrivés à un haut degré de perfectionnement. Dans tous les domaines de son art, le chirurgien est devenu d'une habileté vraiment extraordinaire; il a confiance dans ses capacités. Il n'y a que par des découvertes nouvelles, ou par des méthodes plus exactes et plus simples que l'on pourra détrôner la chirurgie de sa position actuelle dans le domaine du cancer.

Chaque fois que le cancer se développe en un endroit accessible au chirurgien, la maladie est curable si l'opération est faite dès le début, parce que le cancer est d'abord une maladie locale. Le succès futur de la chirurgie du cancer dépend, en grande mesure, de l'éducation de la population au sujet des symptômes précoces de la maladie. Il faut aussi que tous se rendent bien compte que la plus grande peur du cancer devrait être la peur du retard.

Prochain article: "Le traitement du cancer No. 2".

Les lecteurs qui désirent avoir la série complète des articles du Docteur McCullough sur le cancer peuvent les obtenir en s'adressant à la Ligue de Santé du Canada, 105, rue Bond, Toronto, Ontario.

Un sport qui devient une industrie importante

Les plaisirs et les incomparables sensations que procure le ski ne peuvent être appréciés de tout le monde —il y aura toujours des gens qui considéreront les skieurs comme des imprudents et qui craindront de monter sur ces planches qui vous emportent en trombe en bas des collines—mais il est tout de même un fait dont personne ne peut s'empêcher de reconnaître aujourd'hui l'importance. C'est que ce sport, encore relativement nouveau au Canada, a fait dépenser cette année dans le pays une somme que les gens au courant estiment dépasser $5,000,000. Aux Etats-Unis, le total serait de $20,000,-008.

Un sport qui fait dépenser autant d'argent en achat d'articles d'équipement, sans compter les revenus énormes qu'il assure aux compagnies de transport, aux hôtels, aux journaux, et même aux populations des régions fréquentées par ses adeptes, ne saurait être traité à la légère.

Consolation

Le chirurgien qui vient de lui couper les deux jambes: "Dans six semaines vous serez sur pieds.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

Sainte-Agathe

Partie de cartes

La Société d'Agriculture de Sainte-Agathe est à organiser une grande partie de cartes pour dimanche prochain, le 23 janvier. On commencera à 8 h. 30 précises.

Il y aura, à la fin de la soirée, goûter et numéros récréatifs, tout comme par le passé.

Venez vous amuser à la salle paroissiale de Sainte-Agathe, et encourager, en même temps, une oeuvre de première importance.

La Société d'Agriculture de Sainte-Agathe a déjà rendu trop de services à la région, pour qu'on s'en désintéresse. Montrons que nous l'apprécions hautement, en venant à cette partie de cartes.

Réception de Jécistes au couvent

Dimanche dernier vit cinq nouvelles recrues s'ajouter à la phalange des jécistes qui, un peu partout dans le monde, ont voué leur jeunesse à "conserver au Christ la jeunesse étudiante." Ce sont Mlle Irène Beaudoin et Léa Joyal et MM. Jean-Paul Aubey, Antoine Dorge et Albert Bilodeau.

C'est M. le curé Elie-B. Rocan qui présida la cérémonie. Il adressa la parole aux nouveaux jécistes. Il leur rappela que comme élèves, ils devaient "aimer Dieu et aller droit leur chemin, et que comme jécistes, ils devaient être de véritables serviteurs des serviteurs de Dieu."

M. l'abbé Jacques Barclay, vicaire et aumônier des jécistes, leur rappela une fois de plus ce qu'on attendait d'eux.

Le tout se termina par le salut du T. S. Sacrement.

Grand merci aux élèves du Couvent pour leur beau chant. Grand merci, de même, aux Révérendes Soeurs Emile-des-Anges et Jean-de-Sainte-Marie, assistantes jécistes.

Naissances

M. et Mme Amédée Alarie annoncent la naissance d'un fils: Joseph-Victor-Léonide-Gérard, à l'hôpital de Saint-Boniface, le 7 janvier dernier. L'enfant fut baptisé le 11 janvier, par M. l'abbé Alphonse Fortin, chapelain, à l'hôpital de Saint-Boniface. Les parrain et marraine furent M. et Mme Joseph Alarie, de Sainte-Agathe.

A M. et Mme Georges Lemoine est née une fille, Marie-Lucille-Marcelline, le 13 janvier. Le baptême eut lieu le lendemain et fut administré par M. le curé Elie-B. Rocan, au presbytère de Sainte-Agathe. Parrain et marraine: M. et Mme Clovis Beaudry, de Sainte-Agathe.

En visite

M. Germain Cormier, de La Salle, est en visite chez son ami M. Raymond Lemoine.

Le Pas

Le R. P. Desormeaux, de la mission de Pakatawagan, est de passage ici, en route pour Montréal, où il visitera sa vieille mère; il sera de retour le mois prochain.

* * *

La bénédiction des enfants a eu lieu dimanche après-midi à trois heures, dans la cathédrale. M. l'abbé Marchand a prêché en français et en anglais; il a ensuite béni tous les enfants. Le temps était favorable et l'église était remplie.

* * *

Le R. P. Cossette a réuni différents groupes afin de former des cours d'étude et de nous faire mieux comprendre la vraie définition de l'Action catholique et, de cette façon, combattre le communisme de la vraie manière.

Saint-Jean-Baptiste

Fête de M. le Curé au Couvent

Comme nous avions hâte de voir poindre l'aurore du 14 janvier, 48e anniversaire de notre bon M. le Curé.

Aussi, c'est avec bonheur que nous commencions ce jour en chantant de beaux cantiques pendant la sainte messe et en demandant à Dieu dans une communion fervente de faire pleuvoir ses grâces de choix sur le digne célébrant.

Puis, à onze heures, réception de Croisés: sept filles et six garçons, présentés par M. le Vicaire, à notre pasteur, qui commenta avec émotion aux treize braves, résolus à marcher sous l'étendard de la Croix, la noble devise: "Prie, communie, Sacrifie-toi, Sois apôtre." Les élèves du couvent jusqu'au 7e grade, ainsi que les garçons du Collège, entrèrent à la chapelle en procession, chantant un cantique au Saint-Esprit. Au cours de la cérémonie, qui se termina par le salut du S. S., il y eut des cantiques appropriés à la Croisade.

Cette heureuse surprise, réservée à M. le Curé pour sa fête, semble l'avoir vivement touché, car il en remercia publiquement son dévoué Vicaire, ainsi que le Frère Provencher et la Rév. Soeur Jeanne d'Orléans. "M. l'abbé Dugal, va lentement... mais sûrement!" Ces paroles furent vivement applaudis.

Enfin, dans la soirée, séance à la salle paroissiale. Nous avions le plaisir de remarquer aux places d'honneur: M. l'abbé S. Morin, neveu de M. le Curé; M. l'abbé M. Dugal, notre dévoué vicaire; les RR. Frères, M. L. Beaubien, notre député, et MM. les commissaires J. Beaudette, D. Dupas, H. Valcourt, G. Carroll, secrétaire.

Comme programme: Un dialogue de fête. Une comédie, La Musicothérapie. Une opérette, La Veillée de Noël. Une cantate, Exaltez le Seigneur. Il y eut aussi présentation d'une adresse et d'un bouquet spirituel et deux duos.

Quelques mots de M. le Curé, pour remercier et féliciter, nous laissaient entendre que les actrices se sont acquittées de leur rôle avec beaucoup de naturel et une diction soignée.

Nous garderons le meilleur souvenir de cette belle journée, et nous espérons que tous les souhaits formés pour notre cher pasteur se réaliseront, entre autres: jouissance d'une santé parfaite pour lui et les personnes qui lui sont chères, longue vie au milieu de nous, réalisation de tous ses projets.

Agnès VERMETTE,
Grade XI

* * *

M. l'abbé Sylvio Morin, chancelier du diocèse de Gravelbourg, était en visite chez son oncle, M. le curé S. Caron, la semaine dernière.

* * *

Dimanche dernier avait lieu la bénédiction des enfants. Des petites filles et des petits garçons portaient l'Enfant-Jésus en procession; les enfants de choeur suivaient en chantant des cantiques de Noël. M. le Curé fit une courte allocution et la cérémonie se clôtura par la bénédiction du S. Sacrement. M. l'abbé Dugal officiait.

Les élèves du Couvent ont fait les frais du chant. Un grand nombre de petits enfants ont assisté à cette belle et touchante cérémonie.

* * *

Au Collège

Les élèves du Collège, voulant témoigner leur estime envers leur cher et dévoué Curé, à l'occasion de sa fête, l'invitaient à une jolie réception tenue au Collège. MM. les abbés M. Dugal et Sylvio Morin, MM. les Commissaires et les Révérends Frères étaient présents.

Après un intéressant programme donné par les élèves, M. le Curé leur adressa la parole. Il félicita d'abord les élèves pour leurs chants et leurs déclamations et il leur promit une petite fête pour les récompenser. Il ajouta qu'il était très heureux d'entendre les écoliers chanter les messes sur semaine. Il se dit très fier également des petits garçons qui avaient été reçus dans la Croisade Eucharistique le matin même.

Voici le programme en détail;

1—Souhaits de bonne fête, Roland Saint-Godard.
2—Chant: Le Grand Lustucru, les petits.
3—Le gland et la citrouille, Ulysse Hébert.
4—Le Nouvel An, Walter Pearson.
5—Chant: Youp, youp peti-petà, les grands.
6—Le professeur d'arithmétique, Louis Rajotte.
7—Déclamation: La politesse, les petits.
8—Adresse et présentation: Roland Valcourt et Albert Lambert.
9—Allocution de M. le Curé.
"O Canada".

Somerset

Départ

Mlle Marthe Brunet, institutrice à l'école du village, nous a quittés le 11 janvier pour Saint-Boniface où elle enseignera à l'Académie Provencher. Elle aura charge des élèves du grade I de l'Académie Saint-Joseph qui suivent leurs classes à l'Académie Provencher. Elle enseignait les grades primaires à l'école Richard de Somerset depuis trois ans et demi. Mlle Brunet a une assez longue expérience dans l'enseignement de ces grades, puisqu'elle les enseigne depuis six ans et demi, dont trois ans et demi à Somerset.

C'est avec regret que le personnel enseignant, la commission scolaire et les élèves de l'école Richard voient s'éloigner une collaboratrice éclairée et une maitresse dévouée. Nos clubs sportifs perdent un membre actif. A l'occasion de son départ, des réunions intimes eurent lieu chez M. David Girouard et M. Philias Boyer.

Mlle Denise Cyr, de Saint-Boniface, remplace Mlle Brunet à Somerset.

Noces d'argent

Une soirée eut lieu le 9 janvier chez M. et Mme Alexandre Tremblay, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Un grand nombre de parents et d'amis étaient présents. Un service à table en argent fut présenté par les invités. L'adresse de circonstance fut lue par Emilienne Tremblay, fille des jubilaires. Du chant, divers amusements et un délicieux goûter occupèrent le reste de la soirée. Nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Tremblay à l'occasion de leur jubilé d'argent.

Statistiques

La paroisse compte actuellement 100 familles catholiques, réparties comme suit: 87 familles canadiennes-françaises, 9 familles flamandes et 4 familles anglaises, donnant un total de 553 âmes. Au cours de l'année écoulée, il y a eu 13 baptêmes, 2 mariages et 2 sépultures.

Sainte-Anne-des-Chenes

Le couvent de Sainte-Anne avait l'honneur, le 28 décembre dernier, de recevoir M. Padwick, professeur de musique de nombreuses écoles de Winnipeg. Il était accompagné de Jean Boag, pianiste, et de Goldie Bell, violoniste, toutes deux élèves de l'Institut Daniel McIntyre. Les membres de l'orchestre ont exécuté un joli programme en son honneur. Le professeur Padwick félicita la directrice du succès obtenu et du travail fait avec ses élèves, et il promit de revenir sous peu.

M. Supéene, membre de la police provinciale, adressa la parole à l'auditoire et montra la nécessité de la coopération entre les parents et les maitresses.

Un goûter fut servi aux distingués visiteurs ainsi qu'aux commissaires: MM. A. Dubois, Féodore Tougas et James Bonin. Dans une courte allocution, M. Padwick remercia Soeur Supérieure et les religieuses du couvent, ainsi que les parents, du bonheur qu'il avait goûté au cours de sa visite au Couvent de Sainte-Anne.

* * *

Le 4 janvier courant, les membres du Club Jovial du Couvent de Sainte-Anne-des-Chênes, allaient en promenade à l'école Talbot, accompagnées de la directrice. Nous étions au nombre de quarante. Deux jeunes gens de la paroisse, MM. Gérard Bernier et Armand Tougas, se sont généreusement offerts à nous conduire. Là un beau concert fut donné en l'honneur du Club. Sous la direction de l'institutrice, Mme Ina Dufresne, les élèves ont su nous entretenir pendant trois quarts d'heure. La présidente, Mlle Rita Lavack, remercia les enfants qui prirent part au petit programme qui a été bien rendu.

Nous sommes revenues enchantées de notre agréable après-midi.

* * *

Baptêmes

Le 25 décembre, Joseph-Bernard-Roland Desrosiers, enfant de Raoul Desrosiers et de Gratia Prairie. Parrain et marraine: M. Antoni Paillé et Mlle Mathilde Paillé.

Le 26 décembre, Marie-Anne-Elisabeth Desrosiers, enfant de Magloire Desrosiers et de Desneiges Saint-Laurent. Parrain et marraine, Auguste Desrosiers, jr, et Marie-Anne Côté.

Le 29 décembre, Joseph-Louis-Léo Lajoie, enfant d'Adrien Lajoie et de Madeleine Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme François Lajoie.

Le 31 décembre, Marie-Juliette-Huguette Roque, enfant de Félix Roque et de Marie-Louise Dagneault. Parrain et marraine, M. et Mme Ephrem Dagneault.

Le 9 janvier, Joseph-Edgar-Henri Faucher, enfant de J.-L. Faucher et de Clara Beaudry. Parrain et marraine, M. Ferdinand Beaudry et Bernadette Faucher.

Mariage

Le 28 décembre eut lieu le mariage de M. Gilbert Brunette, de Saint-Boniface, et de Mlle Marie Pattyn, de Sainte-Anne.

Sépultures

Le 26 décembre, Marie-Noëlle Roque, enfant jumelle, décédée le jour même de sa naissance.

Le 5 janvier, Réal Dagneault, enfant de Philippe Dagneault et d'Antonia Neault; il est décédé en naissant.

Statistiques de l'année

En 1937, les baptêmes se sont portés au nombre de 39; il y eut seize sépultures. Les mariages faits à Ste-Anne ont atteint le nombre de dix.

* * *

Tableau d'honneur au Couvent

GRADE XI — Irène Bilodeau, Bessie Haddock, Frank Feher.
GRADE X — Léontine Désautels, Josie Melnychuk.
GRADE IX — Lucille Maurice, Cécile Tétreault.
GRADE VIII — Cécile Mantha, Laurette Trudeau.
GRADE VII — Maurice Désautels, Irma Lacerté. Instruction religieuse, Cécile Mantha.
GRADE VI (a) — Dora Tétreault, Lorette Lagacé.
GRADE VI (b) — Irène Benoit, Rolande Barrette.
GRADE V — Rosaire Gauthier, Noëlla Bernier, Olive Goulet. Instruction religieuse: Irène Tétreault.
GRADE IV — Léandre Boily, Annette Tougas, Stella Noël.
GRADE III (a)—Céline Gauthier, Cécile Tougas.
GRADE III (b) — Eloria Champagne, René Duguay.
GRADE II (a) — Lina Pattyne.
GRADE II (b) — Aurèle Demontigny. Catéchisme, Agnès Dubois.
GRADE I (a) — Ulysse Tougas.
GRADE I (b) — Laura Clouthier. Catéchisme, Lorraine Duguay.
Cours préparatoire (a) — Lucille L'Heureux, (b) Marc Tétreault. Catéchisme, Rolande Gamelin, Joseph Lavack.

Otterburne

Nous avons repris nos soirées paroissiales dimanche, le 16. Les familles Robidoux, Rougeau, Roy se sont chargées de l'organisation. Leur dévouement a été couronné de succès. Nous avons été heureux de l'encouragement offert par un groupe de jeunes de Saint-Pierre. Et nous sommes d'autant plus reconnaissants de leur coopération qu'ils se sont imposé de réels sacrifices pour nous faire plaisir, bravant la tempête, risquant de "s'empanner" dans les bancs de neige, nous arrivant joyeux, pleins d'entrain, dévoués jusqu'à nous présenter une saynète qui fut très applaudie. Nos remerciements vont en particulier à Mlles Jeanne Croteau et M.-Jos. Gagné, aussi à Mlle J. Deniset qui a daigné répondre à notre dernière invitation, et venir nous régaler de chansons qu'elle sait choisir parmi les plus belles et les plus distinguées.

Et ces félicitations n'enlèvent aucune valeur à celles que méritent nos artistes locaux: Mlle Noëlla et Mme Louis Robidoux, M. Napoléon Roy, Mlle M.-Ange Gobeil, M. J.-E. Abraham.

Partie de Cartes

Dames: 1er prix, Mme Jean-Yves Carrière; 2e prix, Mme Jos. Laroche.

Messieurs: 1er prix, M. Augustin Joubert; 2e prix, M. J.-E. Abraham et Félix Péloquin.

Prix d'entrée—Dames: Mlle Marguerite Joubert; Messieurs: M. Félix Péloquin.

Heureux gagnants — Mlle Léonne Valois, boite de surprise, don de M. H. Robidoux; M. Adelme Proulx, boite de chocolat, don de M. Luc Rougeau; Mme Lucien Rougeau, une "bûche de Noël", don de Mme Nap. Roy; Mlle Dorothée Poirier, pot à limonade et une douzaine de verres, don de M. Alph. Roy; M. Félix Péloquin, un set à barbe.

M. Hilaire Robidoux présidait. M. Alb. Banville avait accepté de bonne grâce la fonction de maître de cérémonies.

* * *

La soirée de dimanche prochain, le 23, promet d'être aussi très intéressante. Les organisateurs nous assurent un programme de choix. De plus, qu'on se rappelle toujours qu'il s'agit d'une oeuvre toute à la gloire de la Sainte Eglise.

* * *

La semaine dernière s'est tenue à Winnipeg et à Saint-Boniface la convention des commissaires d'école. Nos délégués furent MM. Alfred Genest et Jos. Laroche qui ont assisté régulièrement, pendant trois jours, aux séances de la convention.

* * *

Notre club de hockey a subi une autre défaite jeudi soir, le 13, à Niverville. Les superstitieux diront que ça dépend du chiffre 13. D'autres, plus sérieux, prétendent que nos joueurs, n'étant pas habitués à jouer à la lumière électrique, se trouvent affaiblis par le fait même. Le résultat fut de 4 à 3 en faveur du club local.

Nous avions hâte d'assister à la revanche à Otterburne, dimanche après-midi. Malheureusement, la tempête a empêché nos visiteurs de venir.

Sur onze parties jouées depuis le commencement de la saison, notre club en a perdu quatre, les quatre dernières, celles qui comptent pour la Ligue.

* * *

Il est rumeur que nous aurons notre séance de l'Association d'Education au milieu de février. Belle soirée en perspective, que tous désirent, et dont la date sera annoncée bientôt. En attendant, nos dévouées institutrices s'y préparent.

Ile-de-Chenes

Noces d'argent

Vendredi soir, le 14 janvier, se réunissaient à la demeure de M. Thomas Lacroix, un beau groupe de parents et d'amis, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme T. Lacroix.

Vers le milieu de la soirée, deux adresses furent lues. Une par les parents—frères, soeurs, cousins et cousines, neveux et nièces—des jubilaires fut lue par leur nièce, Mlle Denise Gaudette et la deuxième par leur fille ainée, Mlle Adrienne Lacroix.

Par ces deux intermédiaires, des souhaits les plus tendres furent exprimés, des souvenirs bien délicats que ces 25 ans ont vu s'écouler furent rappelés.

Plusieurs magnifiques cadeaux d'argenterie furent offerts par les parents et amis, et de la part des enfants, un service de coutellerie.

M. et Mme T. Lacroix remercièrent chaleureusement les donateurs.

A cette fête intime étaient présents: MM. et Mmes Napoléon Paradis, Magloire Lacroix, Avila Lacroix, Ben Cyr, Adhémar Beaudry, Mme Béatrice Gaudette, M. et Mme Emilien Hébert, MM. Ulric Lacroix, Raymond Roy, Arthur Bibeau, Albert Lavoie, Jos. Beaupré, Mlles Yvette et Denise Gaudette, Gertrude et Léa Paradis, Eliane Saint-Laurent, MM. Emile et Edmond Lacroix, Wilfrid Trudeau.

M. et Mme T. Lacroix remercient leurs enfants, parents et amis de cette manifestation d'estime et d'amitié.

Saint-Norbert

Tableau d'honneur au Couvent

GRADE XIII — Lucille Rioux, Jeannie Yaremkewrich.
GRADE XI — Lillian Croker, Marie-Ange Perreault, Marie-Anne Noiseux.
GRADE IX — Rose Lamblin, Doris Welsh.
GRADE X — Lillian Plantje, Cécile Corbeil.
GRADE VIII — Julianne Spence, Dorothy Elsick.
GRADE VII — Mary Yendrowich, Thérèse Harris.
GRADE VI — Lucille Campeau, Lorraine Saint-Germain.
GRADE V — Fleur-Ange Cormier, R.-Marg. Verreault.
GRADE IV — Jean Kurals, Mary Mosywich.
GRADE III — Jeanne Brisson, Alexandra Gulka.
GRADE II — Gertrude Lord, Helen Young.
GRADE I — Annette Benjamin, Yvette Cormier.

Saint-Lazare

Etait de passage au presbytère le R. P. Aimé Bertrand, S.J., frère de M. le Curé. A peine est-il resté trois jours; donc impossible de dire que nos souhaits se sont parfaitement réalisés. Alors, à bientôt, cher Père.

* * *

M. Alcide Robert nous a quittés pour un voyage de quelques semaines à Vancouver. Nous lui souhaitons bon voyage et heureux retour.

* * *

Mlle Rose Bourret, de Lebret, Sask., est retournée chez elle après quelques mois de repos chez ses nombreux parents.

* * *

M. Alphonse Tremblay fut plusieurs jours absent à visiter ses quelques parents à Winnipeg et Scarth, Man.

* * *

Mme L. Guay est de retour après quelques jours à l'hôpital; en même temps elle conduisit son fils, Jacques, au Collège de Saint-Boniface.

* * *

Mme V. Ramsay nous est revenue après une semaine passée à l'hôpital. Nous sommes heureux de constater que sa santé qui était plutôt chancelante, laisse espérer une guérison prochaine. Sa fille, Mme M. Butler, de New Westminster, C.-B., est actuellement de passage chez elle.

* * *

M. Euclide Léveillé, de Rivers, était l'invité de M. et Mme Emile Chartier.

* * *

Mlle Yvonne Chartier est retournée à Winnipeg après quelques mois de repos chez ses parents, M. et Mme Lionel Chartier.

* * *

M. Paul Chartier est de retour, mais sa femme dut rester chez ses parents à Letellier à cause de maladie. Espérons qu'elle sera bientôt de retour au milieu de nous.

* * *

M. Lionel Vermette est parti pour Montréal après plusieurs mois passés chez son frère, M. Amédée Vermette.

* * *

Une de nos religieuses, Révérende Soeur François du Sacré-Coeur, nous a laissés pour quelques temps, afin de remplacer une religieuse malade à Laurier.

* * *

M. le Curé s'est absenté quelques jours à Winnipeg, en visite chez ses parents.

* * *

MM. R. Huberdeau et O. Cadieux représentèrent leurs écoles respectives à la Convention des Commissaires d'école à Winnipeg.

SASKATCHEWAN

Lisieux

Le fondateur de Lisieux, Sask., meurt à l'âge de 78 ans

Le 22 décembre dernier, avaient lieu à Lisieux les funérailles de Joseph-Herménégilde Préfontaine, fondateur de cette paroisse. Le défunt, âgé de 78 ans, était originaire de Beloeil-sur-Richelieu, P.Q. En 1883, il épousa Georgina Sénécal, de sa paroisse: c'est l'oncle du jeune époux, M. le Chanoine Agapit Beaudry, qui bénit ce mariage.

Peu après, le jeune couple s'établit dans le Manitoba et y demeura 27 ans. M. Préfontaine a été élu représentant du comté d'Iberville, Manitoba, à la législature de sa province d'adoption.

En 1912, M. et Mme Joseph Préfontaine quittaient le Manitoba pour le sud de la Saskatchewan. Descendus à Willow-Bunch, ils s'établirent, après mûre réflexion, dans une région de beaux pâturages et ne quittèrent plus l'endroit. C'était la naissance d'une paroisse nouvelle, mais qui n'avait pas d'autres paroissiens. Dès lors, M. Préfontaine invita ses amis et connaissances à visiter le nouveau territoire. M. et Mme Préfontaine ont laissé une réputation de générosité peu ordinaire envers les nouveaux arrivants dans ce district. C'est aussi dans leur maison que les premiers missionnaires célébraient la sainte messe.

La mission prit d'abord le nom de Saint-Etienne-des-Poissons, à cause de l'abondance de poissons qu'on prenait dans un ruisseau sur le bord duquel M. Préfontaine avait placé sa résidence. On l'appela ensuite Joeville, en l'honneur du fondateur, Joseph, traduit à l'anglaise; enfin Lisieux, quand la mission devint paroisse avec un curé résident, en 1926.

La foule considérable, et de catholiques et de non-catholiques, du district et des environs, qui assista à ses funérailles prouve l'estime qu'on avait pour lui dans ce comté-ci où il a toujours pris une part importante dans les luttes politiques.

On rapporte que lors des élections fédérales de 1926, quand l'hon. Arthur Meighen brigua les suffrages des électeurs du comté de Portage-la-Prairie, Man., M. Préfontaine dit: "Je vais y aller dans ce comté-là et je vais le faire battre Meighen". En effet, M. Préfontaine alla passer, dans ce comté, les trois ou quatre semaines qui précédèrent l'élection et Meighen fut battu.

C'est donc une personnalité qui disparait de notre paroisse! Son épouse, distinguée aussi, l'avait précédé dans l'au-delà, de quelques mois seulement, étant morte en février 1937.

Le défunt laisse cinq fils: Georges, Maurice, Charles-Emile, de Lisieux; Antonio, du Pas, et Théodore, de Val-Marie; ses filles, Maria en religion Soeur Sainte-Germaine, de Brandon, Man., Mmes Emile Lamontagne (Angélique), Henri Brisebois (Rosa), Edmond Lamontagne (Laura), et de nombreux petits-enfants, de Lisieux; il laisse aussi deux frères, Barromée et Charles, ainsi que trois soeurs, Mme Linch, Mme Pinvidic et Mme Houde, tous du Manitoba.

M. l'abbé Rodrigue Lussier, curé, chanta le service.

A tous les parents éprouvés nous offrons nos sincères sympathies.

Des écoliers anglais viendront visiter le Canada

LONDRES — W. H. Rhodes de Bradford et Londres, président des "Allied Industrial Services", a fait un don de 25,000 livres (environ $125,000) pour un fonds spécial qui permettra à 50 enfants des écoles secondaires de visiter le Canada chaque année, pendant les 10 prochaines années. L'an dernier, M. Rhodes a conduit 30 écoliers au Canada.

Les écoliers seront choisis par un comité londonien dans Londres même, Glasgow, Birmingham et Bradford. 20 seront choisis à Londres. Ils devront avoir entre 17 et 19 ans. Guidés par deux professeurs, ils passeront trois ou quatre semaines hors de leur pays. Ils visiteront les principales villes du Canada et étudieront l'histoire et l'industrie du pays. Le premier groupe arriverait ici en août.

Un philosophe

Elle — J'ai une surprise pour toi, mon chéri.

Lui — Ah! oui, et combien de temps ta mère va-t-elle rester?

LE CHANGE

18 janvier

L'argent des pays étrangers en sous canadiens

Angleterre	4.9950
France	.0338
Etats-Unis	au pair 1-64

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

18 janvier

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$5.25—$5.50
Bons	$4.50—$5.00
Moyens	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$5.50—$6.00
Bons	$4.50—$5.25
Moyens	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Génisses—	
De choix	5.00—$5.25
Bonnes	$4.25—$4.75
Moyennes	$3.25—$4.00
Ordinaires	$2.50—$3.00
Veaux engraissés—	
De choix	$6.00—$7.00
Bons	$5.00—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Vaches—	
Bonnes	$3.50—$4.00
Moyennes	$2.75—$3.25
Ordinaires	$2.25—$2.50
Taureaux—	
Bons	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.25—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.75
Moyens	$2.50—$2.75
Ordinaires	$2.00—$2.25
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Moyennes	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.50—$1.75
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$8.00—$9.00
Ordinaires et moyens	$3.00—$7.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$8.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$7.50
Très pesants	$7.00—$7.25
Légers et maigres	$7.00—$7.90
Truies No 1	$7.00—$7.00
Truies No 2	$7.00—$7.00
Inférieurs	$5.00—$6.00
Verrats	$3.50—$4.50
Agneaux—	
Bons moyens	$7.00—$7.25
Bons pesants	$6.00—$6.25
Ordinaires	$5.00—$5.50
Béliers	$5.00—$5.25
Moutons—	
Bons pesants	$2.00—$2.00
Bons moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$1.50

VOLAILLES

Habillées F.O.B. Winnipeg

Poulets, plus de 5 liv. la liv.	.19—.20
Poulets, 4 à 5 liv. la liv.	.17—.18
Poulets, 3 à 4 liv. la liv.	.15—.16
Poulets, moins de 3 liv. la liv.	.13—.14
Poules, plus de 5 liv. la liv.	.15
Poules, 4 à 5 liv. la liv.	.13
Poules, moins de 4 liv. la liv.	.11
Poules, moins de 3 liv. la liv.	.09
Coqs, tout poids, la liv.	.10
Dindes, grade A, la liv.	.18
" grade B, la liv.	.16
" Grade C. plus de 10 liv.	13
" moins de 10 liv.	.11
Oies, la liv.	.12
Canards, la liv.	.15

PRODUITS

Beurre de Crèmerie frais no 1	
F.O.B. Winnipeg. Gros	.30—.30¼
Oeufs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grades A, gros, la douz.	.23
Grade A, moyens, la douz.	.21
Poulettes, la douz.	.20
Grade B, la douz.	.19
Grades C.	.16
Pommes de terre	
Du Manitoba, Sac de 90 livres	.50
Autres légumes du Manitoba	
Choux, 100 livres	$1.25
Carottes, 100 livres	$1.10
Betteraves, 100 liv.	.75
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba, Saskatchewan et Alberta. Le sac de 98 livres	$4.25
Gruau—	
(Prix de détail) Sac de 80 livres	$3.50
Alimentation—	
Prix de détail	
Son. La tonne	$26.00
Moulée. La tonne	$28.00

Pour lire au foyer le dimanche

LES SAINTS DE LA SEMAINE

23 janvier — Saint Raymond de Pennafort, de l'Ordre de saint Dominique (1175-1275).

24 janvier — Saint Timothée, premier évêque d'Ephèse et martyr (97).

25 janvier — La Conversion de saint Paul

Le futur apôtre des gentils était issu de la tribu de Benjamin et originaire de Tharse, ville de Cilicie honorée du droit de cité romaine.

Saul fut élevé dans la haine la plus aveugle de Notre-Seigneur et de ses disciples, aussi ne respirait-il que menaces et carnage contre les chrétiens, lorsque Dieu se révéla à lui sur le chemin de Damas.

Muni de lettres de condamnation contre les fidèles de cette ville, il s'avançait en hâte pour accomplir son oeuvre farouche, lorsqu'une lumière éclatante l'environne soudain et qu'une force invisible le terrasse avec ses compagnons. Alors se fait entendre le sublime dialogue qui transforme l'ennemi du Christ en fervent apôtre de la loi nouvelle:

—Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu?

—Seigneur, qui êtes-vous?

—Je suis Jésus de Nazareth.

—Seigneur, que voulez-vous que je fasse?

Dieu promet son assistance à Saul qui, devenu aveugle, se fait conduire à Damas où il demeure trois jours sans prendre aucune nourriture, dans l'attente de l'envoyé du Seigneur.

Ananie, guidé par le Saint-Esprit auprès du converti, lui rend la vue, puis le baptise en lui donnant le nom de Paul.

Et l'apôtre s'élançant à la conquête des âmes fait retentir la terre du succès merveilleux de ses prédications.

26 janvier — Sainte Paule, veuve (347-403)

Paule, la vertueuse épouse du noble Toxotius, s'épanouissait au sein d'un bonheur complet, entourée de charmants enfants et de tout le luxe des patriciennes, lorsque Dieu la frappa d'une épreuve terrible qui transforma sa vie facile en vie pénitente et céleste: Toxotius fut subitement ravi à sa tendresse et la jeune veuve s'abîma alors dans une douleur telle qu'on craignit un instant de voir ses forces défaillir. Mais l'amour de Dieu triompha de sa faiblesse, et, bientôt consumée du désir de la vie parfaite, elle s'adonna pleinement à l'oraison, aux jeûnes et aux bonnes oeuvres, jusqu'à ce que la vocation religieuse vint mettre le comble à la perfection de cette âme prédestinée.

Désabusée du faux éclat des biens terrestres, Paule dit adieu au monde et, s'arracha à l'affection des siens pour se retirer avec une de ses filles, Eustochium, dans le voisinage de Bethléem. Elle y retrouva saint Jérôme, son directeur et son biographe, et fit construire un monastère pour ses moines, tandis qu'elle ouvrait un asile aux pèlerins et dirigeait avec succès un couvent de vierges et de veuves. Elle mourut à l'âge de cinquante-six ans, consumée par la prière et la pénitence.

Les austérités de sainte Paule étaient parfois excessives et lui attiraient les reproches de saint Jérôme. La chaleur l'ayant accablée un certain été, on désespérait de vaincre la fièvre brûlante qui la dévorait et Jérôme l'engagea instamment à soutenir ses forces par l'usage d'un peu de vin. N'ayant point réussi auprès de l'énergique malade, il lui députa le saint évêque Epiphane avec mission de la raisonner. Paule devina la pieuse ruse et refusa en souriant l'adoucissement proposé. Et lorsque Epiphane revint auprès de Jérôme ce fut pour lui dire: "Non seulement elle a repoussé mes avances, mais m'a presque décidé à ne plus boire de vin". Ce qui faisait dire à son saint directeur: "Les petits défauts de Paule seraient chez nous de grandes vertus".

27 janvier — Saint Jean Chysostôme, docteur de l'Eglise (407).

28 janvier — Saint Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur (445).

29 janvier — Saint François de Sales, évêque et docteur (1567-1622)

Saint François naquit au château de Sales près d'Annecy. Sa noble et vertueuse famille lui fit donner une brillante éducation. Mais le jeune homme, irrésistiblement attiré vers Dieu, renonça aux avantages terrestres pour suivre la vocation sacerdotale. Son zèle ardent, secondé par une éloquence entraînante et une patience angélique, opéra d'éclatantes conversions dans la province du Chablais, désolée par le calvinisme, et soixante-dix mille hérétiques abjurèrent à sa voix.

Nommé évêque de Genève, il s'illustra encore par la fondation de l'ordre de la Visitation et les nombreux ouvrages qu'il composa. "Il faut tout faire par amour et rien par force", telle était la devise de l'aimable saint dont la vertu avait si bien transformé sa bouillante nature qu'il charmait les coeurs par l'onction de sa parole et la douceur de son visage.

Comme on lui amenait un jeune homme pour qu'il lui fit de sévères remontrances, François l'exhorta avec sa charité habituelle et, constatant l'inutilité de ses efforts, il versa des larmes sur ce coeur endurci, en lui prédisant une triste fin.

Cette prophétie se réalisa bientôt, car le malheureux périt en duel et son corps fut dévoré par les loups. Le saint répondait plus tard à ceux qui lui reprochaient d'avoir ménagé le coupable: "Je craignais d'épancher en un quart d'heure le peu de liqueur de mansuétude que je tâche de recueillir depuis vingt-deux ans, comme une rosée dans le vase de mon coeur, et d'agir comme ceux qui se perdent avec les noyés qu'ils ne peuvent sauver."

La science suffit

Voilà un de ces grands mots sonores et brillants qu'on remue, qu'on agence, qu'on emboîte comme le matériel qui sert pour les décorations publiques! On en use et on en abuse. Voyons si, comme vous le dites, la science suffit à tout.

D'abord, dans l'ordre des choses temporelles et humaines, elle ne nous donne pas toute lumière. Elle sait et nous apprend beaucoup: c'est vrai. Mais elle est loin, très loin de tout savoir et de tout pouvoir. Tenez: elle ignore la nature de la matière, le secret de l'attraction qui soutient les astres dans l'espace, de l'affinité qui lie les molécules des corps, de la vie dont elle constate les phénomènes. Elle ignore l'origine et la fin de la terre, et mille autres choses qui sont pourtant de sa compétence. Elle est bornée... et impuissante. Que peut-elle contre les inondations, la gelée, la grêle, la sécheresse? Presque rien. Contre les tremblements de terre? Rien. Contre un bon nombre de maladies? Pas grand'chose. Elle devrait donc être modeste, car elle ne sait pas tout, et elle se trompe même souvent.

Dans l'ordre des choses spirituelles et divines, elle ne peut donner aucune lumière. Ainsi, je dois savoir d'abord ce qui a trait à ma vie personnelle et à l'avenir sans fin auquel je ne puis échapper. Or, là-dessus, la science est muette: elle n'a rien à me dire.

Elle ne peut pas me donner la force morale. Que me dit-elle du devoir? Rien, ni sur son origine, ni sur sa force obligatoire, ni sur sa sanction. Quels moyens efficaces me donne-t-elle pour éviter le mal et faire le bien? A-t-elle un baume spécial pour conserver mon innocence, ou un remède pour la restaurer? Est-il en son pouvoir de m'empêcher de tomber ou de me relever quand je suis tombé... La science fait des savants, mais non des justes; elle commande à la matière, mais non à la volonté, et ne peut rien sur l'âme.

Elle ne donne pas le bonheur, parce qu'elle ne peut rien contre les trois grands obstacles au bonheur: le péché, la souffrance, la mort. — Qui efface le péché? La science? Jamais de la vie. Jamais savant n'a eu la pensée de dire à personne: "Va en paix, tes péchés te sont pardonnés". Le prêtre seul dit cela depuis vingt siècles, et des milliers d'âmes sont venues et viennent tous les jours recevoir de lui la certitude du pardon. — Que peut la science contre la souffrance? Rien ou presque rien. On parle beaucoup de la question sociale: qu'est-ce que c'est? C'est tout simplement le problème de la souffrance qui n'est pas résolu, et que la science ne résoudra jamais, parce qu'elle ne peut enfanter de la joie ni de l'amour, de la résignation et de l'idéal, c'est-à-dire de la paix et de l'espérance.

Que peut la science en présence de la mort? Après avoir lutté sans succès contre la maladie, elle constate le décès, et... elle se retire pour vous laisser pleurer et prier à votre aise. Elle pourra vous dire tous les éléments qui composent votre corps, d'après quelles lois il va se désagréger, à quel règne appartiennent les vers qui ne tarderont pas à le dévorer. Mais elle ne vous dit pas où va votre âme, dans quels horizons nouveaux elle entre, en face de qui elle doit comparaître. La science, par le télégraphe et le chemin de fer, ne servira qu'à appeler plus vite à votre enterrement. Mais, pour illuminer vos suprêmes angoisses, elle ne vaudra pas même le cierge bénit qui brûlera à côté de vous, et qui fera étinceler à vos yeux le divin crucifix.

Seule, la religion explique la mort et la transfigure: la science se voile la face et n'y comprend rien.

La science ne suffit donc pas, et comme l'a dit Emile Faguet: "**La science, au point de vue moral, est neutre; et c'est-à-dire qu'elle est nulle**".

Sense de l'Empire

Le missionnaire essaie de convertir un nègre dans une lointaine colonie britannique de l'Afrique:

—Vous ne désirez pas aller au Paradis, quand vous mourrez?

—Non, Monsieur le pasteur.

—Pourquoi donc?

—Parce que si on y était si bien, il y aurait longtemps que ce serait une colonie anglaise!

L'Eglise et la liberté spirituelle

Une importante conférence du cardinal Verdier, archevêque de Paris

Chaque année, notamment durant la saison d'hiver, de grandes conférences sur des questions d'actualité sont données au Théâtre des Ambassadeurs, dans le quartier des Champs-Elysées, par les personnalités les plus en vue de la société française.

Celle du vendredi 10 décembre a été faite par Son Eminence le Cardinal Verdier, archevêque de Paris. Elle avait pour sujet: **L'Eglise et la liberté spirituelle**. Elle fut écoutée avec une respectueuse attention sympathique par un nombreux auditoire qui ne ménagea pas à l'illustre orateur son approbation et ses applaudissements. On nous saura gré d'en donner ici une analyse.

La France et avec elle l'Univers, a dit le Cardinal en débutant, cherchent "à se situer dans cet état bienfaisant où, sous l'influence d'un pouvoir sagement autoritaire, luira le soleil de la liberté... Je viens, ajouta-t-il, offrir au monde contemporain, pour cet état nouveau qu'il enfante dans la douleur, le concours de ma Mère, la Grande Eglise catholique".

Et le Cardinal de définir aussitôt en quoi consiste ce concours. Il ne vient pas se substituer à l'effort de la société civile pour s'organiser dans le domaine politique, économique ou social. Le rôle de l'Eglise, c'est "d'ouvrir la voie qui conduira le monde à la stabilité" et de lui offrir "le viatique" pour parcourir cette voie, qu'indiquent les principes éternels qui doivent le guider et dont le premier est "la prééminence de la personne humaine".

Mais cette prééminence découle, à son tour, de ce qu'enseigne l'Eglise sur l'origine et la destinée de l'homme, créé par Dieu à son image et à sa ressemblance et appelé à retourner à lui. C'est cette croyance qui détermine toute l'attitude de l'Eglise dans tous les problèmes que la vie pose devant elle.

Passant ensuite en revue quelques-uns de ces problèmes, ceux qui sont vraiment fondamentaux, le Cardinal Verdier les a examinés à la lumière du principe essentiel de la prééminence de la personne humaine.

C'est en raison de cette prééminence de l'esprit sur la chair, que l'Eglise proclame le **droit de l'enfant à la Vie**, dès que cette vie lui a été donnée. "Rien n'autorise à le sacrifier", a dit avec netteté le Cardinal Verdier.

C'est encore pour cette même raison qu'elle demande pour elle et pour les meilleurs de ses fils la liberté d'enseigner et d'élever chrétiennement ses enfants. En ce domaine délicat, le Cardinal a précisé sa pensée en cette formule:

"**Si la diversité des opinions familiales ne permet pas à l'école publique de réaliser une atmosphère pleinement chrétienne, si surtout les enfants appartiennent à plusieurs confessions religieuses, la liberté spirituelle demande deux choses: une vraie formation morale et une neutralité confessionnelle bienveillante.**"

Mais il en devait venir, après cet exposé de droits de l'enfant à la vie et à l'éducation morale et chrétienne, à l'étude des droits de l'homme lui-même. C'est à ces derniers qu'il consacra la majeure partie de sa conférence.

Se plaçant alors en présence des diverses évolutions sociales qu'ont marquées, au cours des siècles, les régimes de l'esclavage, du servage et du salariat, le Cardinal a fait cette belle déclaration:

L'Eglise porte avec elle "un dynamisme égalitaire" dont la puissance est continue bien qu'elle soit contrariée par les institutions humaines. Voilà pourquoi, en tout temps et en tout lieu, "elle ne cesse pas d'enseigner l'Evangile, de proclamer que tous les hommes sont égaux, parce que fils du même Père et héritiers du même Paradis, elle ne cesse pas de faire de ses temples les maisons de tous et de rappeler sans cesse le grand commandement du Christ: "Mes enfants, aimez-vous comme de vrais frères, et cela, quelles que soient les diversités de condition, de fortune ou d'intelligence".

C'est en vertu de ce dynamisme qu'elle peut enseigner **comment il faut donner à l'individu sa vraie place dans l'ordre social et dans l'ordre politique, en lui sauvegardant sa dignité personnelle et une sage liberté**.

C'est en l'écoutant développer cette proposition que ceux qui connaissent bien l'Archevêque de Paris ont eu grande joie à retrouver en lui l'ancien professeur de Théologie morale de l'Institut catholique de Paris, alors membre de la Commission générale des Semaines sociales, qui tenait dans son cabinet de travail du Séminaire ses réunions trimestrielles. Voici en quels termes heureux il a présenté la charte sociale que renferment les Encycliques:

"**Il faut libérer les travailleurs des tutelles excessives, des inégalités choquantes, des conditions trop pénibles et des misères imméritées que lui infligeait notre monde moderne. Il faut les appeler au travail sous le beau titre de collaborateurs s'unissant par une sorte de contrat de Société à celui qui est le Patron ou le Père. Il faut qu'ils puissent s'unir librement pour mieux défendre leurs intérêts. Il faut qu'ils trouvent dans leur salaire leur subsistance personnelle et la subsistance de ceux à qui ils doivent normalement l'assurer. Il faut qu'ils aient la possibilité de faire des économies qui assureront leur bien-être et leur avenir. Il faut enfin que soit sauvegardée la vraie dignité d'homme et de chrétien dans toute leur activité**".

C'est cette même formule que le Cardinal Verdier devait être amené à reprendre, quand il aborda les problèmes de l'ordre politique. **Dans toute organisation politique, dit-il, sauvegardez avant tout la dignité de la personne humaine et sa juste liberté.** Il ajouta aussitôt, voulant marquer par là ce que l'Eglise réprouve. "Vous le voyez déjà, avec un tel enseignement, nous sommes loin de cet état social où l'individu est absorbé par la collectivité, où il n'est plus qu'un rouage d'une immense machine qui est l'Etat".

Après une analyse et un commentaire de certains passages de la célèbre Déclaration des Droits de l'Homme, mise en circulation par la Révolution française et après avoir fait, à ce propos, les réserves qui convenaient comme exprimé les approbations qui s'imposaient, le Cardinal en vint à sa conclusion.

"C'est à l'usage de sa liberté, rappela-t-il, que l'homme doit le mérite, la beauté morale de sa vie, et finalement, le droit au bonheur éternel. Dès lors, le grand, l'unique service à rendre à l'homme est de l'aider à faire un bon usage de sa liberté". En conséquence "nul n'a le droit de changer l'ordre naturel des choses. Les formes de gouvernement, comme toutes les institutions humaines ne peuvent et ne doivent avoir qu'un but: aider l'individu et, par lui, les familles, tous les groupements, à bien user de leur liberté".

Ce rappel éloquent de la doctrine traditionnelle de l'Eglise catholique fait, au coeur de Paris, par un Cardinal, dans une salle de Conférences, devant un public forcément très mêlé, emprunte, on en conviendra, aux circonstances présentes, un vif intérêt d'actualité.

Connaissez-vous ces coquilles?

Les journalistes et les typographes aiment à se raconter de bonnes histoires de "coquilles"; mais ils leur donnent souvent une origine fantaisiste, qui leur permet de s'octroyer en l'occurrence quelque rôle avantageux.

Ainsi il est curieux de connaître l'histoire exacte de quelques coquilles célèbres.

C'est Cambacérès, ainsi, qui, ouvrant un matin le **Moniteur**, eut la surprise de s'y voir nommé **chandelier de l'Empire**, au lieu de chancelier (et rien ne prouve que la faute fut involontaire!)

Dans un discours prononcé par l'abbé Siéyès, on imprima: "**J'ai abjuré la République...**", au lieu de: "**J'ai adjuré**", ce qui aurait pu fort bien, en cette époque d'exaltation, faire monter le malheureux orateur sur la charrette fatale.

On connaît également la coquille, souvent citée, qui faisait dire d'un malade: "Le vieux persiste", pour "**le mieux**". Mais sait-on qu'il s'agissait du roi Gérôme, et qu'elle parut sous le second Empire dans **la Patrie**?

A quel homme politique un journal fit-il dire: "Je suis au bout de mes **farces**", au lieu de "mes **forces**"? C'est à M. Guizot, sous Louis-Philippe, à l'occasion d'un discours important qu'il venait de prononcer.

Mais la plus belle coquille a été consacrée par la littérature, et s'est vu préférée au texte correct. C'est le vers célèbre de Malherbe à Dupérier, dans l'ode sur la mort de sa fille:

Et, rose, elle a vécu ce que vivent
[les roses,
L'espace d'un matin,

Malherbe, dit-on, aurait écrit primitivement, citant le prénom de l'enfant pleurée:

Et Rosette a vécu ce que vivent les
[roses.

Le typographe, par sa coquille, substitua à une expression banale une métaphore gracieuse que le poète adopta, la trouvant de son goût.

Pourquoi faut-il nous renseigner sur la liturgie

D'où vient qu'un si grand nombre de chrétiens assistent avec si peu d'intérêt, et même avec tant d'indifférence, aux offices qui s'accomplissent dans nos églises? Cela tient sans doute à l'affaiblissement de la foi: absorbés par les soins du siècle, préoccupés, avant tout, de nos intérêts matériels, nous n'avons qu'un oeil distrait pour les choses qui intéressent notre âme; et ce qui devrait nous parler de Dieu et de la patrie future nous laisse, malheureusement, froids et comme de glace.

Mais cette déplorable indifférence à l'égard des cérémonies de l'Eglise a une autre cause: pour beaucoup de fidèles, la sainte Liturgie est vraiment un livre fermé, une lettre morte. On assiste aux cérémonies du culte, mais on n'en comprend pas le sens. On est comme un étranger qui se trouverait dans un pays dont il ne comprendrait pas la langue. Comment estimer ce qu'on ne comprend pas? Comment y prendre goût? Aussi qu'arrive-t-il? On voit se dérouler devant ses yeux les plus augustes cérémonies, et ces rites vénérables, au sens si grand et si profond, rencontrent une âme insensible. Bien loin d'en éprouver une intime et salutaire impression, on ne manifeste, à leur endroit, que de l'ennui, pour ne pas dire du dégoût, et l'on trouve les offices fastidieux et toujours trop longs; et si parfois on témoigne quelque intérêt à la pompe du culte, n'est-ce point l'effet d'une superficielle et vaine curiosité? On va alors à l'église comme à un spectacle, et l'on considère les cérémonies comme une simple parade. Bien faible, dans ces conditions, est le profit pour la piété. Et pourquoi en est-il ainsi, sinon parce qu'on ne songe pas aux grands mystères, aux vérités, d'elles-mêmes si fécondes, représentées par les cérémonies? Et comment pourrait-on songer à ces vérités et à ces mystères, si l'on ne comprend pas le symbolique langage qui les exprime, si l'on n'entend rien à ce que dit et à ce que fait le prêtre?

Les cérémonies du culte catholique sont très belles, mais pour celui qui en a l'intelligence, qui en connaît la signification. Alors tout parle, dans nos rites, à cet heureux fidèle: le détail le plus minime, l'action la plus simple en apparence, lui disent quelque chose, et souvent beaucoup. Les encensements, les génuflexions, la couleur des ornements, le luminaire de l'autel, éveillent dans son esprit les plus riches considérations, et dans son coeur les sentiments les plus pénétrants et les plus salutaires. Et pour un tel chrétien, le voeu de sa sainte Mère, l'Eglise, est pleinement rempli: les cérémonies sont pour lui un solide et doux aliment de foi et de piété. (Concile de Trente, sess. XVII, ch. V).

Abbé F. MOISSET.

Traduction

Le docteur. — Je vous conseille, Madame, de prendre beaucoup de bains, d'être souvent au grand air, de porter des vêtements légers.

Une heure après, rentrée chez elle, la dame dit à son mari:

—Tu sais, mon chéri, le docteur m'a ordonné d'aller passer un mois à la mer, puis un mois dans la montagne, et de m'acheter plusieurs toilettes très légères!

La mémoire de Manzoni honorée à Paris

La mémoire d'Alexandre Manzoni, le grand écrivain milanais particulièrement cher au Pape Pie XI a été honorée, aux derniers jours de décembre, à Paris, au cours d'une cérémonie fort touchante, qui se déroula dans la belle église Saint-Roch, au quartier des Tuileries, sous la présidence du Cardinal Verdier.

L'occasion de cette fête d'amitié catholique franco-italienne fut l'inauguration d'une large pierre murale placée au premier pilier à gauche de l'église, faisant face à une autre, qui évoque le souvenir de Corneille, mort paroissien de Saint-Roch. Elle porte, gravée en lettres d'or, cette inscription: **En cette église, le célèbre écrivain Alexandre Manzoni retrouva la foi de son baptême, le 2 avril 1810.**

On sait comment se produisit cet événement. Vers la fin de 1808, Manzoni, qui n'avait pas encore 25 ans, était venu se fixer à Paris, avec sa femme et sa mère. Le milieu d'hommes de lettres et de philosophes dans lequel il vivait était loin d'être chrétien. Toutefois, il était très troublé par les problèmes religieux. Déjà, en 1809, il avait fait baptiser sa fille et célébrer par un prêtre catholique son mariage avec une protestante. Mais ces deux démarches ne marquaient pas encore de sa part une adhésion totale à la foi de l'Eglise romaine.

Ce fut un accident fortuit qui la détermina. Le 2 avril 1810 eut lieu le mariage de Napoléon 1er et de Marie-Louise. Au soir de cette journée, un feu d'artifice fut tiré, qui avait été installé le long de l'avenue des Champs-Elysées et attira un immense concours de peuple. Manzoni était là, avec sa femme. Soudain, quelques fusées mal lancées tombèrent au milieu de la foule. Il s'ensuivit une panique et une bousculade. On se piétina et on s'écrasa pour fuir. Manzoni fut séparé de sa femme et la perdit de vue. Il ne put la rejoindre et fut ainsi repoussé, par la rue Saint-Honoré, vers l'église Saint-Roch. Il s'y réfugia, tremblant d'angoisse et bouleversé par l'émotion. C'est alors que, tombant à genoux, il fit cette prière: "O mon Dieu, si vous existez, révélez-vous à moi". Et dès cet instant, il crut.

Sans doute, comme l'a fait observer à Saint-Roch, dans son discours, l'Evêque du Mans, Mgr Grente, de l'Académie française, "peut-être a-t-on dramatisé les circonstances de cette conversion car ni dans ses lettres, ni dans ses entretiens intimes, Manzoni ne précise qu'il y a eu autant de soudaineté". Sa prière, en cette heure de désarroi, n'en fut pas moins l'occasion où la grâce de Dieu, sollicitée et acceptée par lui librement, exerça en son âme l'influence décisive.

Le Curé de la paroisse Saint-Roch, M. le Chanoine Couget, après avoir évoqué tout ce passé dans son bulletin: **Le Messager de Saint-Roch**, eut l'heureuse idée de chercher à en conserver le souvenir de façon durable. C'est ainsi que fut constitué un Comité franco-italien, dont la présidence fut attribuée au comte Dalla Torre, directeur de l'**Osservatore Romano**, qui assista à la cérémonie du 21 décembre et y prononça, en langue italienne, une très belle allocution.

Parmi les autres personnalités italiennes qui donnèrent leur nom au Comité, il faut au moins citer le R. P. Guenelli, Recteur de l'Université catholique de Milan et président de l'Académie pontificale des sciences, dont un télégramme, lu à Saint-Roch, salua en Manzoni "l'honneur de la littérature catholique"; le marquis Crispolti, sénateur du royaume d'Italie, qui tout récemment, à Rome, au cercle Saint-Pierre, a fait une très belle conférence sur l'auteur des **Fiancés**, devant un auditoire de Cardinaux, d'Evêques et de Prélats, et l'écrivain Giovanni Papini.

Les membres français du Comité furent, avec M. le Curé de Saint-Roch, M. Georges Goyau et M. Louis Madelin, tous deux de l'Académie française; le T. R. P. Gillet, maître général des Dominicains; Mgr Boudinhon, recteur de Saint-Louis-des-Français; Mgr Fontenelle, chanoine de Saint-Pierre. Les fonctions de secrétaire-trésorier furent confiées à M. l'abbé Robert Jacquin qui, par ses multiples démarches, a beaucoup contribué à assurer le succès des fêtes.

Celles-ci furent présidées, nous l'avons dit, par le Cardinal Verdier. Le Cardinal Baudrillard, Mgr le Nonce apostolique, les Evêques auxiliaires de Paris, de nombreux prélats les honorèrent aussi de leur présence. Au premier rang de l'assistance se trouvaient le comte Dalla Torre, les académiciens Louis Madelin et Henri Bordeaux, M. Bédarida, président de l'Union intellectuelle franco-italienne; le représentant de M. Jean Zay, ministre de l'Education nationale, qui accorda lui-même l'autorisation nécessaire à l'apposition d'une plaque dans une église classée comme monument historique; M. Dominico Russo, M. Ageorges, M. François Veuillot, sous-directeur du Comité catholique des Amitiés françaises, etc., etc.

Au début de la cérémonie, la maîtrise de Saint-Roch fit entendre plusieurs strophes d'un poème religieux de Manzoni, l'Hymne de la Pentecôte, mis en musique par M. Paul Delafosse, maître de chapelle de cette église. Il convient d'en détacher ces vers qui font allusion au retour à Dieu de leur auteur. Celui-ci, s'adressant à l'Esprit-Saint, l'implore:

Descends, renouvelle, réchauffe,
Le coeur refroidi par le doute
Et vainqueur, sois la divine
Récompense des vaincus...

Après les allocutions du comte Dalla Torre et du chanoine Couget, Mgr Grente, de l'Académie française, prononça l'éloge de Manzoni: "Une fois revenu au catholicisme, dit-il, Manzoni accorda sa foi, son oeuvre et son influence". Mais "sa soumission aux principes religieux a-t-elle amoindri son originalité?", s'est demandé l'orateur. Et de répondre:

"Sa foi renouvela son inspiration et lui suggéra d'exalter, en des strophes lyriques, les fêtes de la liturgie chrétienne. Par leur fluidité, leur rythme musical, comme par l'idée qui les anime, ces beaux poèmes font songer à l'Hymne au Christ que Lamartine dédia au poète italien."

Tel fut l'hommage rendu par la France catholique à l'immortel auteur des **Fiancés**, ce splendide poème dont Pie XI a dit qu'on peut toujours y découvrir "une phrase, une page, un chapitre, capable d'éclairer toute espèce de problème", et qui a joué un rôle si curieux, bien qu'peu connu, aux origines du romantisme français.

LA LITURGIE

Le saint sacrifice de la Messe

Du Saint Sacrifice en général

—Qu'est-ce que le saint Sacrifice de la Messe?

—C'est la plus auguste des fonctions de la liturgie; c'est le sacrifice de la Croix, c'est le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ renouvelé sur l'autel sous les apparences du pain et du vin.

—Quels sont les ministres du sacrifice?

—Il y en a de deux sortes; les ministres sacrés et les ministres inférieurs.

—Quels sont les ministres sacrés?

—Ce sont: le célébrant, le diacre et le sous-diacre.

—Quels sont les ministres inférieurs?

—Ce sont: les acolytes, le thuriféraire, le cérémoniaire et les chantres.

—Quels sont les fonctions du célébrant?

—Ses fonctions augustes sont de consacrer le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ; de prier à haute voix au nom de tout le peuple fidèle et de le bénir de la part de Dieu dont il tient la place au saint autel.

—Quelles sont les fonctions du diacre?

—Le diacre, selon la signification de son nom qui veut dire: MINISTRE, SERVITEUR, doit servir le prêtre à l'autel, il se tient toujours à ses côtés, ou un peu derrière lui, afin d'être prêt à l'assister au moindre besoin. Il lui présente le pain, verse le vin dans le calice et récite même avec lui, la prière de l'oblation du calice qui commence par ces mots: Offerimus tibi, Nous vous offrons Seigneur, etc. Il chante l'Evangile, il congédie le peuple à la fin de la Messe par le chant de l'ITE MISSA EST.

—Quelles sont les fonctions du sous-diacre?

—Le sous-diacre remplit au saint sacrifice, des fonctions moins élevées que le diacre. Il est rarement aux côtés du prêtre; il porte le calice sur l'autel, y met de l'eau au moment de l'Offertoire, tient la patène, depuis l'oblation jusqu'au PATER, et porte au choeur, la paix qu'il a reçue du diacre. C'est aussi à lui qu'il appartient de chanter l'Epître.

(A suivre)

Avoir des ennemis n'est rien, il en faut. Ce qui est désagréable, c'est d'en avoir parmi ses amis.

Alfred MORTIER.

AU SACRÉ-COEUR

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle de la paroisse s'est tenue dimanche dernier après la messe de 11 heures. Près de 300 paroissiens étaient présents. Tous étaient animés du meilleur esprit, et tous cherchaient le plus grand avantage de la paroisse. Le vif intérêt que tous ont montré dans les discussions était réellement admirable. Il était évident que les paroissiens sont attachés à l'oeuvre qu'ils soutiennent à coups de sacrifices depuis si longtemps et surtout qu'ils n'ont pas l'intention d'être lâcheurs. Nous serions plutôt portés à croire que l'entrain et tout ce qui relève du patrimoine religieux et national unit les nôtres de plus en plus et fait que le bon esprit règne en maître dans tous les coeurs. C'est consolant au suprême. D'ailleurs il ne peut en être autrement puisque la cause en jeu est celle qui produit la vie de l'âme et de l'esprit et de tout ce qui vaut la peine d'être vécu.

Les membres de l'assemblée ont d'abord écouté avec grande satisfaction les rapports respectifs du secrétaire, M. Auguste Côté et du trésorier, M. J.-E. Perras. Les rapports étaient très bien préparés et n'ont pratiquement suscité aucune question, tant étaient clairs tous les détails de l'année. Nous remercions ces deux messieurs du magnifique travail accompli. Puis l'on procéda à la nomination des nouveaux candidats, puisque quatre commissaires sortaient de charge cette année. Après le dépouillement du scrutin les noms suivants complétaient notre commission :MM. J.-E. Perras, F.-E. Johns, A.-H. Côté, J.-E. Blanchard. Nous félicitons les paroissiens d'avoir choisi ces messieurs qui leur feront honneur et sauront continuer leur travail intéressé pour le plus grand bien de la paroisse. Au cours de l'assemblée le président du Club Sportif, M. Brunelle Léveillé et le R. P. Paul Dussault rappelèrent aux paroissiens l'importance de la rafle qui se terminera le 1er mars. Le Club en est chargé mais tous les paroissiens doivent faire leur part pour que ce soit un véritable succès. Ce sera le meilleur moyen de commencer l'année 1938!

Ligue des dames

Audet	3	1	333
Laflèche, G.	3	1	313
Laflèche, P.	1	3	335
Chaput	1	3	310

Ligue de dix quilles

Section A			
Club Sportif (a)	4	2	632
Ch. de Colomb (b)	2	1	581x
Com. Scolaire	2	4	592
Ch. de Colomb (a)	1	2	582x
Section B			
St-Jean-Baptiste	4	2	614
St-Boniface	4	2	602
Club Sportif (b)	4	2	601
Can. Publishers	0	6	637

(x: parties remises)

Ligue de cinq quilles

Léveillé	6	0	830
Gagnon	5	1	879
Sala	4	2	855
Cayer	3	3	863
Léger	2	4	821
Villeneuve	2	4	810
Lacoste	1	5	870
Bédard	1	5	846

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE — Un homme d'expérience, de langue française, pour travail général sur ferme. Pour tous renseignements écrire à la "Liberté. Boite 25.

A VENDRE — 18 chalets d'été situés près d'un beau lac dans la vallée de Qu'Appelle à Lebret, Sask, Prière de s'adresser au propriétaire, M. J.-B. Prévost. Lebret, Sask.

Ecole du Sacré-Coeur
Tableau d'honneur

GRADE X — Suzanne Buors, Lorraine Latourelle.

GRADE IX — Gilles Perras, Maria Carignan.

GRADE VIII — Odette Rousseau, Antoine Guertin.

GRADE VII — Rita Pelletier, Huguette Laflèche.

GRADE VI — Eileen Sturtridge, Gisèle Laflèche.

GRADE V — Jacqueline Côté, Donaldeen Wotherspoon.

GRADE IV — Jean Boittiaux, Alphonse Guay.

GRADE III (a) — Thérèse D'Argis, René Blanchard.

GRADE III (b) — Thérèse Richard, Henri Côté.

GRADE II — Denise Laflèche, Thérèse Courchaine.

GRADE I (a — Géralde Rondeau, Jean Montpetit, Maxime Cayer.

GRADE I — (b) — Jeannine Rajotte, Guy Hamel, Raymond Roy.

Feu Monsieur D.-J. Léger

La paroisse du Sacré-Coeur vient d'être frappée par un autre deuil soudain. M. D.-J. Léger, l'un de nos vétérans du Sacré-Coeur, est mort subitement dimanche soir à sa résidence, 47, rue Kate. Dimanche matin encore on le voyait à la messe avec la famille. Quelques heures plus tard Dieu l'appelait à Lui. Malgré les circonstances de sa mort rapide, le bon Dieu lui avait ménagé la suprême consolation de voir le prêtre et de recevoir les derniers sacrements de l'Eglise et cela en pleine connaissance.

M. Léger avait été employé au service du Canadien National durant 48 ans. Il avait été mis à sa pension en juillet dernier. Il était âgé de 65 ans et n'avait jamais connu la maladie. Une attaque de coeur eut raison de sa forte constitution et cela en quelques heures.

M. Léger est né à Moncton, N.-B., et après un long séjour au service du chemin de fer dans cet endroit il était transféré à Winnipeg. M. Léger vint à Winnipeg dès les débuts de la fondation de la paroisse du Sacré-Coeur dont il a toujours été un membre très fidèle.

Lui survivent son épouse, née Nora Bourque, qu'il épousa en 1901 à Moncton; puis quatre fils et quatre filles: Louis, de Saint-Boniface; Arthur, de Saskatoon; Alfred, Wells, C.-B., et Raymond de Winnipeg; Evangéline, Hélène, Yvonne et Lucille, de Winnipeg. Il a trois frères: Pierre Léger, Gibson's Landing, C.-B.; Joseph et Salomon Léger à Moncton. La Cie Desjardins est chargée des funérailles.

Nous offrons à Mme Léger et à ses enfants nos plus vives condoléances dans ce deuil qui les frappe si cruellement.

WINNIPEG

La Société des Canadiennes Françaises du Manitoba

Lundi 17 janvier, l'exécutif de la Société se réunissait chez Mme J.-J. Daoust, 506, rue Saint-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, où, après le travail, Mme Daoust offrait le thé accompagné de succulentes choses.

Mme J.-C. Davis présidait à la table du thé. Les oiseaux fournirent gratuitement leur chant harmonieux pendant que les plantes et les fleurs réjouissaient la vue et l'odorat.

• • •

Le thé annuel de la Société des Canadiennes françaises aura lieu le 2 février.

• • •

L'assemblée générale de la Société sera tenue au local ordinaire, 325½, avenue du Portage—vis-à-vis le magasin Eaton—mardi le 25 janvier. Les élections se feront à cette assemblée qui sera très importante. Que toutes les membres soient présentes. La réunion est pour trois heures précises.

G. PROVOST, sec.



Lorette McNair
autrefois de la troupe des "National Players," de Washington, D.C., qui jouera la semaine prochaine avec les "John Holden Players" comme artiste invitée, au Théâtre Dominion, dans la charmante comédie de Leslie Howard "Elizabeth Steps out".

Le Consul de France à l'Heure Française

"L'Heure Française", cercle de dames anglaises, fondé il y a quinze ans à Winnipeg, par le professeur A.-C. de la Lande, avait l'honneur de recevoir dans les salons de Mme Harold Aikins, le mardi 11 janvier, M. Henri Bougearel, consul de France. Plus de trente dames étaient présentes, et la réception commença par une petite comédie: "Femme d'écrivain," donnée par M. A.-C. de la Lande et Mme Joberty. Puis, M. A.-C. de la Lande présenta le conférencier à l'auditoire, énumérant ses nombreuses qualités, et soulignant surtout son titre de poilu et sa conduite héroïque au front, et saluant surtout aussi en lui "l'homme", le vrai Français, ayant su s'attirer déjà les coeurs de toute la société anglaise et de tout l'élément français.

Le distingué conférencier, après avoir parlé de la fondation de "l'Heure Française," de ses activités, des activités également de son fondateur, parla de la représentation future des Romanesques au théâtre Walker pour avril, et commença sa délicieuse conférence sur Albert Besnard, le grand peintre français, qui vient de disparaître. Il nous montra le peintre d'abord comme peintre de décorations murales, puis comme peintre des portraits féminins. Ce fut un plaisir que d'entendre cette causerie imagée, donnée d'une voix claire et si distincte, ce qui faisait dire à toutes les dames présentes, et non pas sans une certaine fierté: Nous avons tout compris...

Mme W. Kroone, la secrétaire dévouée de l'"Heure Française", remercia le conférencier en termes délicats.

La réception se termina par un délicieux thé servi dans la luxueuse salle à manger de la charmante hôtesse, Mme H. Aikins.

Décès de M. Ernest L'Heureux

SAINT-PIERRE-JOLYS — Le 12 janvier, est décédé M. Ernest L'Heureux, à l'âge de 78 ans. M. L'Heureux, un ami intime du sénateur Bénard, avait assisté au service de ce dernier, a Winnipeg, le 11 janvier, et le 12, il décédait subitement à son domicile, à Saint-Pierre.

M. L'Heureux était né à Québec et vint dans l'Ouest vers 1880. Tout d'abord hôtelier à Norman, Ont., il déménagea ensuite à Saint-Pierre où il fut aussi propriétaire d'hôtel. Quand la loi de prohibition fut adoptée, M. L'Heureux s'occupa du transport de courrier dans le district de Saint-Pierre. Il était bien connu aussi pour l'élevage de beaux chevaux de course.

Lui survivent, deux filles: Mme J.-A. Couture, Saint-Pierre et Mme John French, Los Angeles; trois fils: Joseph et Henri, de Saint-Pierre, et Frank, de Los Angeles.

Les funérailles ont eu lieu à St-Pierre le 14 janvier.

Au théâtre Dominion

On attache beaucoup d'intérêt aux pièces que la troupe d'acteurs John Holden jouera au Théâtre Dominion cette semaine et la semaine prochaine.

"Petticoat Fever", une comédie romantique du Labrador, reçoit de grands éloges cette semaine pour son humour délicieux, sa mise en scène pittoresque et ses beaux effets de lumière.

La semaine prochaine, la charmante comédie "Elizabeth steps out", par Leslie Howard, étoile du théâtre et du cinéma, sera à l'affiche. Sur la scène, on verra comme artiste invitée des "John Holden Players", Mlle Lorette McNair, autrefois de la troupe des "National Players", de Washington, D.C.

Le bureau des billets du Théâtre Dominion est ouvert tous les jours à partir de 9 h. de l'avant-midi et les habitués du théâtre feront bien de retenir leur billets d'avance chaque semaine.

Le blé transporté par la voie de Churchill

QUEBEC — L'hon. M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, qui, on le sait, est pilote, s'intéresse beaucoup à la navigation d'hiver. A ce sujet, il a communiqué à la presse, l'intéressant extrait suivant du "Journal de la Marine Marchande de Paris", en date du 28 octobre 1937:

"D'après un journal de New-York, dit-il, le port canadien de Churchill, Baie d'Hudson, n'a pas répondu aux espérances de ses auteurs. Le grenier à céréales qui s'y trouve, d'une capacité de deux millions et demi de boisseaux, est actuellement vide. Le port n'a reçu au cours de la saison, que deux navires venus pour charger 603,982 boisseaux de blé qui se trouvaient alors dans ce grenier".

Le journal ajoute que le blé de l'Ouest canadien, transporté par la voie de Churchill, coûte environ $3.00 le boisseau chargé sur les bateaux venus dans la baie, sans compter le coût du transport, sur les marchés européens.

Hitler, Ludendorff et le Crucifix

Nous avons dit, à propos de la maladie et de la mort du général Ludendorff, initiateur du mouvement néo-païen en Allemagne, que ce personnage, plus illustre par la part qu'il prit à la grande guerre que comme protagoniste d'une croisade anti-chrétienne, avait passé ses derniers jours au milieu des soins que lui prodiguèrent, sans souci de ses opinions religieuses, les Soeurs de l'hôpital catholique Saint-Joseph de Munich, où il avait été admis.

A ce propos, le baron von Kemnitz, beau-fils du général, rapporte le trait suivant:

"Un Crucifix était fixé, sur le mur, à la tête du lit de Ludendorff dans sa chambre à l'hôpital.

"Un jour, durant sa maladie, il fut visité par le chancelier Hitler. Et, au cours de la conversation, le Fuhrer, pointant un doigt vers le crucifix, demanda au général s'il désirait qu'on l'enlevât.

"Non, répondit le malade. Laissez-le où il se trouve. Je ne désire pas faire de la peine aux religieuses catholiques. Et, d'ailleurs, sa présence ne me chagrine aucunement".

L'oeuvre d'un Jésuite missionnaire en Chine

Le P. Jacquinot, S.J., curé de l'église Saint-Pierre à Nantao, est devenu une des personnalités les plus éminentes en marge du conflit sino-japonais.

Mais son action, à lui, n'a eu ni un caractère militaire ni une portée politique.

Missionnaire catholique à Nantao, représentant de cette religion qui prêche la paix aux hommes de bonne volonté, c'est à une oeuvre d'assistance et de charité qu'il a voué toute son activité.

C'est lui, en effet, on se le rappelle, qui a obtenu des Japonais de pouvoir organiser, en pleine bataille de Changhaï, la zone de sécurité qui, à Nantao, en bordure de la concession française, a sauvé la vie à des milliers d'habitants et de réfugiés, qu'il continue à protéger.

Cette réalisation fut si heureuse, du reste, que les Japonais avaient demandé au P. Jacquinot de créer de nouvelles zones neutres en d'autres villes.

Le P. Jacquinot, originaire d'Alsace-Lorraine, est très populaire parmi les populations chinoises, au milieu desquelles il a passé vingt ans.

Chapeau rouge des cardinaux, chapeau jaune des juifs

Notre confrère anglais **The Tablet** rappelle, à propos de la création de cinq nouveaux cardinaux, ce petit trait d'histoire que bien peu connaissent certainement.

On sait que les princes de l'Eglise portent le chapeau rouge. Or, c'est ce chapeau qui, selon la tradition, serait à l'origine des chapeaux jaunes que, autrefois, les juifs devaient porter comme signe de leur race et de leur religion, à Rome comme ailleurs du reste.

Primitivement les juifs étaient coiffés eux aussi d'un chapeau rouge dont la couleur était une marque destinée à montrer la faute que leurs aïeux avaient commise en répandant le sang du Christ.

Mais il arriva qu'un soir, dans une rue mal éclairée, un cardinal embrassa un juif, croyant qu'il s'agissait d'un confrère. Il fut décidé alors de changer en jaune la couleur de la coiffure des juifs, afin d'éviter le renouvellement d'une semblable erreur.

Ses succès

Je suis fier de mon fils. Il est parti de tout en bas et maintenant il a atteint le sommet.

—Comment cela?

—Il a débuté comme ressemeleur de chaussures et aujourd'hui il est coiffeur.

Concision

On rappelle souvent, lorsqu'on discute d'individus peu loquaces cette célèbre anecdote américaine.

Le président Coolidge était allé à l'office.

A son retour, sa femme lui demande:

—Y avait-il du monde à l'office?

—Oui.

—Y a-t-il eu un sermon?

—Oui.

—Sur quoi le prédicateur a-t-il parlé?

—Le péché.

—Et que dit-il?

—Il est contre...

• • •

On parlait du mensonge.

—Dans ma vie, dit une dame, je n'ai jamais menti que trois fois.

—Allons, ça fait quatre, dit un sceptique.

Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

ART CULINAIRE

Je me souviendrai toujours de la réflexion d'un bonhomme qui regardait se presser à une série de cours de cuisine une foule de femmes enthousiastes: "Non, mais, i' en a donc ben des femmes qui ne savent pas faire à manger!"

Décidément, quand on veut grogner, il y a toujours moyen... Au lieu d'avouer: "Tiens! mais les femmes ont de plus en plus de bon sens; elles tiennent à se perfectionner dans leur travail", il y a encore des imbéciles pour chercher la petite bête, avec un air de ne pas y toucher...

C'est égal! laissons les grognons à leurs grogneries, et bénissons Rabelais d'avoir assuré que "ce sont gens d'esprit qui tiennent au bonmanger".

N'empêche pas que c'est bien beau de voir une femme, spécialisée en art ménager, entourée de femmes qui ne demandent pas mieux que de compléte. leur bagage de connaissances personnelles.

Madame Cécile-D. Lamy, diplômée avec tous honneurs de l'Ecole ménagère de Sainte-Martine, est une femme excessivement pratique qui doit sa grande popularité, comme conférencière par toutes les provinces maritimes, à son besoin de logique et de simplicité. Elle dira, par exemple: "Ma recette de tartes vient de maman; oui, oui, pas besoin de tant compliquer les choses... Trop de gens s'imaginent qu'il faut être sorcier pour composer des repas un peu différents de ce qui se fait routinièrement, machinalement et sans soins; beaucoup de femmes croient qu'il faut être très riche... ou gaspilleuse pour manger les jours maigres autre chose que de la soupe au pois et des fèves au lard au même repas. Il est vrai qu'aujourd'hui, il se consomme beaucoup plus de légumes qu'il y a vingt ans, mais il n'y a pas lieu non plus de tomber dans l'excès: si l'on parle de cuisine moderne, il ne faut pas croire qu'il soit nécessaire de s'en tenir aux menus de parade, tout en apparences et en bebelles et inventer des mets rares et coûteux".

Pour signaler les préjugés et les idées fausses qu'on peut se faire un peu partout, madame Lamy se plait à raconter qu'une personne, ayant assisté à plusieurs de ses démonstrations culinaires, l'aborde un jour à la fin d'un cours et lui demande: "Madame, pourriez-vous me donner des mets d'hôpital?"

Pour avoir vu des navets en purée, enrichis de crème, de beurre, de sel et de poivre, des fruits emprisonnés dans de la gélatine, elle s'imaginait la pauvre femme, qu'il fallait être diplômée sur toutes les coutures pour réussir des diètes végétariennes, et qu'il fallait absolument être malade "pour manger de ça".

Un ancien proverbe dit qu'il vaut mieux aller chez le boulanger que chez le médecin. Une alimentation bien équilibrée, distribuant en proportions à peu près égales sels minéraux, phosphates et vitamines, est encore ce qui conserve le mieux la santé. Un peu de chimie alimentaire devient de la science nécessaire. Quand je dis chimie, qu'on ne s'excite pas: il ne sera pas question de noms longs comme le bras et de formules échignantes. Il suffira, par exemple, qu'une conférencière, instructrice en art culinaire, donne les directives basiques élémentaires pour que toutes les femmes le moindrement intelligentes et soucieuses de progrès découvrent en un instant tout ce qui leur reste à apprendre sur ce sujet.

Je connais une famille où, invariablement, tous les vendredis, on mange au dîner: pommes de terre en purée, macaroni au fromage et poudingue au pain. Il faut voir aussi que ce n'est pas le royaume des rougeauds en cette maison où, dans une heure, on se bourre de farineux à en crever.

Que dire de ceux qui déjeunent au bacon, mangent du porc chaud à midi, et le soir finissent le porc froid. Si vous voulez dire comme moi, ça fait pas mal de cochon dans le corps, la journée finie. Et des oeufs pour déjeuner, une omelette pour souper, ça fait bien des cocos dans l'estomac.

Pour être appétissant et nutritif, un menu n'a pas besoin d'être composé de mets bien coûteux. Il faut savoir varier pour régaler. Rien ne repose mieux du steak et des côtelettes grillées qu'un bon ragoût de pieds de porc ou d'épaule d'agneau, un boeuf-mode savamment mijoté.

Toute femme, soucieuse pour sa famille de belle santé, s'applique à donner une alimentation substantielle, raisonnée et ragoûtante, et ne manque aucune occasion de s'instruire à ce sujet.

Françoise GAUDET-SMET.
—(La Parole).

Préférence

La maman, à Riquet. — Tu sais, mon chéri, d'ici peu tu auras un cadeau; un petit frère ou une petite soeur; lequel préfères-tu?

Riquet. — Tu sais, maman, j'aimerais mieux une petite auto.

La plus belle maîtrise

Ne serait-ce point la maitrise de soi-même?

On l'exerce assez mal, en notre siècle agité et nerveux. Voici les étourdis, les imprudents, les versatiles, les coléreux, les impulsifs, les déséquilibrés... les pauvres fous. Ils sont légion, ces gens qui ont perdu la domination d'eux-mêmes. Dame Nature les avait peut-être richement dotés. Ils étaient intelligents, bons, généreux! ils partirent pour le voyage de la vie avec de bonnes intentions. Mais quelle courbe déconcertante ils suivirent! Tantôt très haut, tantôt très bas. Toute une série de mécomptes, d'erreurs, d'échecs, de fautes, sillonne leur route inégale.

En regard, voici les pondérés, les réfléchis, les sages. Ils traversent le monde de leur beau pas égal; ils vont où ils avaient résolu d'aller; on les suit, on les écoute, on les respecte, ils réussissent. Et même quand le malheur les aborde, ils savent l'accueillir avec dignité. Il n'est pas jusqu'à leur mort qui ne révèle la fermeté de leur caractère.

Pendant la jeunesse, un certain déséquilibre est excusable. On sait si peu de choses! La volonté a eu si peu d'occasions pour s'exercer! Quelques sautes d'humeur, quelques propos imprudents, quelques impulsions folles ne surprennent guère et ne causent pas grand dommage. Mais, plus nous avançons sur la route, plus nos gestes, nos mots prennent d'importance.

Comment donc arriver à la maitrise de soi? Aurons-nous jamais assez de sagesse, d'énergie, de calme pour réaliser un tel idéal?

Mme de Staël, nous a laissé un programme vraiment judicieux pour accomplir ce travail. Ce n'est pas par un violent effort pour réprimer les écarts de la sensibilité qu'elle nous invite à devenir "maitre de nous comme de l'univers", mais par la vigilance habituelle. "Seule, ditelle, veillons sur nos pensées; en famille, veillons sur notre humeur; dans la société, veillons sur nos paroles."

La première de ces recommandations semble un peu sévère. Veiller sans cesse sur nos pensées, quelle contrainte! Et n'est-ce pas une contrainte inutile? Ce que nous pensons ne nuit à personne, semble-t-il. Erreur... cela nous nuit personnellement, tout d'abord. Entretenir en soi de vilains sentiments comme le découragement, la défiance, la jalousie, la malveillance, la rancune, c'est s'empoisonner peu à peu; le jour où la tentation frappera à la porte, elle nous trouvera tout prêts à lui céder: nous sommes tellement habitués à l'idée du mal! Au contraire, contrôler nos jugements, modérer nos impressions, nourrir notre esprit de pensées pures, nobles, sereines, c'est devenir intérieurement un juge et nous préparer à supporter sans surprise tous les chocs venus du dehors.

En famille, selon Mme de Staël, il importe surtout de veiller sur son humeur. Oui... car en famille on se permet n'importe quoi! Alors que, pour faire bonne figure dans le monde, on sait être souriant, patient, aimable, à la maison on étale avec un bien vilain sans-gêne toutes les manifestations du mauvais caractère. Visage boudeur, mutisme ou propos aigres, égoïsme, colère, tout cela rend la vie si peu agréable qu'un cruel rimailleur a osé faire cette réponse à un vers célèbre:

Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?

—Partout ailleurs.

Et Mme de Staël ajoute: "...Dans la société, veillons sur nos paroles." Il nous est difficile, après un siècle et plus, de savoir si l'illustre romancière réprimait en famille tous les écarts d'un caractère assez entier. Mais nous savons qu'en société elle faisait merveille. Son salon n'eût pas attiré ainsi tous les gens d'esprit si elle n'avait, pour diriger le cours des entretiens, surveillé ses propres paroles.

Il y a tant de propos fâcheux qui circulent par le monde: indiscrétions, inexactitudes, exagérations, médisances, mensonges! Surveillons notre langue. Attention aussi à notre plume: sommes-nous irrités? laissons passer un jour ou deux avant d'écrire à qui nous a blessés; une mise au point se fera, et nous éviterons ces brouilles mortelles qui naquirent à cause de trois ou quatre lignes tracées sans pondération.

Maitrise sur les jugements, les gestes, les paroles. Domination imposée par la raison à la sensibilité; certes, il faut pas mal de sagesse, d'énergie, de vigilance, pour acquérir ce parfait équilibre; mais, vraiment, ce serait dommage de vieillir en gardant l'étourderie, l'imprudence de la jeunesse; ce qui sied à vingt ans devient insupportable à quarante ans...

Facteurs du sommeil

Le parfait repos nocturne a ses conditions.

Autant que possible, couchez-vous et levez-vous à la même heure. En réalité, aucune ne s'impose et le proverbe: se coucher tôt et se lever tôt n'a pas l'importance qu'on lui prête. L'essentiel est de veiller à la régularité du sommeil et à sa durée. La moyenne est de huit heures, toutes considérations prises des âges et des tempéraments. En nos régions tempérées et étant donné notre vie active, mieux vaut dormir la nuit pendant huit heures consécutives, que de diviser le repos nécessaire en deux temps: six heures de sommeil nocturne et deux heures de sieste après le repas du midi.

Le silence et l'obscurité s'imposent ensuite. Dans les villes, la question du silence est difficilement résolue. Aussi, devez-vous choisir pour chambre à coucher, la pièce la plus retirée de l'appartement. Si les bruits vous atteignent encore, par la fenêtre que vous laissez entr'ouverte, bouchez-vous les oreilles avec de l'ouate imbibée de vaseline ou des tampons spéciaux.

Le Coin de l'Institutrice

Aller lentement, c'est aller sûrement

Il ne faut pas pousser les élèves, c'est-à-dire exiger d'eux des efforts hors de proportion avec leur âge, leur intelligence, leur résistance. Chaque chose en son temps; le blé qui mûrit trop vite donne des épis légers. Vouloir aller trop vite, c'est risquer d'arriver à la saturation et au dégoût. Même les élèves très bien doués ne supportent pas longtemps une culture intensive: combien dont leurs maitres étaient fiers, et qui, atrophiés rapidement, se sont arrêtés devant une barrière infranchissable, tandis que leurs camarades moins remarquables, et à qui pour cette raison on n'avait pas tenté de faire brûler les étapes, ont continué tranquillement leur marche en avant. Ils allaient moins vite, mais ont pu aller plus loin. Cette remarque s'applique particulièrement aux plus jeunes élèves; ce sont surtout ceux-là qu'il faut faire marcher lentement, pour assurer, fortifier et conserver chaque nouveau gain. Ainsi se forme ce que l'on est convenu d'appeler la base; de sa solidité dépend celle de tout l'édifice.

Main droite et main gauche

Votre enfant va à l'école; il emporte fièrement un cartable bourré de livres et de cahiers. Exigez que ce poids soit imposé tantôt au bras droit, tantôt au bras gauche. Pourquoi? Pour que les deux membres se développent, se fortifient, accroissent leurs muscles dans les mêmes proportions.

Faisant toujours agir les membres du côté droit, l'enfant a bientôt ce côté plus développé que l'autre; il peut en survenir des déformations; mais si l'activité est égale pour tous les membres, l'équilibre physique se maintiendra. Donc, lorsque l'enfant joue, qu'il lance la balle, tantôt de la main droite, tantôt de la main gauche; quand il jardine, habituez-le à manier l'outil d'une main ou de l'autre, à tour de rôle, etc. Ces exercices variés favoriseront le développement harmonieux de ses forces et sa croissance en éprouvera un grand bien.

Mais devez-vous favoriser l'ambidextrie, cette égale habileté qui fait que votre enfant écrit, dessine, coud, etc., aussi bien de la main gauche que de la main droite? Ce serait un grand avantage; et pourtant les avis sont partagés, d'après les uns, l'utilisation partielle de la main gauche, telle qu'elle existe en général, serait la cause d'une perte de force et de richesse considérable, non seulement au point de vue militaire, mais encore au point de vue civil, économique et industriel.

L'opinion contraire affirme que le développement de l'agilité et de la souplesse d'une des deux mains aux dépens de l'autre, est une conquête de l'homme, une de ses supériorités sur l'animal dont elle le différencie. Et cette opinion parait corroborée par les résultats d'une enquête aux Etats-Unis: une tendance à l'ambidextrie serait un phénomène à peu près constant chez les enfants de mauvaise santé, de mauvaise ouïe, atteints d'adénoïdes, de faiblesse de gorge et de poitrine. Bien mieux, tout effort pour amener un enfant gaucher à devenir droitier trouble le mécanisme du langage, détermine le bégaiement, le zézaiement, et, parfois, un retard dans l'acquisition et l'usage de la parole.

Alors que conclure avant un supplément d'information, d'enquête, de résultats qui mettrait la chose au point? Que l'éducation joue un grand rôle dans l'ambidextrie; même à l'âge adulte, on peut asservir sa main gauche à faire des travaux déterminés, témoin les escrimeurs qui arrivent à tirer également bien avec les deux mains et les mutilés qui se servent de la main gauche aussi habilement qu'ils se servaient de la main droite avant la blessure qui les en priva.

Encore une fois, que devez-vous en conclure pour votre petit enfant? Eh bien, sans vouloir en faire un ambidextre absolu, ne l'empêchez pas d'employer utilement sa main gauche quand l'occasion s'en présente. Et au point de vue particulier de déformations possibles, exigez pour certains gestes, le travail alterné des deux mains.

Tes jolis yeux

Une des choses essentielles qu'une femme aspirant à la beauté doive savoir: c'est l'importance du rôle joué par les yeux; car nous ne pouvons ignorer le fait qu'une paire de jolis yeux, dissimulés sous de longs cils recourbés, constitue l'un des plus grands charmes de la beauté féminine.

Le développement des muscles des yeux, en fortifiant ceux-ci, les rend plus grands. Ces exercices ne sont nullement difficiles et sont à la portée de tous. Ils ne demandent qu'un peu de persévérance.

Un des moyens les plus efficaces consiste simplement à ouvrir les yeux tout grands et à les plonger dans de l'eau distillée. Trempez résolument votre visage entier, matin et soir dans cette eau (cela tonifiera en même temps votre peau et vous apprendra à ne pas craindre l'eau lorsque vous apprenez à nager).

Ce remède si simple fait des merveilles. Il fortifie les yeux faibles et les rend brillants et clairs. Faites seulement attention en essuyant vos yeux. Ne jamais les frotter. Séchezles par de très légères pressions avec un linge fin.

Vous pouvez utiliser une oeillère, mais le résultat sera beaucoup plus lent.

Les yeux qui s'enflamment facilement au vent, au froid, ou au soleil, seront calmés par l'application de compresses chaudes sur le front et les paupières. Des bains tièdes, avec oeillère d'eau faiblement boriquée, sont recommandés.

La camomille est excellente.

Appliquez tous les soirs, en vous couchant — après lavage des yeux — un peu de vaseline ou d'huile de ricin sur les cils. Cela fortifiera leur pousse. Se faire de beaux cils n'est pas chose impossible — il suffit de savoir, de vouloir et de persévérer.

D'ailleurs ce que femme veut...

Que de sottises l'on commet de peur de passer pour un imbécile!

Alfred MORTIER.

SAVOIR-VIVRE

1.—Quand une dame visite au cours de l'après-midi l'une de ses amies mariée, à quelle heure doitelle la quitter?

2.—Quand une femme parle de son époux à une connaissance, comment faut-il qu'elle le désigne?

3.—Est-il correct de nommer la femme d'un médecin ainsi: "Madame docteur Untel"?

4.—Une jeune mariée peut-elle changer au magasin un cadeau de noces qu'elle a reçu en double?

5.—Quand vous recevez des visiteurs, devez-vous leur présenter vos enfants?

6.—Si vous marchez sur le trottoir avec un ami qui rencontre une personne inconnue de vous, que devez-vous faire s'il s'arrête pour lui parler? Voici trois suggestions:

(a) Vous arrêter avec lui et attendre qu'on vous présente?

(b) Marcher lentement et attendre que votre ami vous rejoigne?

(c) Dire: "Au revoir, je vais continuer mon chemin"?

REPONSES

1.—Partez au moins une demi-heure avant l'arrivée de son mari. Un homme qui revient chez lui fatigué, très souvent avec des vêtements légèrement défraichis par une journée de labeur, n'a aucun goût d'entreprendre une conversation aimable avec les amies de sa femme. En outre, il ne lui reste ordinairement que peu de temps à passer avec ses enfants avant qu'ils n'aillent se coucher. Partez pour le laisser libre!

2.—Elle doit dire "mon mari" devant les étrangers. Elle le nommera par son prénom devant les intimes. Et "monsieur Leblanc" sera réservé pour les domestiques.

3.—Non. Ce n'est pas elle qui est médecin, c'est son mari. Dites "madame Untel!"

4.—Oui.

5.—Oui.

6.—Choisissez la suggestion "B", à moins que vous ne soyez pressé, et que vous sachiez que la conversation doive être longue.

La comtesse de Ségur

Certes, la bonne comtesse de Ségur a bien mérité le monument qu'on lui éleva et les honneurs qu'on lui décerna!... Sophie-Feodorovna Rostopchine naquit à la fin du XVIIIe siècle, le 19 juillet 1799, et eut pour parrain le tsar Paul Ier, l'ami de son père.

Jusqu'à douze ans, elle vécut heureuse dans leur beau domaine de Voronovo où Rostopchine mit luimême le feu, afin qu'il ne tombât point entre les mains des Français.

Sofaletta — comme on l'appelait dans sa famille — continua de manger son gâteau avec calme, lorsque le comte, en courant, vint faire évacuer le château et annoncer l'arrivée de l'ennemi.

Le comte Rostopchine vint à Paris avec sa famille. C'est à Paris que Sophie devait épouser le comte de Ségur.

Le comte Eugène de Ségur était le petit-fils du grand-maitre des cérémonies de Napoléon. Ce fut le comte Rostopchine qui leur acheta la propriété des "Mouettes", en Normandie.

La comtesse de Ségur, tout enfant, aimait à raconter des histoires. De là l'idée d'écrire, il n'y a qu'un pas!

Eugène Sue ayant lu ces histoires l'engagea à les publier (Jean qui grogne et Jean qui pleure, Pauvre Blaise, furent publiés chez Hachette). De 1856 à 1868 sortirent de sa plume des oeuvres qui, payées à peine 6,000 francs, furent tirées la plupart à 70,000 exemplaires et traduites en toutes langues! Des oeuvres qui firent la joie de toute une génération et éveillèrent les jeunes esprits aux idées réelles et saines!

Louis Veuillot était son ami et venait souvent séjourner "aux Mouettes". En décembre 1857, Veuillot fut pris d'une crise de goutte, et la bonne Mme de Ségur fut en grand émoi... Elle apportait onguents et bouillottes jusqu'à ce que Veuillot fût remis! La charité de Mme de Ségur était inépuisable! Chez les fermiers et dans le bétail même, elle apportait ses remèdes et ses soins. A sa fille, qui attendait un nouvel enfant et qui s'en plaignait, elle répondit: "Nous ne sommes pas dans ce monde pour nous amuser, mais pour souffrir... Pense à ta tante Galitzine qui a eu dix-sept enfants, la malheureuse! C'est peut-être contrariant... mais il faut aimer ce que l'on a..."

Après la mort de son mari, elle répond à sa fille qui lui offrait l'hospitalité: "Une fois par semaine seulement je donnerai à diner à tous les membres de notre famille, petits et grands".

Voilà donc Mme de Ségur seule et se livrant à son travail littéraire. Elle sut mettre une gloire nouvelle sur ce vieux nom politique. Louis Veuillot disait que dans les Mémoires d'un âne il y avait une bonne imagination, une verve de récit très soutenue et très naturelle.

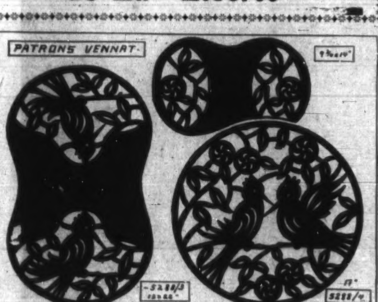
Son père, le comte Rostopchine, était mort en misanthrope hautain. Sa femme avait à peine approché le moribond. Les antagonismes spirituels comme les guerres, d'ailleurs, sont les pires!

La comtesse de Rostopchine et Mme de Ségur s'étaient converties en France au catholicisme. Déjà, dès l'enfance, Sophie fut témoin de conflits qui faisaient de ses parents deux adversaires, par ailleurs unis. Dans ses veines coulait leur sang, également fier. Elle devait s'en apercevoir en bien des contrastes de sa vie... Les mystères de la religion catholique lui donnèrent des joies précieuses... C'est dans la religion qu'elle prit cette pure conscience du devoir familial. Elle trouvait enfin Dieu qu'elle avait tant cherché, dans la religion grecque...

Ce n'est pas telle qu'on l'a dépeinte, dans l'éclat d'une jeunesse vivante et gaie, avec le charme de sa beauté un peu étrange, la séduction de ses yeux noirs relevés à la chinoise, qu'il faut voir la comtesse de Ségur, mais l'amie des enfants, la bonne grand'mère qui a donné à cette "Bibliothèque rose illustrée", une originalité sans précédent. Elle a rendu à la littérature enfantine qui allait s'affadissant un caractère et même une dignité. Sa véritable physionomie est celle de l'aïeule pâle et menue, les épaules couvertes d'un manteau de soie, avec son bonnet ruché d'où débordaient des papillotes régulières, le regard toujours vif et malicieux, uni à une grande expression de bonté un peu mélancolique... Elle conversait aussi avec son fils Gaston, le futur évêque, et ses petits-enfants, en tête desquels marchait Jacques de Pitray, qu'escortaient ses soeurs, les enfants de Mme de Malaret et les fils d'Anatole de Ségur, parmi lesquels Pierre, le futur académicien.

Marthe FERAL.

Patron de Broderie de La "Liberté"



No 5288—GARNITURE DE BOUDOIR "Les Oiseaux"

En feutre découpé silhouette. Feutre noir seulement, bonne valeur avec doublure en soie brillante et solide..., bleu, verte, rouge et rouille, aussi rose.

No 5288/3. — Dessus de radio de 13 x 22 pouces, feutre seul, 65 sous; avec dessous, 98 sous. Deux centres de 9½ x 14 pouces pour guéridons ou tablettes, feutre seul, 2 pour 75 sous; avec doublure, $1.05.

No 5288/4. — Coussin feutre seul, 75 sous; avec dessous, 92 sous.

Circulaire religieuse, 5 sous. Circulaire de bébés, 5 sous. Circulaire de nappes, 5 sous.

Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12c. seulement par an.

On est prié d'adresser toutes les commandes au Département des Patrons, la Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

Un délai de dix jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Le Coin des Jeunes

Directrice : Mère-Grand

MES PETITS-ENFANTS M'ÉCRIVENT...

Saint-Claude, Man., le 10 janvier 1938.

Chère Mère-Grand,

Je vais à l'école tous les jours. Je reste à un mille de l'école et je marche avec mes deux petites soeurs. Ma soeur Jeanne marche la première, la petite Odette au milieu et moi je suis... pour être sûre qu'Odette ne reste pas en arrière.

Nous avons eu une partie de cartes à notre école, il ne faisait pas beau ce jour-là. Il y a eu assez de monde pour que l'on puisse avoir une piastre par élève pour les cadeaux, malgré que nous soyons vingt-neuf. Ce sont les grands qui ont joué cette année à notre partie de cartes. Nous étions supposés jouer pour l'arbre de Noël mais il y en a beaucoup qui ont eu la coqueluche...

J'espère que vous êtes bien, chère Mère-Grand, car j'ai appris que vous étiez malade.

Je vous quitte en vous embrassant.

Votre petite-fille qui vous aime,

Augustine BOILLE.

◆ ◆ ◆

La Salle, Man., le 7 janvier 1938.

Chère Mère-Grand,

Avez-vous passé de bonnes vacances, chère Mère-Grand? Votre Gilles s'est bien amusé. Il a nettoyé la patinoire et a bien patiné aussi.

J'ai eu de belles étrennes: un petit wagon, des crayons de couleur et des outils. Le petit Jésus m'a bien gâté, n'est-ce pas? Je pense bien qu'il ne vous a pas oubliée.

Bonne année, chère Mère-Grand.

Votre petit garçon,

Gilles SCHAUBROECK, Grade II.

◆ ◆ ◆

La Salle, Man., le 7 janvier 1938.

Chère Mère-Grand,

J'ai hâte de vous dire ce que j'ai fait pendant les vacances. Je me suis amusé avec mes cadeaux de Noël, j'ai fait des petits sacrifices pour vous et j'ai aidé mes parents.

A présent que les Rois sont passés, je vais travailler bien fort à l'école. En revenant chez nous le soir, je vais voir mes pièges. Je prends des lièvres. Les aimez-vous, Mère-Grand? Si oui, mon père vous en emportera quand il ira en ville.

Votre petit garçon,

Lucien CORMIER, Grade IV.

◆ ◆ ◆

La Salle, Man., le 4 janvier 1938.

Chère Mère-Grand,

Je sui en re tar pour vous souêter une bonne eu reu zannée. Pour Etrenne jé u des patins et puis une petit angin qui monte des montagnes, et puis des blocs. On peu bâtir des bêles maizons.

Votre petit garçon,

Claude BOUCHER, Grade I.

◆ ◆ ◆

Sainte-Agathe, Man., le 5 janvier 1938.

Chère Mère-Grand,

Je viens vous donner quelque nouvelles de mes vacances de Noël. J'ai été à la messe de minuit pour la première fois. J'ai trouvé cela bien beau. Tout était brillant de lumière et le petit Jésus paraissait plus beau que jamais.

Une petite fille qui vous aime,

Marie-Louise PELOQUIN.

◆ ◆ ◆

N.-D. de Lourdese, le 10 janvier 1938.

Chère Mère-Grand,

Je suis toujours heureuse de venir causer avec vous. Je viens me placer dans le "Coin des Jeunes."

J'aime bien aller à l'école. Quand il y a des congés, je m'amuse avec mon petit frère. Il a les cheveux frisés, des petits yeux bruns. Il est gras, ses bras sont aussi gros que ceux de ma petite soeur Isabelle qui a trois ans. Mon petit frère a deux ans. J'aime bien aussi ma petite soeur. Je m'amuse avec elle. Elle n'a pas les cheveux frisés, mais elle a les yeux bruns.

Votre petite-fille,

Hélène BOSC.

◆ ◆ ◆

Saint-Claude, Man., le 10 janvier 1938.

Chère Mère-Grand,

Je lis souvent les petites lettres du "Coin" et j'ai souvent pensé vous écrire. Quelle joie pour moi lorsque ma maîtresse m'a dit de vous écrire! Si vous saviez comme on a une bonne maîtresse, vous aimeriez bien être petite pour venir à son école...

Je suis un petit garçon de dix ans, dans le grade IV. J'aime beaucoup aller à l'école, mais j'aime mieux jouer dans la neige et glisser sur les bancs de neige.

Votre petit garçon qui vous aime bien,

Gérard GAGNE.

◆ ◆ ◆

Saint-Claude, Man., École Saint-Benoit, le 10 janvier 1938.

Chère Mère-Grand,

Je suis bien contente de vous écrire. Car certainement ça vous fera plaisir.

Je suis dans le grade VIII. Nous sommes vingt-neuf élèves à l'école. Il y a treize garçons et seize filles. Beaucoup d'élèves ne viennent pas à l'école car ils ont la coqueluche. Nous restons à un mille de l'école. Nous y marchons tous les jours.

Il fait froid et il y a beaucoup de neige.

L'école était toute décorée pour Noël. Il y avait des rubans rouges et des rubans blancs dans les fenêtres. Au plafond il y avait aussi des rubans et des étoiles.

Il y a eu une partie de cartes et une séance à l'école. C'était pour ramasser de l'argent pour nos cadeaux de Noël.

Nous avons un nouveau vicaire. Il s'appelle M. l'abbé Robert. Il est très gentil.

J'ai cinq frères et cinq soeurs. Le plus jeune a dix ans. L'aînée de mes soeurs est mariée et elle reste en Saskatchewan. Elle est venue nous voir cet automne. Ses deux petites filles sont bien fines.

Comme j'ai été nommée secrétaire de l'école, je vous envoie la liste des noms des élèves, leurs âges et les dates de naissance.

Une petite fille qui aimerait vous connaître,

Angèle GAGNE.

◆ ◆ ◆

N.-D. de Lourdes, Man., le 10 janvier 1938.

Chère Mère-Grand,

Je suis une élève de l'école de Mlle Angèle Pantel à Saint-Adélard.

Le 19 décembre nous avons eu un arbre de Noël. A 6 heures du soir on voyait l'école tout éclairée. Les gens venaient de tous les côtés; à 7 heures l'école était déjà remplie. Le portier se demandait bien si ça allait bientôt finir. A 8 heures moins le quart il y avait 200 personnes. Je vous assure qu'il n'y avait pas de place de libre et personne n'était très confortable, mais enfin chacun avait un visage radieux.

La maîtresse souhaita à tous une cordiale bienvenue et remercia tous ses dévoués acteurs. Il y a eu plusieurs comédies, chansons, monologues, etc. Le programme finit à dix heures et demie.

Après la distribution des cadeaux par saint Nicolas un délicieux réveillon a été servi et vers minuit nous chantions tous "O Canada", et quittions l'école avec de bons souvenirs. C'était la deuxième fête de ce genre. Nous espérons que notre maîtresse récompensera notre application à l'école, en nous en faisant une tous les ans.

Votre petite-fille,

Andrée MONCHAMP.

◆ ◆ ◆

Winnipeg, Man., le 7 janvier 1938.

Chère Mère-Grand,

Voilà que l'Enfant-Dieu est né le 25 décembre dans une petite crèche à Bethléem.

J'aime beaucoup les beaux cantiques que l'on chante à l'église durant le temps de Noël. Les bonnes Soeurs se dévouent bien pour orner et décorer les autels et faire une belle crèche. Au Sacré-Coeur, non seulement elles s'occupent du décor, mais elles ont aussi la direction des enfants de choeur qui rehaussent tant l'éclat de l'office divin.

Permettez-moi, chère Mère-Grand, de vous offrir mes voeux les plus sincères pour 1938.

Marcelle HEBERT.

L'épaisseur des cheveux

C'est pas bien gros, un cheveu; cependant, on constate des différences sensibles d'épaisseur suivant les têtes qu'on examine. La couleur a son importance; le cheveu blond est le plus mince, puis vient le brun, et enfin le roux, qui est le plus gros. Mais la race influe aussi: les cheveux des Chinois et des Japonais sont plus forts et moins souples que ceux des Occidentaux.

Et puis aussi l'état de santé. Les médecins ont constaté depuis longtemps que les ongles subissent des variations en longueur et en largeur lorsque les gens sont malades; la lunule, cette petite tache blanche qui est au bas des ongles, disparaît même dans certaines maladies graves. Or, les ongles sont... des cheveux soudés ensemble, exactement des poils. Un savant japonais a voulu se rendre compte si des variations analogues se reconnaissaient sur les cheveux.

Il a constaté que, chaque fois que l'état général d'une personne est mauvais, le cheveu s'amincit; les pigments qui provoquent la coloration disparaissent plus ou moins. Puis, lorsque la santé est de nouveau florissante, le cheveu reprend son épaisseur normale. Ainsi, en examinant un cheveu au microscope, on peut dire approximativement si une personne a été malade, et à quelle époque de sa vie, en admettant qu'on sache à quelle vitesse poussent les cheveux.

Seulement, cela n'était possible que pour les femmes, et encore autrefois, quand la mode n'était pas venue de porter les cheveux courts.

Aimeriez-vous être à leur place?



Ces gentils enfants que vous voyez ici n'ont rien autre chose à faire que leurs trente-six volontés! Avec six autres camarades, tous de trois à cinq ans, ils servent de sujets d'expérience pour la psychologie enfantine à l'Université Fordham, New-York. Tous sont très intelligents et on leur permet d'agir à leur guise toute la journée sans un mot de réprimande. Hélas! comme toutes les belles choses, cela ne durera qu'un temps! Plaignez-les donc au lieu de les envier.

Joyeuse Fête

20 janvier

Eugène Parent, Saint-Joseph.

21 janvier

Antonie Verreault, Saint-Norbert, 10 ans.

Pierre Laroche, Otterburne, 8 ans.

22 janvier

Gabriel Simard, La Salle.

Rose Berthelette, Saint-Norbert.

24 janvier

Thérèse Brais, Saint-Joseph.

Jeanne Robitaille, N.-D. de Lourdes, 11 ans.

Horace Courchaine, Saint-Adolphe, 8 ans.

25 janvier

Alma Bérard, Saint-Norbert, 10 ans.

26 janvier

Cécile Gagné, Saint-Claude, 12 ans.

Roland Carrière, Otterburne, 15 ans.

Le Grand-Bouc et l'oncle Jean

Kiki est un garçonnet affectueux et gentil, aussi est-il fort gâté par son papa, sa maman, sa bonne-maman, et surtout par son oncle Jean. L'oncle Jean, qui habite une maison voisine de celle des parents de Kiki, est encore un tout jeune oncle, et ses rapports avec son neveu sont pleins de fantaisie. En particulier, lorsque son neveu n'est pas sage, ce qui arrive, l'oncle Jean a trouvé un moyen original de le rappeler à l'ordre. Je ne sais pas si ce moyen, qui éveille la crainte en s'appuyant sur le mensonge, est très moral et très pédagogique, mais le fait est qu'il se montre efficace. Et l'oncle Jean est si jeune que nous pouvons bien lui pardonner de plaisanter un peu.

Un jour, Kiki fut un peu méchant. A quel enfant cela n'arrive-t-il pas? Et voilà l'oncle Jean qui entre juste à ce moment-là. Non, mais! cette figure de l'oncle Jean! Il ferme lentement la porte derrière lui, en avançant les lèvres de façon particulière. Derrière leurs lunettes, ses yeux sont agrandis par l'effroi. Comme si l'émotion lui coupait la parole, il fait de la main des gestes révélateurs de la gravité de la situation.

Kiki, mis dans le coin, à côté de la porte, regarde l'oncle Jean, la curiosité en éveil. Et l'oncle Jean dit, d'une voix d'outre-tombe:

—C'est terrible, maman!

Il ne paraît pas remarquer la présence de Kiki.

—Qu'y a-t-il, mon oncle Jean? Dites vite.

—C'est effrayant, je tremble encore...

Il s'assied prudemment sur la chaise et regarde maman avec des yeux d'épouvante. Kiki sort de son coin et se poste debout derrière la chaise de papa, le nez en l'air, regardant l'oncle Jean.

—Auriez-vous vu le loup, oncle Jean?... Je suis moi-même effrayée ...est-ce si terrible?

—Épouvantable, maman!... épouvantable. Cela dépasse tout... Je viens de rencontrer le Grand-Bouc!..

L'oncle Jean incline lentement la tête à plusieurs reprises, d'un air tragique. Papa et maman disent: "Vraiment!" Ils semblent aussi émus que l'oncle Jean lui-même. Papa sent une petite main agripper tout doucement la sienne et un bambin lui grimpe sur les genoux et se pelotonne contre sa poitrine. Un silence consterné plane autour de cette nouvelle.

—Où donc avez-vous vu le Grand-Bouc, mon oncle Jean?

—Vous connaissez bien, maman, ce jardin, là-bas, qu'un grand mur entoure?

Il n'ose regarder papa, ni Kiki. Il s'adresse uniquement à maman, mieux capable de garder son sérieux.

—Eh bien! je longeais ce jardin.. tout à coup, je vois surgir derrière le mur une horrible tête encornée... Cette horrible tête me dit: "Mon oncle Jean, arrêtez-vous un moment." Vous eussiez dû entendre cette voix, maman, et voir ces cornes... si longues!

Oh! la voix lugubre, de l'oncle Jean!

—Et qu'avez-vous répondu? Vous aviez sans doute grand'peur?

—Peur, maman? Et comment donc! Mes genoux en tremblent encore, regardez!... "Qu'y a-t-il, gentil Bouc? lui demandai-je". Et le Grand-Bouc demande: "Mon oncle Jean, n'y a-t-il nulle part un méchant petit garçon?"

Papa sent sur ses genoux le petit garçon pousser un soupir de crainte. Deux courtes jambes s'agitent nerveusement, et un bout de langue rose passe sur deux lèvres sèches. Papa presse un peu plus Kiki contre lui.

—Qu'avez-vous répondu, mon oncle Jean?

Kiki attend fébrilement la réponse.

—J'ai, comme de juste, répondu: Non, Bouc de mon coeur, on ne trouverait pas un seul petit garçon méchant dans ces parages."

L'oncle Jean fait de grands gestes de dénégation pour bien marquer l'absence totale de petits garçons méchants. Nouveau soupir profond de Kiki; de soulagement, cette fois.

Il interrompt, ragaillardi. (Le danger imminent semble écarté).

—Qu'a-t-il dit, alors, le Grand-Bouc, mon oncle Jean?

—Il a dit: "Alors, je m'en vais; mais, si vous apprenez l'existence d'un petit garçon méchant, ne manquez pas de me faire signe".

Un chaud regard de reconnaissance de deux yeux bleus récompense l'attitude héroïque de l'oncle Jean à l'égard du monstre.

—Et alors... qu'est-ce qu'il a fait, le Bouc?

—Eh bien! alors, j'ai brandi ma canne et fait des yeux comme ça... et quand il l'a vu...

L'oncle Jean fut des gestes qui qui montrent avec quelle hâte et quelle terreur le Grand-Bouc détale devant cette canne et ces yeux.

Kiki est tout à fait tranquillisé. Ses joues reprennent leur couleur. Il glisse des genoux de papa et vient s'appuyer à ceux de l'oncle Jean. Il a tant de questions encore à poser au sujet de cette rencontre qu'il veut accaparer son oncle pour lui seul.

—Comment le Grand-Bouc roulait-il les yeux?

—Comme ça!...

—Avait-il des dents, mon oncle, et des oreilles?...

Il avait des dents et des oreilles. Quelles dents! Quelles oreilles!

Kiki, maintenant, se sent identifié un peu avec le valeureux oncle Jean. Pour un peu, il oserait presque s'attaquer tout seul au Grand-Bouc.

A partir de ce moment-là, le Grand-Bouc joua un rôle considérable dans la vie de Kiki. C'était le moyen le plus efficace pour le ramener tout de suite au calme et à la traquillité, ou pour lui ôter de la tête tout caprice puéril. Tout ce qui était laid et mauvais attirait immédiatement ce redoutable Bouc de l'oncle Jean, et, dans l'esprit de Kiki, ledit oncle Jean devint une manière de pourfendeur de dragons.

Kiki lance des cailloux dans la rue, devant la maison, malgré la défense formulée à la suite d'un récent bris de vitre. Mais Kiki n'y songe pas pour le moment.

Ou bien le voilà qui marche dans les flaques d'eau après la pluie, ce qui est interdit aussi à cause des petons mouillés et des chaussettes sales. Mais Kiki n'y songe pas davantage. Il sait seulement combien joliment rebondissent les cailloux et comme il est joyeux de faire gicler l'eau sous ses pas.

L'oncle Jean voit cela de sa fenêtre et sort. Il s'arrête tout à coup au milieu de la rue, regarde droit dans la direction du haut mur du jardin d'en face et dit à part lui:

—Tiens! tiens! tiens!

—Tu vois quelque chose, mon oncle Jean?

Un silence. L'autre regarde attentivement et, soudain, montre du doigt la crête du mur:

—Tu vois deux petits points, là, au-dessus du mur?... tu les vois bouger?

—Oui, mon oncle, je les vois...

—Ce sont les cornes du Grand-Bouc!

Kiki rentre en cinq secs à la maison, près de sa maman. Par la fenêtre, il voit l'oncle Jean qui tend deux poings vers le mur en criant:

—Restez là, vilain Bouc, il n'y a pas ici le moindre petit garçon pour jeter des cailloux, ni sauter dans les flaques d'eau!...

Aussi le bouc ne se risque-t-il jamais à franchir le mur.

D'après Ernest CLAES.

Grey Owl, l'étonnant indien, et ses amis les castors

Lors de mon dernier voyage au Canada, je suis allé voir Grey Owl (Hibou Gris) que l'on a surnommé là-bas le "protecteur des castors"...

Cet Indien, après avoir vécu, pendant une grande partie de sa vie, dans les forêts du Nord à chasser les animaux à fourrures et principalement le castor, finit par se prendre d'amitié pour ces animaux.

Ceux-ci étaient tellement pourchassés de tous les côtés que leur race menaçait de disparaître définitivement; Grey Owl entreprit une campagne ardente pour essayer de les sauver...

La "demeure des castors"

Aujourd'hui il est entré au service du gouvernement canadien et il est le "conservateur" officiel des castors dans les Parcs Nationaux du Canada. Il s'est établi dans le Parc National de Prince Albert et il a baptisé son campement "Beaver Lodge", la "demeure des castors"...

Imaginez, sur le bord du lac, une cabane en rondins, abritée par un bouquet d'arbres... Près de la porte se dresse un superbe "totem", un guerrier en bois peint, coiffé de plumes d'aigle... C'est là que vit Grey Owl avec sa femme, Anahareo, et sa fille, la petite Aurore.

Grey Owl porte toujours son ancien costume d'Indien: la veste et le pantalon en peau de daim, à franges... Il passe ses journées à regarder ses castors ou à jouer avec eux... Ou bien il travaille à un de ces livres sur la vie du grand Nord qui ont rendu son nom célèbre dans le monde entier (1).

Il reçoit aussi de toutes les parties de l'Amérique une nombreuse correspondance au sujet de ses jeunes protégés; et il faut répondre à toutes ces lettres! Oh, Grey Owl ne manque pas d'occupations!

Sa cabane est meublée très simplement: Grey Owl a voulu s'entourer uniquement du mobilier et des ustensiles qu'il possédait autrefois, alors qu'il n'était qu'un pauvre chasseur de castors. Il n'a fait que deux petites entorses à cette règle: il possède un appareil de radio et une batterie de cuisine étincelante.

La maison des castors dans la cabane de l'homme

Mais, ce qui frappe le plus le visiteur qui pénètre chez lui, c'est, une fois passé la porte, de voir s'élever, au beau milieu de la cabane, un gros monticule, comme un tas de pierres et de terre séchée. Cette masse brune qui mesure plus de trois mètres de diamètre, couvre au moins le tiers du plancher et obscurcit toute la pièce.

—C'est l'habitation de mes castors, me dit Grey Owl...

En effet, au moment où il a fait construire sa cabane au bord du lac, Grey Owl a creusé un petit tunnel qui débouchait, à une extrémité, du côté du lac, et de l'autre, dans la cabane: cela devait permettre à ses amis castors de venir lui rendre facilement visite...

—Cette installation, dit-il, leur a sans doute tout à fait plu puisque bientôt les castors ont apporté de la terre, des pierres, du bois, tout un matériel de construction et se sont mis à élever une petite maison à l'entrée du tunnel, dans la cabane même... Maintenant, nous sommes tout à fait "voisins!..."

Jeux et travaux des sujets de "Jelly Roll"

Pendant la journée, le silence règne généralement dans la petite habitation: ce n'est que vers quatre heures de l'après-midi que s'animent les castors et, parmi eux, "Jelly Roll", la reine de la tribu, la femelle castor que Grey Owl avait apprivoisée dans le grand Nord et qu'il a amenée avec lui au Parc de Prince-Albert...

A peine éveillés, les castors vont nager dans le lac — où ils ont amarré en face de la cabane le radeau à provisions sur lequel ils emmagasinent leurs vivres—ou bien ils courent sur la berge, jouent, abattent des arbres...

Souvent, on les voit passer, debout sur leurs pattes de derrière, tenant, dans celles de devant, du bois ou de la terre dont ils vont se servir pour renforcer les murs de leur maison... Ils marchent d'un pas lent, plein de dignité, et ils semblent véritablement de petits hommes...

Ils jouent ou travaillent ainsi, jusqu'au lendemain matin, au lever du soleil... De temps en temps, pendant la nuit, ils s'interrompent dans leurs occupations pour aller rendre visite, dans la cabane, à leurs amis; Grey Owl et sa famille...

Quand les habitants de la cabane sont absents, ils s'y installent en maîtres, renversent les casseroles et ramassent toutes les provisions qu'ils peuvent trouver et qu'ils vont rapidement entasser sur leur radeau...

Georges BARCLAY.

(A suivre)

(1) Il faut citer en particulier son délicieux roman: **Sajo et ses Castors**, traduit de l'anglais par Charlotte et Marie-Louise Pressoir et illustré de dessins originaux de l'auteur. C'est l'histoire fraîche et émouvante, pleine d'aventures merveilleuses, de deux enfants indiens qui avaient élevé deux jeunes castors...

Sur une branche

Un jeune voleur comparaît en police correctionnelle. Le juge d'un ton paternel, lui dit:

—Comment, à votre âge, au début de la vie, avez-vous pu voler?

Le prévenu fond en larmes et répond:

—Si vous saviez, mon président! pas de travail; pas d'emploi! toujours comme un oiseau sur une branche!

Mais alors, le juge d'une voix sévère:

—Ne cherchez pas à tromper le tribunal! Quand un oiseau est sur une branche, il ne vole pas!

Éternuement

—Mon grand-père éternuait si fort que ses cheveux tombaient de sa tête.

—Pas possible.

—Si, il portait une perruque.

Les Filles du Roi s'en vont... baignant



La princesse Elisabeth (à gauche) et la princesse Margaret Rose, s'en vont au Club de Bains de Londres, où elles suivent des cours de natation. Comme les plus humbles nageuses, elles portent le costume régulier bleu marine et attendent leur tour... La princesse Elisabeth fait la chose en vraie petite femme pondérée, mais la princesse Margaret Rose ne cesse de babiller, de sorte qu'il lui arrive plus d'une fois d'avaler une bonne gorgée d'eau. En dépit de cela, elle semble très enthousiaste.

Autour de la Ferme

Revue de la situation du blé

Plus de deux cent mille cultivateurs de l'Ouest du Canada sèmeront du blé le printemps prochain. Le souci principal pour la plupart de ces cultivateurs est le temps qu'il fera pendant les quatre ou cinq mois qui suivront, mais tous s'intéressent également au plus haut point aux débouchés qui s'offriront à la récolte de 1938. Le marché du blé est influencé par un grand nombre de facteurs et tous ces facteurs sont passés soigneusement en revue dans le chapitre sur les grains du rapport sur la "Situation agricole et prévisions" pour 1938, préparé par les Ministères fédéraux de l'Agriculture et du Commerce.

La production mondiale de blé en 1937 a été un peu plus forte que celle de l'année précédente, mais il y a eu par contre une diminution presque correspondante dans les stocks mondiaux au commencement de l'année de récolte. Malheureusement la distribution de la récolte de 1937 a été telle que les pays qui importent habituellement avaient plus de blé que d'habitude; aussi le commerce mondial du blé sera moins actif en 1937-38 qu'il n'a été en 1936-37, alors qu'il s'est exporté 605 millions de boisseaux dans le commerce international. C'est le Royaume-Uni qui offre le plus gros débouché pour le blé canadien, mais l'on compte que l'Allemagne, la Belgique, la Hollande et la France importeront également des quantités considérables cette année.

Le blé canadien s'est fait connaître sur les marchés du monde par sa qualité et par la continuité de l'offre. Il est donc essentiel aux intérêts du Canada que nous ayons au moins 200 millions de boisseaux de blé à offrir pour l'exportation à chaque année de récolte, afin de pouvoir profiter des marchés qui existent. Dans l'année actuelle de récolte, la récolte de 1937, qui était de 182.5 millions de boisseaux, s'ajoutant à un reliquat de l'année précédente de 32.7 millions de boisseaux, donne au Canada un approvisionnement total de 215 millions de boisseaux de blé. Sur cette quantité, près de 100 millions de boisseaux seront retenus pour les besoins intérieurs, et comme le reliquat ne dépasse pas 30 millions de boisseaux, il n'y aura à offrir pour l'exportation pendant l'année courante qu'un maximum de 85 millions de boisseaux. Cette quantité de blé canadien est malheureusment bien inférieure à celle que les pays importateurs sont prêts à prendre, même dans les années où la demande mondiale d'exportation est faible. Comme le reliquat sera à peu près nul au 1er août 1938, il semble que la récolte probable sur des ensemencements semblables à ceux de 1937 pourrait être écoulée sans difficulté.

Toutes les phases de la situation du blé ainsi que celle des principales branches de la ferme sont passées en revue dans ce rapport dont on peut se procurer un exemple gratuitement, en s'adressant au Bureau de Publicité et d'Extension du Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

Deux stations modèles pour le contrôle des porcs

En vue de la conduite du régime d'enregistrement supérieur pour les porcs de race pure, le Ministère fédéral de l'Agriculture maintient, pour l'avantage des éleveurs de porcs pur-sang de toutes les provinces, des porcheries que l'on appelle aujourd'hui Stations de contrôle pour l'enregistrement supérieur, et où des groupes de quatre porcs, choisis sur les portées des truies inscrites au contrôle, sont nourris dans des conditions uniformes d'alimentation et de milieu.

Le contrôle comporte l'inspection de la productivité de la truie, de ses qualités maternelles, du taux de croissance, de sa progéniture, de la valeur de la carcasse et de la quantité de nourriture consommée par unité d'augmentation de poids. L'éleveur peut ainsi apprécier la valeur de ses femelles portières au point de vue de ces qualités commerciales qui offrent un intérêt particulier pour l'éleveur de porcs, car ce sont là les qualités qui créent la demande et justifient l'emploi de porcs de race pure.

Jusqu'ici la plupart des établissements qui servaient de stations de contrôle appartenaient à des particuliers; ils convenaient assez bien pour les besoins, mais ils n'étaient pas toujours bien situés pour la livraison et l'abatage des portées et leurs services ne pouvaient être réquisitionnés constamment. A cause de cela et pour satisfaire à la demande croissante de place, le Ministère a construit la saison dernière deux stations, une à Saskatoon et l'autre à Edmonton. Toutes sont construites sur le même plan. Elles mesurent cent vingt pieds de long par trente-deux de large et contiennent trente parquets de la dimension voulue pour loger chacun quatre porcs confortablement.

Ces stations ont été construites spécialement pour l'essai ou le contrôle des porcs et pour cette raison elles contiennent certaines fournitures qui ne sont pas nécessaires aux producteurs commerciaux de porcs. Cependant elles embrassent certains principes fondamentaux de la construction des porcheries, que tout cultivateur qui a l'intention de se construire une porcherie devrait suivre.

Le plan du plancher est conforme au principe scandinave. Il y a, le long de l'intérieur de chaque mur extérieur, une allée pour la distribution de la litière. Cette disposition permet de réaliser une économie dans la quantité de litière employée ainsi que dans la somme de travail et de temps nécessaire pour faire le nettoyage.

La construction a été l'objet de soins tout spéciaux. Les murs ont six pouces d'épaisseur et sont couverts d'une épaisseur de planches à l'intérieur et à l'extérieur et l'espace entre les deux planches est rempli de ripes de planeur. Pour que ces ripes restent sèches en tout temps, afin qu'elles puissent toujours s'opposer à la déperdition de chaleur, un gros papier à toiture a été posé entre chaque couche de planches. Grâce à cette construction, lorsque les bâtiments sont remplis, aucune chaleur artificielle n'est nécessaire pour maintenir l'air de la porcherie au-dessus du point de congélation, même lorsque la température extérieure reste longtemps au-dessous de zéro. Les bâtiments vont de l'est à l'ouest, ce qui est la meilleure direction pour profiter de la chaleur du soleil en hiver et pour l'éviter en été. Tous les chassis sont sur le côté sud, et pendant les jours ensoleillés de l'hiver, les rayons du soleil atteignent directement tous les points de la porcherie, tandis que pendant les journées chaudes de l'été, les rayons directs du soleil ne pénètrent pas à plus de trois pieds de l'intérieur du bâtiment.

Les cultivateurs qui demeurent près de ces deux stations de contrôle devraient se faire un devoir de les visiter s'ils se proposent de construire une porcherie. Le préposé pourra leur fournir tous les détails nécessaires, non seulement sur la construction du bâtiment mais sur le travail qui s'y conduit.

L'étude du sol est de l'histoire moderne

L'étude du sol au Canada ne remonte pas à des temps anciens; elle est relativement nouvelle. La première tentative de la préparation d'une carte des sols au Canada a été faite par la Commission topographique du Ministère fédéral de l'Intérieur en 1919, dit M. A. Leahy, spécialiste en sols du Service de la grande culture de la Ferme expérimentale centrale à Ottawa, dans la "Revue agronomique", publiée par la Société canadienne des techniciens agricoles. En 1921, les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan ont continué ces études sur leurs territoires respectifs. Par la suite, d'autres provinces suivirent leur exemple et, à l'heure actuelle, sept des neuf provinces font l'étude du sol. En 1925, la Commission topographique réduisit ses services et en 1930 elle se retira entièrement du champ.

Exception faite pour les cartes préparées par la Commission topographique, il a toujours été fait des études du sol sous le contrôle direct des provinces par les collèges ou les ministères de l'agriculture. Le gouvernement fédéral n'a pas abandonné son intérêt dans ce travail lorsque la Commission topographique s'en est retirée, car le Ministère fédéral de l'Agriculture a fourni de l'aide financière aux provinces pour encourager l'étude du sol. Cependant, le Ministère fédéral de l'Agriculture n'a jamais assumé la responsabilité directe pour ce travail, ni pour la façon dont les données ont été présentées sur les cartes.

Dans l'organisation de l'étude du sol au Canada il y a donc à l'heure actuelle sept provinces qui exécutent ce travail; chacune d'elles reçoit de l'aide financière du Canada, ainsi que des gouvernements provinciaux. Aucune disposition n'a été prise pour tenir ces organisations en contact l'une avec l'autre, sauf pour la collaboration volontaire qui peut être possible. Cet état de choses a le mérite de mettre la responsabilité directe de l'étude du sol sur les hommes qui connaissent le mieux les problèmes que présentent les sols de chaque province, mais il en est résulté un manque d'uniformité dans les méthodes employées pour la classification du sol, ainsi que dans la nature et la source de renseignements relatifs aux sols et dans la façon dont les données sont présentées sur les cartes. Si l'on considère chaque province comme unité séparée et distincte, on peut dire que les méthodes d'étude ont donné de bons résultats, mais si chaque province est considérée comme une partie de tout le pays, on est obligé d'admettre que les résultats ne sont pas entièrement satisfaisants.

Coin de la ménagère

RECETTES

Pouding indien

1/3 de tasse de farine de maïs
4 tasses de lait
1 c. à thé de gingembre
1 c. à thé de sel
½ c. à thé de cannelle
½ tasse de mélasse

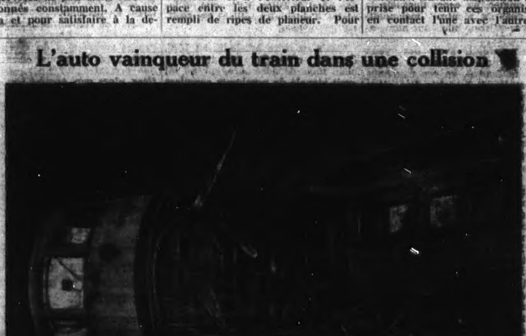
Faites chauffer le lait au bain-marie. Incorporez-y la farine de maïs avec une fourchette et faites cuire 20 minutes en remuant jusqu'à ce que le mélange s'épaississe. Ajoutez la mélasse, le sel et les épices. Versez dans une tourtière beurrée que vous placerez dans une casserole d'eau chaude, et faites cuire au four à feu modéré environ 1 heure, ou jusqu'à ce que ce soit pris.

Riz à la crème au citron

½ tasse de riz
3 tasses de lait
½ tasse de sucre
¼ c. à thé de sel
2 jaunes d'oeufs
zeste de ½ citron
1 c. ½ à thé de jus de citron
2 blancs d'oeufs
3 c. à soupe de fructose.

Lavez le riz et faites cuire avec le lait dans le dessus du bain-marie jusqu'à ce que le riz soit tendre. Mélangez ensemble le sucre, le sel, les jaunes d'oeufs battus, le zeste et le jus de citron, et ajoutez au riz chaud. Faites cuire 5 minutes. Mettez dans une tourtière beurrée et recouvrez d'une meringue faite de blancs d'oeufs battus en neige ferme et de sucre de fruits. Faites cuire dans un four à feu lent (325°) jusqu'à ce que la meringue soit dorée (environ 15 minutes).

L'auto vainqueur du train dans une collision



La veille du jour de l'an, un train de la "Montreal and Southern Counties" a déraillé sur la route Devonshire, à Greenfield Park, à la suite d'une collision avec une automobile qui a frappé le troisième wagon du train. Le conducteur, Légaré, a reçu des coupures d'éclats de verre et trois voyageurs légèrement blessés ont été traités sur place.

La photographie montre le train immédiatement après la collision, avec le premier wagon déraillé et le second pressé contre lui.

En Missionnant...

Une visite dans le Nord. — De Winnipeg à Manigotagan.

Nous sommes au 30 décembre 1937, à 5 h. 20 p.m., à la gare du C.P.R., à Winnipeg.

Deux voyageurs entrent dans la salle d'attente. Un gros et un petit. Ce dernier porte deux paquets sur son dos: un gros qui contient son lit et ses couvertures. Un petit qui renferme quelques sous-vêtements de rechange. Le gros monsieur porte deux valises à la main: une est remplie d'objets nécessaires pour son ministère au milieu des Indiens catholiques; l'autre contient des victuailles pour les besoins du voyage.

A la cuisinière du presbytère du Sacré-Coeur qui avait jeté les hauts cris en le voyant fournir sa boîte, il avait répondu: "Bien qu'on aille chez les Sauvages, on ne veut pas vivre comme les Sauvages; ne manger que de la galette et de la graisse et mourir de faim; on veut vivre comme du monde." Et il remplissait davantage son sac à provisions! Ce n'était pas la première fois qu'il allait en mission; il parlait d'expérience! En plus, aujourd'hui pour la première fois, il avait un compagnon avec lui, un petit cuisinier comme il l'appellera plus tard; et pour tout l'or du monde il n'aurait pas voulu que son petit associé pâtit de la faim.

Son petit cuisinier était un jeune homme de Winnipeg, un petit Canadien français qui chômait. Tout l'été dernier il avait travaillé avec son père aux constructions; l'hiver arriva, il se trouva sans travail, obligé de battre les trottoirs de la grande ville. Ces trottoirs, il les a battus si souvent qu'il les trouva même trop chauds dans la saison froide. Aussi ne se fit-il pas prier quand je lui proposai de faire un voyage avec moi chez les Sauvages du lac Winnipeg. Il sauta à pieds joints sur ma proposition. Notre préparation pour la grande tournée de mission prit juste une demi-journée.

Nous étions maintenant rendus au guichet du C.P.R. pour acheter nos deux billets... lesquels devaient nous rendre sans arrêt au terminus de la ligne, c'est-à-dire à Riverton; de là on prendrait une "caboose" et l'on passerait le lac Winnipeg en traineau pour atteindre enfin Manigotagan et Hole River, le but de notre voyage.

On monta immédiatement dans les chars... Le temps à Winnipeg était gris; des nuages épais et noirs surplombaient la grande cité; une grosse tempête s'annonçait; les flocons de neige commençaient déjà à voltiger autour de nos têtes.

Entrés les premiers dans les chars, nous eûmes le temps de choisir les meilleures places.

L'heure du départ approchait et le monde entrait plutôt dru et se pressait dans les bancs.

Mon petit cuisinier jouissait du spectacle. Chaque personne qui passait était examinée des pieds à la tête; il ne voyait que les voyageurs et n'aperçut nullement leurs paquets qui étaient trois fois plus nombreux. A tout instant je lui criais: "Mais faites donc attention! Quelqu'un va vous arracher la tête avec ses paquets!" Et il trouvait ça drôle et souriait... Son attention s'était bornée aux hommes; il trouvait que plusieurs chambranlaient, que plus d'un était doublement chargé et zigzaguait. Et mon cuisinier trouvait ça plus drôle encore; il m'en fit la remarque et je lui répondis: "Ne soyez pas étonné de la chose; Noël est seulement quelques jours en arrière de nous et le Nouvel An est déjà à la porte." Et pendant que je lui faisais ces remarques, le train se mit en marche pour Selkirk.

Tout le monde était maintenant bien assis, mais pas longtemps pour tous! A tout instant du trajet, les hommes se levaient par bandes de trois ou quatre, passaient à nos côtés et disparaissaient aussitôt dans un endroit mystérieux. En revenant de là, ils avaient la face encore plus rouge et la langue plus embrouillée. Pour s'excuser, ils me disaient simplement en passant: "On n'a le nouvel an qu'une fois par an! On peut bien prendre un petit coup! Honni soit qui mal y pense!" Et la bouteille reparaissait de nouveau!

En attendant, on passait Selkirk et Petersfield; Winnipeg Beach n'était déjà pas loin. A chaque petite station, un ou deux voyageurs descendaient avec leurs paquets; un plus grand nombre remontait...

Le conducteur, un homme placide et d'humeur souriante, faisait son service le mieux possible. Je remarquais cependant qu'à chaque descente et remontée dans les chars, il soufflait terriblement... il était trop gras! Les galons nombreux sur son bras indiquaient que la fin de sa carrière était proche. Le serre-frein, son aide, n'était ni grand ni petit, mais très digne. Il excellait dans la prononciation distincte des noms de chaque station. A sa diction, on pouvait entendre qu'il exigeait que le monde quittât les chars à temps.

Gimli, avec sa profusion de lumière, ses quais, ses stations de pêche, Gimli, la Mecque des Islandais au Manitoba, nous ouvrait déjà ses portes. Plusieurs voyageurs descendaient ici. On passa à la hâte Camp Morton qui paraissait dormir sous la neige. Arborg s'annonçait quand M. Olafson, député provincial, m'approcha en disant: "Mais, mon Père, vous allez vous arracher les yeux en lisant si longtemps la Bible." Je lisais mon bréviaire!

—Je connaissais aussi la Bible, quand j'étais jeune; ma mère me la faisait lire souvent! ajoutait-il.

Et il continue: "Mais pourquoi lisez-vous les psaumes en latin? J'ai des grands amis parmi les catholiques. Connaissez-vous l'hon. Marcoux?"

—Pour sûr!

—Eh bien! quelquefois j'assiste aux offices catholiques et je ne comprends rien... et cela à cause de la langue latine.

Et la discussion allait justement entrer dans le vif quand le serre-frein annonça très distinctement: Riverton.

Nous étions arrivés au terminus de la ligne et tout le monde descendit.

Et quelle place est Riverton?

Impossible de vous le dire aujourd'hui! La nuit était trop noire et une grosse tempête de neige nous fouettait la face. A la queue leu-leu nous nous dirigeâmes vers l'hôtel de l'endroit. M. Olafson—un colosse—portait mes deux valises, pour lequel acte de charité je le remerciai infiniment.

L'hôtel où nous arrivâmes était naturellement un hôtel de campagne et même de petite campagne. La neige, poussée par le vent de la tempête, passait par bordée à travers la porte de devant. Les sièges au parloir n'abondaient pas non plus. Presque tous les hommes étaient assis par terre.

Dans un coin de la grande salle, un groupe d'hommes me surprit. Ils étaient dix assis par terre le dos adossé au mur. Personne ne disait mot; aucun sourire n'effleurait leurs lèvres; ils étaient comme ensevelis, dans un silence de mort... J'ai appris leur histoire une demi-heure après. Ces hommes étaient tous des bûcherons envoyés de Winnipeg pour travailler aux chantiers de Harry Boulette, sur la rivière Manigotagan,— cinquante milles à l'est de Riverton. Ils étaient partis de Winnipeg sans argent et étaient arrivés une journée et une nuit trop vite à Riverton. On leur avait laissé savoir que l'homme de la malle (le postillon) les conduirait aux chantiers, mais on ne leur avait pas dit quand cet homme partirait.

On voulait se débarrasser le plus vite possible de ces hommes à Winnipeg; c'étaient là tous les soucis des autorités. Que ces pauvres diables aient à coucher par terre dans un pauvre hôtel de campagne, qu'ils aient à payer leur pension deux jours de plus; ceci ne touchait nullement les messieurs de Winnipeg. Ces bûcherons, un jour, quand même, se rappelleront ces petitesses!

J'ai compté moi-même combien ça allait coûter à chacun de ces hommes pour se rendre aux chantiers. (J'ai passé par le même chemin) et je suis arrivé à la jolie petite somme de huit dollars... ce qui veut dire que chacun de ces hommes aura d'abord à travailler huit jours, pour payer son passage avant de pouvoir mettre un sou dans sa poche... Et parmi eux il y avait un homme qui avait cinquante-neuf ans.

Après bien des recherches et des demandes, j'ai pu enfin trouver une chambre pour moi et mon cuisinier. Tout se passa ensuite à merveille pour nous deux! On entendit bien encore, surtout au commencement de la nuit, des cris et des rires dans les corridors de l'hôtel; mais on n'était pas scandalisé pour cela; on savait que la nouvelle année n'était pas loin.

Au matin, le lever se fit bien tard; dans ces pays du Nord, le monde veille tard et se lève tard. Les dix bûcherons étaient les premiers debout et aussi les premiers servis à table. Mon compagnon et moi les suivions. Cependant je n'étais nullement pressé parce que le postillon m'avait dit la veille qu'il ne partirait pas avant huit heures du matin et l'hôtelier avait ajouté: "Vous pourrez vous compter chanceux, si vous partez à neuf heures du matin, parce que John, notre vieux postillon, part rarement avant neuf heures". En réalité, quelques minutes après neuf heures, on vit approcher deux "cabooses" de l'hôtel. Une de ces "cabooses" était destinée aux bûcherons, l'autre à la malle, aux paquets et aux voyageurs choisis, parmi lesquels nous nous trouvions.

Dans la "caboose" des bûcherons on avait entassé plusieurs ballots de foin et les gros paquets. Les hommes étaient supposés monter dans la "caboose" quand ils étaient fatigués. Plus tard dans le voyage, j'entendis un petit contremaître crier souvent au vieux John, le postillon: "Faites donc marcher ces hommes; il faut qu'ils s'endurcissent; ils auront à travailler fort quand ils arriveront aux chantiers!"

La deuxième "caboose" menée par John lui-même, était aux trois-quarts pleine de paquets de Noël, de sacs et de lettres. Il restait un quart d'espace pour les voyageurs.

Entra d'abord dans notre "caboose" un ministre Unitérien, qui se rendait à Hecla chez les Islandais; il parlait peu. Suivit ensuite une jeune dame maigre avec une petite fille de quatre ans. Le ministre resta assis près de la porte d'entrée et la jeune femme alla s'asseoir près du poêle. Puis monta une jeune fille de vingt printemps; elle était courte et grasse, avait une figure de lune et semblait être d'un bon naturel. Elle portait une paire de pantalons très amples de couleur verte, qu'elle appelait ses pantalons de ski..., un casque gris couvrait son chef..., elle s'assit sur le banc à côté de la dame très maigre. Du côté opposé aux dames, était assis sur un banc mon petit cuisinier; il regardait un peu partout, trouva son siège trop dur et monta se percher sur le tas des paquets et sacs à malle; il touchait de la tête le toit de la "caboose", se fit un lit parmi les colis et s'endormit aussitôt. Moi, j'étais assis sur le banc en arrière du ministre, je rêvais! John, le postillon, se tenait debout en avant, près de la fenêtre; il dirigeait ses chevaux par les guides qu'il laissait passer par un petit trou pratiqué dans la toile de la "caboose". On était prêt à partir, lorsque soudain la porte s'ouvrit encore une fois.

Une immense "créature", une fille blonde, une géante de dix-sept ans, entra subitement. Elle souriait et, en criant, "hello", se força une place parmi les dames en face. John partit enfin pour le lac, la "caboose" des bûcherons le précédant...

M. KALMES, O.M.I.
(A suivre)

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG — TEL. 92 6[illegible]

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Janvier	10	11	12	13	14	15
BLE						
Nord No 1	154⅜	151⅝	150⅝	151⅝	149¼	148⅜
Nord No 2	144⅜	141⅝	140⅝	141⅝	138⅜	135¼
Nord No 3	126⅜	123⅝	121⅛	121⅝	118¼	118⅛
No 4	116⅛	113⅜	110⅝	111⅝	109¼	109¼
No 5	102⅝	99⅝	98⅝	99⅝	97¼	97¼
No 6	93⅛	90⅝	89⅝	90⅝	88⅜	88⅜
Fourrage	83⅜	80⅝	79⅝	80⅝	78⅜	78⅜
Sur voie net	151⅛	148⅝	147⅝	148⅝	144¼	143¼
No 1 Durum	91⅛	88⅝	87⅝	88⅝	86¼	86¼
No 2 Durum	89⅛	86⅝	85⅝	84⅝	84¼	84¼
No 3 Durum	85⅛	82⅝	81⅝	82⅝	80¼	81¼
Inférieur Nord 1	152⅜	149⅝	148⅝	149⅝	147¼	146¼
Inférieur Nord 2	142⅛	139⅝	138⅝	139⅝	136⅜	133¼
Inférieur Nord 3	123⅜	121¼	118⅝	119⅝	116¼	116¼
Charbonneux 1	128⅛	125⅝	124⅝	125⅝	123¼	123⅛
Charbonneux 2	125⅜	122⅝	121⅝	122⅝	120¼	120⅛
Charbonneux 3	120⅛	117⅝	116⅝	117⅝	115¼	115⅛
Rej. Nord 1	126⅜	123⅝	122⅝	123⅝	121¼	121¼
Rej. Nord 2	124⅛	121⅝	120⅝	121⅝	119¼	119⅝
Rej. Nord 3	118⅜	115⅝	114⅝	115⅝	113¼	113⅛
Printemps 1	115⅜	112⅝	111⅝	112⅝	110¼	110⅛
Printemps 2	113⅜	110⅝	109⅝	110⅝	108¼	108¼
Printemps 3	111⅛	108⅝	107⅝	108⅝	106¼	106¼
AVOINE						
C.W. No 2	58⅜	57⅛	57	57⅜	56⅜	57
C.W. No 3	50⅜	49⅜	49⅜	50⅜	50	50¼
Fourrage No 1	46⅝	45⅜	45⅜	46⅛	45½	46
Fourrage No 2	43⅛	41⅞	41⅜	42⅜	41½	41⅜
Fourrage No 3	40⅜	39⅛	39	39⅜	38⅜	39
Sur voie net	55⅜	54½	54⅜	54⅜	54⅜	54⅜
ORGE						
C.W. No 3	63⅜	62⅜	61⅜	61⅛	61⅛	60⅜
C.W. No 4	62⅜	62⅛	61⅛	61⅛	60⅜	59⅜
C.W. No 5	61⅜	60⅜	59⅜	59⅜	59⅛	58⅜
C.W. No 6	60⅜	59⅜	58⅜	58⅜	58⅛	57⅜
Sur voie net	63⅞	63⅛	62⅛	62⅜	61⅜	60⅞
LIN						
C.W. No 1	177⅞	178¼	177½	179⅜	177½	177
C.W. No 2	173⅞	174¼	173½	175⅜	173½	173
C.W. No 3	152⅞	153¼	152½	154⅜	152½	152
C.W. No 4	147⅞	148¼	147½	149⅜	147½	147
Sur voie net	176⅞	176¼	176½	178⅜	176½	177
SEIGLE						
C.W. No 2	84⅜	82⅜	81¼	83	81⅜	80⅜
C.W. No 3	81⅜	79⅜	78¼	80	78½	77⅜
C.W. 2 rej.	77⅜	75⅜	74¼	76	74½	73⅜
C.W. No 4	77⅜	75⅜	74¼	76	74½	73⅜
Ergot rej. X	76⅜	74⅜	73¼	75	73½	72⅜
Sur voie net	83⅜	81⅜	80¼	82	80½	79⅜

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Mai	130⅛	127⅜	126⅝	127⅜	125¼	125¼
Juillet	122⅜a⅛	119⅝	118⅝	119⅝a⅜	117½	116⅝a⅜
Octobre	102⅜a⅜	100⅝a⅜	100⅝	102⅝	100½	100⅞a101
AVOINE						
Mai	50⅜	49¼	49	49⅜	48⅜	48
Juillet	47½	46⅜	46⅜	46⅜	46¼	46⅛
Octobre				43½	43⅜	43¼
ORGE						
Mai	65⅜	65¼	64¼	64⅜	63⅜	62⅜
Juillet	62⅜	61½	60⅜	61⅜	60⅜	59⅜
Octobre						
LIN						
Mai	179⅜	180¼	179½	181⅜	179½	179
Juillet	178⅜	179½	179	179½	179¼	178⅜
Octobre						
SEIGLE						
Mai	86⅜	84⅜	83¼	85	83½	82⅜
Juillet	85⅜	84⅛	82⅜	84¼	83¼	82⅛
Octobre						

Feuilleton de la "Liberté"

L'ÉMANCIPÉE

Par MARCEL BARBOTTE

(A suivre)
NUMERO 7

Roger sourit et dit:

—Oh! moi, tu sais, je n'ai jamais été bien bavard... Et je n'ai pas beaucoup changé, depuis deux ans.

Et il reprit:

—Non, moi, je n'ai pas beaucoup changé...

Ce "moi" était tout un reproche. Geneviève fit comme si elle n'avait pas compris.

—C'est vrai, à propos, dit-elle. On m'a dit que tu étais revenu depuis peu. Combien de temps as-tu été absent Presque deux ans! Comme le temps passe...

—Oui, le temps passe.

Ce fut dit sur un ton grave et cette constatation, banale en soi, ouvrait le champ à un tas de réflexions. Geneviève, peu désireuse de voir la conversation prendre une tournure qui ne lui agréait pas, demanda:

—C'est amusant, l'Afrique?

—Mon Dieu, Geneviève...

—A propos, coupa la jeune fille, ne m'appelle plus Geneviève.

—Ah?

—Oui, appelle-moi, comme tout le monde, Ginette... C'est le diminutif de Geneviève. C'est moins ridicule et ça fait moins paysan.

—Ah! dit encore Roger. Ma foi, c'est dommage. Voyez-vous... je veux dire vois-tu, j'aimais bien Geneviève.

—Tu aimais bien Geneviève... Et n'aimerais-tu pas Ginette, par hasard?

Roger devina la malice cachée sous cette phrase que la jeune fille avait volontairement formulée sous une forme ambiguë. Il fut sur le point de répondre franchement qu'il préférait Geneviève à Ginette, mais il adoucit:

—Autrefois, c'était autrefois! trancha la jeune fille d'un ton sec.

Roger la regarda. Elle n'avait plus son souriant visage. Sa figure s'était assombrie, ses sourcils s'étaient rapprochés et un pli dur creusait son front, entre les yeux. Mais cette fois Roger se cabra et, regardant la jeune fille en face:

—Et tu ne rergettes pas cet autrefois?

La question était précise. La réponse le fut également.

—Ma foi non! répondit Geneviève.

Et elle ajouta:

—Je ne regrette jamais rien.

—Jamais rien reprit Roger. Cependant...

—Cependant quoi? interrompit encore la jeune fille d'un ton sec.

Roger hésita. Puis il répondit:

—Rien...

Ils demeurèrent tous deux quelques instants sans parler. Le jeune homme songeait à une lettre qu'il avait reçue de son père trois mois avant son départ pour la France. "Je te conseille, mon cher enfant, disait M. Fontenelle, de ne plus continuer à correspondre avec Geneviève Savoisy. C'est une petite fille qui est devenue bien effrontée et bien osée depuis que son père lui laisse faire ce qu'elle veut. Elle n'est plus la Geneviève que tu as connue et tu n'as rien à gagner à continuer un échange de lettres dans ces conditions." Ce qu'il ne savait pas, c'est qu'à peu près à la même date, M. Savoisy avait écrit à sa fille: "Je sais que tu corresponds avec Roger Fontenelle. Je n'y ai jamais vu de mal. Mais j'espère maintenant que tu vas laisser les cartes de ce nigaud sans réponse." Un observateur attentif eût pu remarquer que ces deux lettres correspondaient à la période où naquit l'affaire de l'abreuvoir et qu'elles étaient dictées, de part et d'autre, par le ressentiment et par le désir très net de voir désormais s'élever entre les deux familles une barrière étanche.

C'était aussi l'époque où Roger constatait, dans les lettres de Geneviève, une transformation radicale de sa petite amie et la période où, de son côté, Geneviève trouvait que la correspondance de Roger, bourrée de conseils de sagesse, manquait d'agrément. Les lettres s'espacèrent; puis un beau jour, de part et d'autre, demeurèrent sans réponse.

Et voilà que le hasard, Dieu malin, remettait inopinément les deux personnages en présence. Et Roger songeait:

—Se peut-il qu'elle ait oublié nos belles années d'enfance, nos douces années d'adolescence, nos promenades, nos promesses, nos baisers timides d'avant mon départ? Se peut-il que délibérément, elle rejette de son souvenir cet autrefois, pour moi si doux et si plein de souvenirs? Se peut-il que les années lumineuses de notre jeunesse, passées dans ce délicieux coin de Bourgogne, ne soient même plus pour elle un souvenir?

Mais la jeune fille le tira de sa méditation.

—Nous n'allons pas rester là indéfiniment. Où allais-tu?

—Je me promenais.

—Moi aussi. Alors, promenons-nous ensemble...

Elle ajouta avec ironie:

—Ensemble, comme autrefois...

Et elle poursuivit, levant le doigt:

—...à moins que tu ne craignes de te faire gronder par ton papa pour avoir accepté la compagnie d'une jeune fille aussi compromettante?

—Compromettante? Pourquoi? s'étonna Roger.

—Ne fais donc pas l'âne. Tu le fais mal... Je pense bien que depuis ton retour — et même sans doute avant — on a dû te chapitrer, te dire que Ginette Savoisy était devenue une petite personne qu'il convenait d'éviter comme la peste... Je me rends parfaitement compte, tu sais, de l'effet que je produis dans ce patelin idiot. C'est tout juste si l'abbé Langlois ne se signe pas sur mon passage!

—Dame, tu fumes au volant de ta voiture et le brave curé en est naturellement choqué!

—Tu vois que j'avais raison... Pour connaître ce tout petit détail, il faut donc qu'on t'ait parlé de moi. On a dû t'en dire, hein?

—On ne m'a rien dit du tout.

—Alors, on te dira certainement un jour...

—Je ne le croirai pas.

—Je t'en remercie d'avance... Alors, je ne te fais pas peur?

—Je n'ai peur de personne, répondit Roger.

Mais à peine eut-il prononcé cette affirmation qu'il sentit qu'elle dépassait sa pensée. Il arrive parfois que, dans l'échange rapide de propos, on prononce des paroles que l'on s'étonne d'entendre sonner. Mais un ridicule amour-propre empêche de les rétracter. Il semble que ce serait s'humilier en reprenant sa véritable physionomie. Et ainsi, on est obligé, pour ne point se démentir, de jouer un rôle auquel on ne s'est pas préparé.

Roger mit un point d'honneur à montrer à Geneviève qu'à vingt-cinq ans, il n'était soumis à aucune tutelle, à aucune influence, qu'il était entièrement libre de ses sentiments et de ses pensées. Et pour le prouver, il monta près d'elle dans la petite cinq chevaux.

Un sentiment étrange l'animait. Il lui semblait qu'en acceptant l'invitatoin de la jeune fille, il avait accompli un acte décisif. Il songea pendant quelques secondes à ce que penserait son père si, par hasard, il venait à passer sur la route à cet instant précis. Puis il chassa ces pensées inopportunes et ne voulut que se laisser aller où le destin l'emmenait, puisque aussi bien il était pris dans l'engrenage.

En s'installant dans le petit cabriolet bleu, Roger avait eu l'impression de pénétrer un peu dans l'intimité de la jeune fille, comme si, par exemple, il fût entré — avec son autorisation et sur son invitation — dans sa chambre à coucher.

A l'intérieur du véhicule flottait un parfum subtil dont le jeune homme ne parvenait pas à déceler l'essence et qui le grisa agréablement. Il se trouva tout d'abord un peu gêné de se voir soudain tout à côté de Geneviève, de sentir près de son bras le corps souple de la jeune fille, de frôler ses jambes gainées de soie, lorsqu'elle déplaçait ses pieds sur les pédales, de voir ses cheveux — car elle était tête nue — tout près de son visage quand elle se penchait pour une manoeuvre. Il en était troublé au point qu'il n'osait pas bouger.

—Tu es figé? demanda Geneviève, nullement gênée. Installe-toi à ton aise, le siège est très confortable pour deux.

Roger se décida à prendre ses aises.

—Est-ce que tu fumes, demanda encore la jeune fille avant de mettre la voiture en marche.

Elle sortit de son sac un élégant étui et l'ouvrit.

—Puisque tu sais que je fume au volant de ma voiture, tu ne seras donc pas surpris...

Roger prit une cigarette blonde. Déjà Geneviève avait pressé sur le déclic d'un briquet d'argent. Une petite flamme claire jaillit, alluma deux cylindres blancs, puis la jeune fille appuya sur les pédales. Roger se laissa aller à la douceur du moment.

—Au diable toutes ces histoires; Elles ne me regardent pas! se dit le jeune homme en songeant aux dissentiments qui séparaient son père et celui de sa compagne.

Et après tout, n'était-il pas libre? Ne pouvait-il disposer de ses loisirs comme bon lui semblait, fréquenter qui lui plaisait, agir comme il l'entendait? Mais il avait besoin de se le répéter pour en être bien convaincu. Il se disait qu'il n'avait aucune raison d'en vouloir personnellement à Geneviève parce que son père en voulait à M. Savoisy. D'ailleurs, de son côté, la jeune fille semblait fort peu se soucier de la rivalité des deux hommes. Roger, à son exemple, se sentait déjà moins disposé à épouser les querelles de son père.

A mesure que l'heure avançait, il se sentait plus hardi, plus résolu. D'avance, il faisait table rase des qu'en dira-t-on, des commérages qu'il prévoyait: vérités, erreurs, hypothèses ou calomnies qu'on ne tarderait sans doute pas à ressasser au village.

Geneviève conduisait avec une aisance qui le stupéfiait. Nullement émue, il semblait qu'après deux ans d'absence, cette rencontre de son ancien camarade, et tout de même son ancien amoureux, ne l'eût point troublée. Roger songeait que pour demeurer si calme et si maîtresse d'elle-même, si naturelle aussi, c'était que le souvenir des années passées était loin et qu'en tout cas, elle avait rejeté de son coeur et peut-être de sa mémoire toute trace de leur amour.

La conversation prit entre eux un tour de familiarité amicale et l'abandon avait mis le jeune homme plus à l'aise.

Il goûtait profondément le charme de cette promenade et souhaitait qu'elle ne finit pas.

Mais voici qu'après un long détour, l'auto revenait à Saint-André par un autre chemin. Déjà on apercevait le village, l'église, les maisons. Roger fut soudain effaré d'être presque arrivé et il regarda avec anxiété les maisons qui arrivaient, en grossissant de plus en plus, à la rencontre de l'auto. Il redouta alors véritablement que Geneviève ne voulût entrer avec lui à Saint-André et cependant, pour rien au monde, il ne lui eût demandé de n'en rien faire.

Mais—hasard ou pressentiment—la jeune fille arrêta sa voiture à quelques centaines de mètres des premières demeures et dit:

—Tu m'excuseras de ne pas te reconduire jusque chez toi. En ta compagnie, j'avais perdu le souvenir d'une course que je dois faire à la ferme des Noues.

Elle prétexta une commission pour son père, à une ferme assez éloignée, et regretta de ne pouvoir emmener son compagnon avec elle, afin de ne pas le mettre en retard. Roger remercia avec un empressement qui fit sourire la jeune fille:

—On dirait que tu éprouves un soulagement de me quitter? constata-t-elle.

—Quelle idée! répondit Roger confus. J'ai fait avec toi une promenade délicieuse que j'aurais voulu prolonger encore.

—Bien vrai?

—Bien vrai!

Geneviève le regarda avec scepticisme et malice, puis lui tendit la main:

—Au revoir!

—Est-ce que je te reverrai? demanda Roger.

—Tu y tiens?

—Cela me ferait plaisir, tu le sais bien...

—Alors, très volontiers. Je suis libre, toi aussi—du moins tu me l'as assuré. Si tu n'es pas trop occupé, tu pourras me tenir compagnie, car je ne sais comment tuer le temps et combler mes journées. Je me promène presque toujours vers la Combe à la serpent.

—En auto tous les jours?

—Non, à pied. Aujourd'hui c'était exceptionnel, puisque, comme je te le dis, j'avais une commission à faire assez loin.

—Alors à un de ces jours, dit Roger.

—C'est tout ce que tu trouves comme précision?

—Eh bien, à demain. Ce n'est pas trop tôt?

—A demain, grand bête!

Elle le quitta après un virage savant et audacieux. Roger suivit des yeux le petit coupé bleu qui gravissait la côte. Puis l'auto disparut en haut, avalée par la descente.

En regagnant la maison paternelle, le jeune homme tenta de mettre de l'ordre dans ses pensées. Elles tourbillonnaient en rond dans sa tête. La rencontre de Geneviève était un événement brutal qui avait amené la perturbation dans une existence qu'il s'était appliqué à arranger, depuis son retour à Saint-André, aussi calme que possible.

Le souvenir de la jeune fille, il tentait courageusement de l'effacer peu à peu de son esprit. Et voilà que soudain, elle était réapparue, réveillant une foule de rêves et de sentiments qu'il croyait endormis. Cette rencontre, il ne l'attendait pas. D'abord, il fut surpris de constater qu'il avait été assez prévoyant et assez simple pour ne pas avoir envisagé une éventualité qui était cependant inévitable. Il savait que pendant les vacances de Pâques, Geneviève viendrait certainement passer les fêtes à Saint-André. Il devait bien songer que fatalement, un jour ou l'autre, il finirait par la rencontrer. Et puis aussitôt, il se dit qu'i lavait peut-être prévu tout cela et qu'il souhaitait inconsciemment cette rencontre. Et puis il ne sut plus...

Alors il se demanda s'il était heureux ou mécontent d'avoir revu la jeune fille. Il lui en voulut peut-être un peu pour être venue bouleverser l'existence qu'il s'était arrangée — car il sentait bien maintenant l'inanité des projets qu'il avait faits quand à son séjour à Saint-André. L'incident de cet après-midi les avait balayés comme le vent eût fait de fétus de paille. D'un autre côté, il ne pouvait se défendre du plaisir très doux qu'il avait éprouvé à revoir son ancienne amie et à passer deux heures près d'elle.

Certes, ce n'était plus la camaraderie d'autrefois. Il l'avait à peine reconnue, physiquement, ni surtout moralement. Il constatait que l'image que lui en avait tracée son père était proche de la vérité.

Où était-elle, la Geneviève timide et rougissante? Il avait retrouvé une jeune fille aux allures cavalières, au parlé dépouillé de tout artifice et qui ne s'embarrassait d'aucune confusion, ni d'aucune gêne.

Il se disait aussi que jamais on ne retrouve une femme exactement au point où on l'a quittée, mais il avait conscience d'avoir moins évolué que sa compagne d'enfance.

Roger l'évoqua encore. Etait-elle moins belle? Certes non! Il la trouvait très belle, plus belle, sans doute, qu'autrefois. Et combien désirable!

Mais voilà: elle lui faisait peur. Peur, à lui qui prétendait bien haut qu'il n'avait peur de rien...

Le jeune homme, en arrivant à la maison, craignit que son père, tout de suite, ne s'aperçut de quelque chose. Il lui semblait qu'il avait dû conserver sur sa figure, dans les yeux, et malgré ses efforts de dissimulation, quelque indice qui indiquât à chacun son emploi du temps de l'après-midi. Peut-être, effectivement, M. Fontenelle eût-il constaté quelque changement dans les allures habituelles de son fils, mais un événement trop important occupait son esprit, absorbait ses pensées, retenait son attention sur un seul point. Le maire de Saint-André rentrait à peine de la séance au cours de laquelle le Conseil municipal, sur sa proposition, avait décidé de donner sa démission collective. C'était un événement qui devait alimenter actuellement toutes les conversations du village, une manière de révolution, et M. Fontenelle, pour l'instant, évoquait par avance les événements qui allaient découler de cette démission.

Il était encore trop ému lui-même pour s'apercevoir du trouble de son fils. Au cours du dîner et toute la soirée, il conta au jeune homme les péripéties du procès, les discussions au sein du Conseil. Il lui lut le texte de la lettre de démission qui était partie à la Préfecture. Roger écoutait sans entendre, lisait sans comprendre, l'esprit ailleurs. Son père, le voyant muet, le crut très attentif et il développa l'exposé rétrospectif des événements qui avaient amené tant de conséquences inattendues.

Au beau milieu d'une période, Roger l'interrompit et dit doucement:

—J'ai revu Geneviève...

Le son même de ses propres paroles le réveilla, car il n'avait fait que penser tout haut. Il regarda son père avec autant d'étonnement qu'il en voyait dans l'attitude de M. Fontenelle le contemplant.

Le maire de Saint-André s'était arrêté, ahuri. Il était certes aussi loin de Geneviève que Roger l'était des tracasseries de M. Savoisy, dont son père l'entretenait.

Alors M. Fontenelle comprit qu'il était inutile d'insister... Il regarda son fils sans colère et soudain, avec une brusque tendresse, le prit aux épaules:

—Pauvre petit, dit-il... Voilà ce que je craignais!

Puis il le laissa.

Au village, on n'avait évidemment pas tardé à s'apercevoir des promenades de Geneviève et de Roger. Les langues avaient marché bon train. Des âmes bien intentionnées avaient été prévenir, en grand mystère, M. Fontenelle que son fils avait été vu, paraît-il, avec la fille de son pire ennemi.

—Hier, ils se promenaient à la Combe à la Serpent... L'autre jour, c'était dans les vignes du clos Saint-Romain... La semaine précédente, c'était le long de la rivière...

Mais ces bonnes âmes n'y étaient pas allées deux fois.

—Vous ne m'apprenez rien, leur avait répondu M. Fontenelle. Et vous avez mis bien longtemps à vous apercevoir d'une chose qui dure depuis longtemps et que je connais.

Et poliment, mais fermement, il avait conseillé aux oisifs de s'occuper de leurs affaires et non de celles des autres. On n'avait pas insisté.

En ce qui concerne M. Savoisy, personne n'avait encore osé aller entretenir "le colonial" d'un sujet aussi dangereux.

Déçus, force fut aux villageois de laisser les choses aller leur train.

M. Savoisy, d'ailleurs, n'ignorait rien non plus. Geneviève, dès le premier jour, lui avait dit:

—Devine, papa, avec qui j'ai passé mon après-midi?

—Je ne vois pas...

—Avec Roger Fontenelle!

—Roger Fontenelle?

—Oui. Il est revenu d'Afrique depuis huit jours. Il doit passer trois ou quatre mois en France avant d'y retourner. Il est bien gentil, tu sais, et sa société m'est bien agréable. C'est même la seule personne avec laquelle il me plaise réellement de passer mes loisirs ici. Avec lui, on a d'autres sujets de conversation, au moins, que le sulfatage des vignes, les gelées, les phases de la lune qui sont, soit dit sans les offenser, les seuls propos qui savent tenir tes concitoyens, jeunes ou vieux.

L'ancien adjudant avait bien tenté de froncer les sourcils. Mais une fois de plus, il avait capitulé.

—Si ça t'amuse, après tout, moi je n'y vois pas d'inconvénient...

Et il considérait Roger Fontenelle comme une sorte de jouet, venu bien à propos, pour distraire sa fille.

X

Depuis quelque temps, l'attitude de Geneviève n'était pas sans étonner Roger. Visiblement, elle changeait.

A des après-midis joyeuses, émaillées de courses folles, de rires, de chansons, succédaient des après-midis calmes, au cours desquels la jeune fille se montrait mélancolique, sans raison. Elle était alors avec lui affectueuse, presque tendre. Elle le regardait avec des yeux pleins d'infinie douceur et Roger sentait nettement, en ces moments, qu'il retrouvait la petite Geneviève telle qu'il l'avait connue deux ans plus tôt.

Ces jours-là, il l'appelait "Geneviève" et la jeune fille ne le reprenait pas. La veille, peut-être lui eut-elle rappelé sèchement que "Geneviève", ça fait trop paysan..."

Elle lui parlait avec émotion de la Bourgogne, qu'elle connaissait bien maintenant et qu'elle aimait profondément. Elle lui contait des légendes, des histoires où les wouivres jouaient le principal rôle, ou bien elle lui narrait des récits puérils et touchants, lui citait d'étranges superstitions. Et Geneviève, sceptique et moqueuse, qui eût traité Saint-André de "patelin idiot" en d'autres circonstances, se prenait soudain à extraire toute la délicate poésie et tout le parfum de ces contes et de ces légendes.

—Sais-tu pourquoi, dit-elle à Roger, un jour que tous deux suivaient dans les airs les ébats d'une hirondelle, sait-tu pourquoi les hirondelles ont la queue fourchue?

—Je ne me le suis jamais demandé! répondit le jeune homme en riant.

—Eh bien, c'est depuis l'époque où les moustiques ne parlent plus.

—Ah, vraiment!

—Oui. Ecoute. On prétend en Côte-d'Or que lorsque l'Arche de Noé voguait sur les flots, pendant le déluge, le serpent demanda au moustique d'aller sucer le sang de tous les occupants de la nef et de venir lui dire ensuite, en toute confidence, lequel était le meilleur. Le moustique remplit sa mission et informa le serpent que, sans aucun doute, le sang de l'homme était bien supérieur à celui de tous les autres.

"Mais l'hirondelle qui passait par là entendit le moustique. Pour lui éviter de nuire encore à son prochain, elle lui coupa la langue d'un coup de bec. Furieux, le serpent sauta sur l'hirondelle pour la dévorer, mais l'oiseau se débattit et s'enfuit, en abandonnant dans la gueule du reptile les plumes de la queue par lesquelles il le tenait. Elles n'ont jamais repoussé.

"Et c'est depuis ce temps-là que toutes les fois qu'une hirondelle voit un moustique voler à la tombée de la nuit, elle le gobe.

D'autres fois, Geneviève se plaisait à enseigner à Roger toutes sortes de remèdes curieux. Elle lui indiquait que pour guérir un panaris, il suffit d'introduire le doigt malade dans un oeuf frais et de ne le retirer que lorsque la chaleur du doigt a fait cuir l'oeuf au dur. Elle lui apprenait aussi qu'il ne faut jamais coucher dans un lit dont le matelas contient des plumes de pigeon, car on risque de devenir poitrinaire; ou bien que si l'on embrasse un chat, on peut attraper des dartres. Elle lui disait encore que les enfants ne devraient jamais marcher jambes nues, car un lézard pourrait grimper après et les tordre. Contre les maux de dents, elle préconisait de se couper les ongles, de percer un trou dans un peuplier, d'y introduire les rognures d'ongles et de boucher le trou avec une cheville de bois. Si personne n'avait vu le malade opérer, celui-ci pouvait être assuré de la guérison.

Elle parlait aussi des sources et des fontaines miraculeuses qui guérissent tant de maladies: celles de Saulieu et de Thil-Chatel, qui préservent de la fièvre; celle de Magny-Saint-Médard, qui rend la santé aux enfants malades; celle du bois des Fées à Santenay, qui guérit de la teigne; celle de Binges, efficace contre l'épilepsie; celles de Barjon, de Lantilly, de Beaumon-sur-Vingeanne, de Thoisy-la-Berchère, de Serrigny, de Belleneuve, etc., qui ont des vertus aussi miraculeuses.

D'autres fois encore, elle contait une de ces légendes pleines de mystères, d'effroi et de poésie, comme celle de la chasse de l'amiral Chabot-Charny, le soir du Réveillon.

C'est une légende, disait-elle, que l'on conte en Bourgogne, chaque soir, quand vient Noël...

"Nemrod n'avait pas de plus fidèle disciple, en la province, vers 1540, que Philippe de Chabot, comte de Charny, amiral de François 1er et gouverneur de Bourgogne. On pouvait le rencontrer, presque chaque jour, parcourant ses terres, près de Franxault, et suivi de son premier veneur La Villeneuve, de ses piqueurs et de ses chiens. Chaque année, d'habitude, l'amiral venait en son château de Franxault au moment où les blés mûrs tombent sous les lames des faucilles, et regagnait son hôtel de Dijon à l'époque où les pluies d'automne rouillent les feuilles des arbres.

"Mais en cette année-là, en 1543, l'amiral arriva dans ses terres en plein mois de décembre, car on lui avait signalé de nombreux sangliers et des bandes de loups. Et aussitôt, ce furent de grandes battues, des chevauchées à travers la campagne couverte de neige, des hécatombes de gibier et de fauves. La veille de Noël, l'amiral partit à la chasse. En vain la comtesse et ses filles l'avaient-elles supplié de rester au château, rien n'y fit. Toute la journée, il poursuivit les loups et en fit grand carnage. Il rentra le soir harrassé, mais heureux. Cependant, il daigna accepter d'accompagner la comtesse et ses filles à la messe de minuit...

"La famille seigneuriale vint s'agenouiller au premier rang des fidèles. Au Credo, l'amiral, soudain, tressaillit. Il lui avait semblé, au dehors, entendre comme des hurlements de loups et des aboiements de chiens. Il crut être le jouet d'une hallucination, car il avait encore dans les oreilles le bruit de ses chasses de la journée. Cependant, quelques instants plus tard, il entendit, plus nettement, une galopade de chevaux sur le sol gelé. Au même moment, La Villeneuve, que personne n'avait vu entrer à l'église, vint s'agenouiller près du comte.

"Qu'y a-t-il? La Villeneuve. — Monsieur le comte, une bande de loups vient de sortir du bois. — Des loups?... — Oui. Ils entourent une ferme". La comtesse avait surpris cette conversation à voix basse et craignit que son ami ne commît l'impiété de quitter l'office pour partir en chasse. Elle le pria d'attendre au moins la fin de la messe. Mais La Villeneuve murmurait à l'oreille du comte: "Votre cheval et vos chiens vous attendent à la porte." Il n'en fallut pas davantage pour que l'amiral oubliât son devoir. Il repoussa la comtesse et ses filles qui s'accrochaient à lui et quitta l'église. L'assistance entendit le départ des chevaux et, de temps à autre, elle percevait le bruit lointain d'une chasse.

"L'office continua. A l'élévation, soudain, un coup de tonnerre éclata. Puis une chouette descendit de la voûte de l'église et éteignit les cierges de l'autel avec ses ailes. Peu après, la comtesse effrayée aperçut, juste à la place qu'occupait le comte sur son banc, une monstrueuse araignée au bout de son fil.

"La messe terminée, les assistants sortirent. Dehors, ils entendirent l'écho de cavalcades effrénées, de hurlements de bêtes forcées, d'aboiements de chiens, de cris joyeux. Tout ce bruit dura jusqu'à l'aube, mais cessa soudain au chant du coq.

"Jamais plus un ne revit l'amiral. Le diable, dit-on, qui avait pris l'aspect de La Villeneuve, l'était venu chercher en pleine messe de Réveillon et l'avait emmené avec lui. Mais on assure que chaque année, depuis près de quatre cents ans, on peut apercevoir dans les de Franxault, la nuit de Noël, un chasseur fantômatique, vêtu de noir, qui galope sans bruit sous les arbres. Et l'on entend parfois, quand monte le Credo, le bruit lointain d'une chasse...

Alors, pour chasser l'impression de mélancolie et de mystère qui se dégageait de cette légende, Geneviève chantait la vigne et les vignerons qu'elle aimait. Sa parole faisait surgir, dans le décor familier, les prêtres et les prêtresses de ce qu'elle appelait "le sacrifice du vin". C'étaient les "layots" et les "layottes", avec leur cape blanche, sécateur en main, qui coupaient les grappes mûres et les faisaient tomber dans les "vendangerots". C'étaient les porteurs qui transvasaient la cueillette dans les "benatons", puis dans les "ballonges" que des camionnettes — car tout se modernise, même les vendanges! — emportaient au pressoir.

Mais par respect de la vérité, elle s'inscrivait en faux contre les légendes erronées et dangereuses qui veulent que les vendanges ne soient que prétextes à réjouissances et à fêtes, alors que, comme tout travail qui se rapporte à la terre, elles constituent un labeur écrasant et pénible.

Geneviève montrait comment l'oeuvre du vigneron est la synthèse vivante de cent activités épuisantes qui s'engrènent pour une fin: celle de la fabrication du bon vin naturel, riche des sucs qu'il a puisés dans un sol prestigieux, un sol qui a su lui retourner l'or du soleil capté au cours des étés triomphants.

(A suivre)

Servez-vous des "Petites Annonces." C'est un excellent médium.